

TEMPERATURE

PLUIE
OU NEIGE

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

PRIX
2¢

MONTREAL, JEUDI,
14 JANVIER 1937

Vol. VII — N° 128 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

RAID SENSATIONNEL DANS LE CHINATOWN

(A LIRE EN PAGE 2)



L'AFFAIRE MATTSON.—En haut, à gauche, GORDON MORROW (à gauche), âgé de 19 ans, qui a découvert le cadavre, et le coroner L. S. CHALLACOMBE qui a déclaré que la victime avait été battue à mort; à droite, le cadavre de l'enfant lors de sa découverte. En bas, à gauche, CHARLIE MATTSON photographié peu avant son enlèvement, dans un costume de "boy-scout"; et à droite, les restes de la victime sont déposés dans le fourgon de la morgue.



Ex-forçat recherché pour le meurtre de l'enfant Mattson

TACOMA, Wash., 13. — Le nom d'un ex-forçat de la Californie a été mis en lumière, ce soir, en rapport avec la formidable chasse à l'homme, qui se poursuit par tout les Etats-Unis, pour retrouver le meurtrier du petit Charles Mattson. De son côté, la police d'Everett s'est emparée d'une automobile abandonnée qui contiendrait des vêtements trempés de sang.

C'est à la prison de Folsom qu'on a appris que les policiers fédéraux étaient à la recherche de Fred Orin Haynes, criminel condamné plusieurs fois, mais le gouverneur Clarence A. Larkin a déclaré un peu plus tard qu'à l'heure où il donna cette information, il ne savait pas qu'on le pourchassait en rapport avec l'affaire Mattson.

On a aussi appris que le département d'identification de l'état de la Californie avait reçu l'ordre de vérifier les empreintes digitales de Haynes, mais ce même bureau a refusé de donner d'autres détails sans l'autorisation du département de la Justice des Etats-Unis. Les agents du bureau d'investigation n'ont pas voulu faire de commentaires.

L'automobile

La capture de l'auto abandonnée s'opéra à la suite d'un avertissement reçu aux quartiers généraux. Un citoyen déclarait qu'elle stationnait devant sa porte depuis dimanche soir dernier, peut-être aux environs de l'heure à laquelle le cadavre nu et gelé de la petite victime de dix ans était abandonné dans la neige, six milles plus loin.

L'informateur ajoutait que la voiture contenait des haillons ou des vêtements apparemment tachés de sang.

Tard dans la soirée, des agents de l'état sont venus l'examiner pendant qu'une radio-patrouille et des policiers armés surveillaient l'entrée du garage où elle est remisée. Les agents ont eux aussi refusé de divulguer ce qu'ils avaient trouvé.

Le suspect

Le gouverneur de la prison de Folsom déclara qu'Haynes entra à la prison le 6 mars 1931, après avoir été condamné pour recel à Los Angeles, et qu'il fut libéré le 9 octobre 1934. Haynes avait déjà servi un terme de deux ans à San Quentin pour cambriolage.

John Hanson, un agent du gouvernement américain à Los Angeles, a révélé qu'il avait mis ses collègues de Tacoma sur la piste d'un suspect, mais n'a pas voulu dire s'il s'agissait bien de Haynes. A ajouté que ce suspect était un bandit notoire dont la description répondait à celle du meurtrier. C'est la police de Los Angeles qui lui donna cette information, dit-il.

La description de Haynes, d'après le gouverneur de la prison, varie sensiblement avec celle du ravisseur, principalement pour les yeux car ceux du bagnard sont bleus. Larkin a ajouté qu'il était

agé de 48 ans, mesurait 5 pieds et 8 pouces, pesait 142 livres et avait quelques cheveux châtains.

Le ravisseur, d'après la description qui a été donnée à la police, mesure 5 pieds et 7 pouces, a les cheveux noirs, des yeux bruns et est âgé d'environ 38 ans. Larkin a ajouté qu'il avait été informé que Larkin et un autre ancien forçat avaient été déjà arrêtés sous une accusation d'enlèvement.

Devenu fou

L'examen du cadavre semble prouver que le ravisseur avait tellement peur d'être capturé qu'il est devenu pratiquement fou. L'enfant a été frappé dans le dos avec un long couteau. Immédiatement après ce coup, la victime aurait tenté de s'enfuir mais le monstre à face humaine lui aurait appliqué un autre coup qui fracassa le côté de la tête de l'enfant.

Il faut abroger la loi du service militaire

OTTAWA, 13. — (Spécial à l'«Illustration Nouvelle».) — Au cours du violent débat qui s'engagera au sujet de la course aux armements entreprises par le gouvernement King-Lapointe, il est d'ores et déjà certain que des députés demanderont l'abrogation de la loi du Service militaire édictée en 1917 qui permet la conscription au Canada. Cette loi est demeurée dans les statuts et jusqu'ici aucun gouvernement n'a daigné entreprendre son abolition. Les adversaires de la politique d'intervention du Canada dans les guerres extra-américaines exigeront, si le gouvernement refuse de se rendre à leur demande d'abroger la loi militaire de 1917, de faire disparaître du contexte de la loi les mots «en dehors du Canada». De par la loi militaire, le gouvernement peut en aucun temps expédier des troupes canadiennes hors du Canada s'il semble y avoir l'ombre d'une menace, même éloignée, contre notre pays.

L'achat d'armements offensifs par le gouvernement canadien comporte inévitablement leur expédition à l'étranger. Comme on expédie pas d'armements sans militaires, on conçoit facilement dans quelle barque dangereuse le gouvernement King est à nous embarquer sans consultation populaire. Il n'existe qu'une solution à ces questions épineuses c'est d'en appeler le plus tôt possible au peuple du Canada. Le peuple décidera lui-même de son sort et non les représentants du trust anglais des armements.

RAPPORT ANNUEL DES MESSAGERIES DU C.N.R.

M. G.-E. Bellerose, gérant général des messageries du Canadien National, déclare, dans une revue de fin d'année, que l'amélioration générale des affaires en 1936 a accentué les consignations de marchandises par express.

«Me basant sur l'augmentation continue des expéditions faites tous les mois par l'entremise de la Canadian National Express les résultats démontrent une achèvement certaine vers une amélioration générale des affaires. Comparativement à l'année précédente le chiffre d'affaires a augmenté de 3 p.c. en 1936 et indique clairement un renouveau des affaires à travers tout le Dominion.

«Une preuve tangible de l'amélioration des affaires», ajoute M. Bellerose, «est l'expédition à Noël et au Jour de l'An des nombreux cadeaux par express. Cette année ces envois ont été plus considérables qu'au cours des dernières années et indiquent que les gens sont plus fortunés. Bien que plus nombreux les paquets étaient aussi plus volumineux et, suivant une coutume de la Compagnie, plusieurs de ces paquets furent livrés

le jour de Noël et le Jour de l'An.

«Au cours de l'année qui vient de se terminer il nous a été possible d'apporter quelques améliorations à nos services afin d'accélérer le mouvement de livraison et de perception dans les grands centres. L'acquisition de 21 nouveaux camions qui ont remplacé les voitures à traction animale a facilité l'enlèvement rapide des paquets à domicile. Toutefois, pour certaines raisons économiques et autres la compagnie conserve des voitures à traction animale.

«Au cours de l'année qui vient de se terminer on a remarqué une augmentation considérable dans l'expédition de marchandises générales; de poisson frais d'eau douce et d'eau salée, d'homard vivant, de poussins, d'abouilles, de renards vivants et de peaux de renards expédiées de toutes les parties du Canada aux Provinces Maritimes d'où elles sont distribuées après classement, à différents points des Etats-Unis et d'Europe. On a remarqué aussi une augmentation considérable de pelleteries de toutes sortes du Canada en général à l'étranger.

Chez Concordia



M. LEON TREPANTIER, maire-suppléant



M. ADOLPHE L'ARCHEVEQUE, prés. de la Commission d'Aqueduc



prés. de la Commission athlétique M. DAVE ROCHON.

M. Duplessis et la réforme des prisons

QUEBEC, 13. — L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a déclaré aujourd'hui qu'il ne favorisait pas le contrôle des institutions pénales du Québec par le gouvernement fédéral. Avant de rencontrer la commission royale instituée par le fédéral pour enquêter sur les prisons, le premier ministre a dit qu'il entendait pratiquer de nombreuses réformes dans les prisons de la province. Il s'agit surtout d'établir une meilleure hygiène et plus d'occupation pour les prisonniers. Le premier ministre a soumis ses plans à l'hon. juge Joseph Archambault, de la Commission royale.

Délégation de Dorion

M. J.-Grégoire Bélanger, député de Dorion, est à organiser une importante délégation de citoyens de son comté qui se rendront à Trois-Rivières participer au banquet organisé par les Trifluviens en l'honneur du premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis.

Descentes dans le Chinatown: 61 personnes sont arrêtées

Il est de toute évidence que la police provinciale entend sévir contre toutes les maisons de jeux à Montréal. La preuve en est d'ailleurs dans le fait que des agents de ce corps constabulaire, agissant sous les ordres de Me Philippe Aubé, ont hier effectué deux des plus grosses descentes qui se soient opérées dans Chinatown depuis l'existence de la police provinciale.

En effet au cours de l'après-midi, des agents spéciaux se sont rendus à 70 rue Lagauchetière est et là ont appréhendé 38 Chinois, sans compter un autre individu qui a été accusé d'avoir tenu une maison de jeu. Non seulement a-t-on saisi une quantité de documents et de tables de jeu mais on a en plus confisqué deux coffres-forts qui se trouvaient sur les lieux et qui contenaient d'importants documents pouvant orienter les agents enquêteurs.

Immédiatement après les agents se rendaient à 71 rue Lagauchetière est, juste en face de l'établissement précité et y opéraient l'arrestation de 21 personnes en plus du tenancier. A cet endroit l'on trouva non seulement des documents identiques à ceux qui se trouvaient dans le premier établissement mais l'on découvrit en plus diverses sommes d'argent qui servaient à alimenter les tables de jeux en opération.

Le tout fut saisi.

Les inculpés comparaitront ce matin en Cour de police et l'on peut s'attendre à un procès retentissant.

Une journée mémorable

La formation du comité exécutif est la victoire de M. Raynault et la défaite de M. Houde.

A M. Raynault on reprochait hier de descendre dans l'arène comme son prédécesseur. Le nouveau maire a déclaré qu'il ne quitterait pas la tribune présidentielle à moins de raisons majeures. Il présidera aux délibérations et n'ira pas sur le «petit banc pour l'attaque ou la défense.

M. Raynault a fait remarquer incidemment à M. Allan Bray que le mot «banc» et le mot «siège» étaient de très belle venue au conseil.

M. Trépanier lançait ses foudres quand des chuchotements se firent entendre. Le représentant de Lafontaine eut un regard de colère et devint pourpre.

M. Hector Dupuis est toujours le bout-en-train du conseil. Revenu lui aussi sur le «petit banc» il saura bien déridier Concordia.

M. Omer Côté échoua de Ville-Marie fut le premier des nouveaux arrivés à l'hôtel de ville à se pencher d'un discours. Il a pris le ton de la haute éloquence mais dant l'énervement et l'enthousiasme il a fait sursauter le portier en disant «moi-même».

Le nouveau maire préside avec dignité. Il porte une «rose à sa boutonnière». Il est bien mis et marche d'un pas ferme quand il se rend à la tribune.

Le nouveau leader du conseil possède une voix forte. On aime à entendre résonner le timbre de cette voix dans l'enceinte municipale.

Le nouveau président n'est pas l'homme aux discours mais il aura la fermeté nécessaire et les mots justes quand il sera piqué... au vif comme ses prédécesseurs.

A. L.

Conférence jeudi chez le gouverneur Murphy

DETROIT, 13. — Les espoirs de paix dans les centres d'automobiles affectés par la grève semblaient reposer dans une conférence décriée pour jeudi matin dans le bureau de Frank Murphy, gouverneur du Michigan.

Le gouverneur a invité William S. Knudsen, vice-président de General Motors et Homer Martin, président de la United Automobile Workers of America, de se rencontrer sans condition ni préjudice.

Le gouverneur a annoncé cet après-midi que les deux hommes avaient accepté l'invitation.

FEU M. A.-E. ROZAND

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Albert-E. Rozand, domicilié à 8391 Drolet. Le défunt était âgé de 66 ans. Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Amanda Lauzon, une sœur Mme C.-J. Caron; trois fils, Emile, Maurice et Georges; deux filles, Lucille (Mme Maurice David), Béatrice; son gendre, Maurice David; sa bru, Mme Emile Rozand; trois petits-enfants, Jacques et Paul Rozand, Suzanne David.

M. Albert-E. Rozand était voyageur de commerce à l'emploi depuis de nombreuses années de la maison R. Lamontagne Ltée. Les funérailles auront lieu samedi. Nos condoléances à la famille en deuil.

FEU M. J.-J. JONCAS

QUEBEC, 13. — M. Joseph J. Joncas, employé du ministère du Travail, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 44 ans. Il était originaire de Val Brillant et avait occupé pendant quelque temps les fonctions de conducteur au service du Canadien National.

M. CLAUDE MELANÇON AUX TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 13. — M. Claude Melançon, publiciste français, auteur d'ouvrages de sciences naturelles, sera l'hôte des Cercles des Jeunes naturalistes des Trois-Rivières demain après-midi au séminaire de cette ville.

A NAPIERVILLE

NAPIERVILLE, 13. — (Spécial à l'«Illustration Nouvelle».) — Le Dr Jean Beaudin, président de la Jeunesse Nationale, a été élu par acclamation maire de Napierville.

Grace Turkish Bath-Massage Studio

Massages professionnels à la main par garde-malade graduée, traitements pour Messieurs et Dames. Exclusif. Bain électrique. Rayons Violets-Vibrateur. Ouvert de 10 h. a.m. à 12 h. p.m. Dimanche compris. LA. 8590 1461 McKay — Appartement 8

• MASSAGE •

Garde-malade, masseuse d'expérience, donnera traitement à l'huile, bain, friction à l'alcool, ouvert tous les jours de 11 a.m. à 11 p.m. Dimanche compris. 3619 ST-DENIS près Sherbrooke TRES PRIVE

MASSAGE

Garde-malade graduée, masseuses expérimentées, donnent massages médicaux complets. Traitements électriques complets. Privé. 16 h. a.m. à 12 h. p.m. DIMANCHE COMPRIS 1257 McKay, Apt 16 MA. 2787

Nominations échevinales dans le plus grand calme

Nomination d'un maire-suppléant, des commissaires de l'aqueduc, des commissaires de la boxe, des commissaires des égouts.—M. J.-M. Savignac suggère la nomination d'une commission hydro-électrique municipale.—Mise au point du maire au sujet des paroles prononcées par M. Brien.

A la reprise de la séance, hier après-midi, le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault fait une mise au point au sujet des paroles prononcées l'avant-midi par M. J.-H. Brien, échevin de Rosemont.

"M. Brien, dit le maire, était aussi qualifié que les autres échevins pour remplir la charge de commissaire mais il faut croire que son jeune âge, 32 ans, a été un obstacle ou un empêchement sérieux à cette nomination. Dans quelque temps M. Brien aura peut-être toutes les chances voulues de faire valoir ses talents. Mais je veux déclarer ici que l'échevin de Rosemont n'a pas été la victime du maire comme on l'a prétendu."

La séance est ajournée à 3 h. Dès le début de cette séance, M. Goyette demande pour les conseillers municipaux la permission de fumer.

Décorum au conseil

M. Adhémar Raynault qui occupe le fauteuil présidentiel dit qu'il faut conserver au conseil le sérieux et le caractère auguste des assemblées délibérantes. M. Léon Trépanier est du même avis. Il réclame plus de décorum dans le conseil. M. Layton félicite le maire d'avoir fait placer une tribune en face du fauteuil présidentiel. M. Rochon dit que le public devrait observer la silence aux assemblées et ne pas s'avancer au-delà de la ligne permise.

On procède ensuite à la nomination des échevins aux diverses commissions.

M. Goyette propose, secondé par M. O'Connell, que l'échevin Léon Trépanier soit nommé maire suppléant de la ville de Montréal pour les prochains trois mois. Cette motion est adoptée.

Commission métropolitaine

M. Goyette propose, secondé par M. Taillefer, que M. Barrière soit nommé membre de la commission métropolitaine en remplacement de M. Filion. Adopté.

M. Goyette propose, secondé par M. Filion, que M. Taillon soit nommé membre de la commission métropolitaine en remplacement de M. Raynault. Adopté.

M. Goyette propose, secondé par M. Jeannotte, que M. Côté soit nommé membre de la commission métropolitaine en remplacement de M. Jarry. Adopté.

Commission athlétique

M. Goyette propose, secondé par M. Hogan, que les échevins suivants soient appelés à faire partie de la commission athlétique: David Rochon, président; Dr Z. Lesage, vice-président; Dubreuil et Quinn, commissaires; la nomination d'un cinquième membre est différée. Adopté.

Commission de l'aqueduc

Les échevins suivants sont ensuite nommés à la commission de l'aqueduc: MM. L'Archevêque, Dupéré et Bélanger. Après lecture de la motion M. J.-M. Savignac se lève pour faire quelques remarques au sujet de ces nominations suggérées et demander que l'on retarde la nomination des commissaires de l'aqueduc. "Pourquoi, dit-

M. ANTONIO SMITH A DEMISSIONNE

QUEBEC, 13. — (Spécial à L'Illustration Nouvelle). — M. Antonio Smith, secrétaire particulier de l'hon. H.-L. Auger, a tendu sa démission au ministre de la Colonisation à compter du 15 janvier prochain. M. Antonio Smith était le principal organisateur de l'hon. H.-L. Auger aux dernières élections de concert avec le commissaire Edouard Jeannotte et M. Eugène Simard.

Il ne pas suspendre l'adoption de ce rapport jusqu'à ce que le conseil ait étudié l'opportunité de nommer une commission hydro-électrique pour la ville de Montréal, comme il en existe en Ontario. On élitrait dans cette commission des gens qui ont fait des études spéciales sur la question de l'électricité, des experts pourraient faire d'utiles suggestions afin d'épargner des sommes considérables à la ville et aux contribuables.

La question de l'électricité est à l'ordre du jour. Pourquoi ne pas amender la charte? Pourquoi ne pas tenter un réel effort en vue de réaliser des économies appréciables?"

M. Monette fait remarquer que la suggestion a du bon sens mais il ne faut pas oublier que les commissaires doivent se soumettre aux décisions du comité exécutif et que la commission de l'aqueduc relève directement de ce comité. M. Dupéré croit qu'il n'est pas opportun de différer la nomination des commissaires de l'aqueduc. Le rapport est adopté.

Commission des égouts

Le conseil nomme ensuite les membres de la Commission des égouts: MM. O'Connell et Jalbert. Puis l'assemblée est ajournée.

A. L.

(Voir compte-rendu de la séance du matin en page 5).

A l'enquête Desrochers

Peter Paul Claire, de Jonquières, a témoigné, hier, à l'effet qu'il avait acheté du "whiskey blanc" de Marcel Desrochers. A l'enquête préliminaire de ce dernier, qui est accusé d'avoir conspiré pour effectuer la contrebande de \$25,000 de liqueurs alcooliques. Claire a lui-même été condamné à la prison pour possession illégale de liqueurs et il a rendu témoignage sous la protection de la Cour.

La cause de Desrochers se continuera cet après-midi.

Nominations municipales faites hier après-midi

COMMISSION METROPOLITAINE: M. Barrière remplace M. Filion; M. Taillon remplace M. Raynault; M. Côté remplace M. Jarry.

NOUVEAU MAIRE SUPPLEANT: M. Léon Trépanier.

COMMISSION ATHLETIQUE: M. Rochon, président; M. Lesage, vice-président; MM. Dubreuil et Quinn, commissaires. La nomination du 5e commissaire et des secrétaires est différée.

COMMISSION DE L'AQUEDUC: MM. L'Archevêque, Dupéré et Bélanger.

COMMISSION DE LA COLONISATION: MM. O'Connell et Jalbert.



M. Ovide Taillefer, échevin du quartier Saint-Joseph et président du comité exécutif de la ville de Montréal. (Blank & Stoller)

Beauharnois a gain de cause contre l'Hydro d'Ontario

Déclaration de M. Hepburn

TORONTO, 13.—L'hon. juge Hugh Rose, de la Cour suprême de l'Ontario, a condamné la Commission hydroélectrique d'Ontario de payer à la Beauharnois Light, Heat and Power Co., la somme de \$573,750 et les intérêts à 6 p.c., sur la somme de \$83,750 à compter du 20 novembre 1935; sur \$245,000 à compter du 20 octobre 1935 et sur \$245,000 à compter du 20 janvier 1936. L'hon. Mitchell Hepburn, premier ministre de la province d'Ontario, informé de ce jugement a déclaré qu'une législation sera édictée incessamment pour protéger les intérêts de la province et de ce fait, la compagnie Beauharnois n'avait pas l'ombre d'une chance de percevoir quoi que ce soit sur ce jugement rendu par le juge Hugh Rose.

Le juge a déclaré que la Législature d'Ontario ne détenait pas le pouvoir de détruire des droits extra-provinciaux provenant de contrats dument signés et ne pouvait pas non plus enlever au pouvoir judiciaire de cette province, le droit de valider ces droits. De plus, la section 3 de la loi édictée par le gouvernement provincial dans le but d'annuler les contrats signés entre diverses compagnie productrices d'énergie électrique du Québec et la Commission hydroélectrique de l'Ontario, est ultra vires.

Il en résulte que la compagnie Beauharnois a droit au jugement rendu contre la Commission hydroélectrique pour les sommes dues le jour où la cause fut intentée.

FEU M. J.-A. PAQUET

QUEBEC, 13. — M. J.-Albert Paquet, ancien échevin du quartier St-Roch, est décédé aujourd'hui à l'âge de 77 ans.

Presque percluse des membres

Elle souffrit de sciatique durant 25 ans

Les personnes sujettes à la sciatique devraient lire cette lettre d'une femme qui en fut affectée durant des années, mais qui parvint à trouver le soulagement.

"Durant 25 ans", dit-elle, "je souffris de sciatique au côté droit et avais même des maux de reins qui me forçaient à garder le lit, parfois jusqu'à deux ou trois semaines de suite. Quand je me levais le matin, j'endurais des douleurs insupportables dans les bras et les jambes. Un jour, on me parla des Sels Kruschen. J'en pris une bouteille, sans toutefois éprouver beaucoup de soulagement. J'en essayai une seconde bouteille et commençai à me sentir mieux. Je n'ai pas cessé depuis de prendre Kruschen." — (Mme) H. L.

Les douleurs de la sciatique sont fréquemment causées par l'excès d'acide urique dans l'organisme. Deux des ingrédients dont se composent les Sels Kruschen aident particulièrement à la dissolution de l'acide urique. Les autres ingrédients contenus dans ces sels favorisent ensuite l'expulsion, par les organes internes, de cet acide dissous.

Vote de sympathie

Les membres du local 1375 de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, à Lachine, ont adopté une résolution de sympathies et de condoléances à la famille du regretté Alexandre Montbrland, ex-président du local 134, et vice-président du local 1375. Les membres regrettent la disparition de M. Montbrland qui fut toujours un homme de devoir et un convaincu et les nombreux services rendus à l'union locale et à la cause des charpentiers-menuisiers du district de Montréal, de Lachine en particulier, ont gravé son nom dans le souvenir durable des membres.

M. J.-P.-L. Brien condamné à payer \$2,250

L'hon. juge Philippe Demers, de la Cour supérieure, a condamné, hier, M. J.-P.-L. Brien, à payer à Donat Campeau, agriculteur de Ste-Scholastique, la somme de \$2,250, à la suite d'un accident d'auto survenu sur le boulevard Goula. Le demandeur réclamait la somme de \$15,397 sous le prétexte que les blessures reçues au cours de l'accident lui causaient une invalidité de 50 p.c. pour le reste de sa vie.

AVIS

Les ouvriers en chaussures sont instantanément priés de s'adresser à M. Alf. Blais, agent d'affaires du Syndicat des travailleurs en chaussures, avant d'accepter un emploi de la "Dependable Slippers." Cet avis a une importance exceptionnelle dans les circonstances, et les ouvriers intéressés ont le devoir d'en prendre une bonne note. — (Communiqué)

La démission du Dr Raoul Poulin a été acceptée

QUEBEC, 13. — L'honorable Paul Sauvé, président de l'Assemblée législative, a aujourd'hui officiellement accepté la démission du docteur Raoul Poulin devenu député du comté de Beauce et a transmis la démission à M. L.-P. Geoffrion, greffier de la Couronne en chancellerie. Un mandat pour l'élection complémentaire sera émis prochainement mais la date n'en a pas encore été fixée.

Le docteur Poulin avait annoncé sa démission comme député de l'Union Nationale dans une lettre adressée au président de l'Assemblée législative datée du 15 novembre. Il n'avait alors donné aucune raison de sa démission.

Voici la position des partis à l'Assemblée législative de Québec: Union Nationale 75; Libéraux 14; Vacant 1.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. M. C.
Publiée et imprimée par la Association des Journalistes Canadiens
Incorporée.
REDACTION ET ADMINISTRATION, 1125, rue Marie-Anne, est
Montréal
Case postale 1450. — Téléphone: FALKIRK 11719

MONTREAL, JEUDI, 14 JANVIER 1937

Seul un grand courant populaire peut calmer le militarisme suspect et inexplicable du gouvernement

Aujourd'hui s'ouvrira, dans la capitale fédérale, une session parlementaire qui, pour toute courte qu'elle doit être, n'en aura pas moins une grande importance historique.

Suivant la coutume, on fera le débat d'usage sur le discours du Trône, sur le budget général, sur des questions de routine; on parlera longuement sur les chinoïseries de la procédure concernant la reconnaissance officielle de George VI comme souverain légitime, sans que personne aie cependant l'intention de contester son titre ni de prouver que nous devrions avoir un autre roi, etc., etc. Mais un fait transcendant rendra historique cette petite session: l'attitude que prendront les Chambres sur le réarmement du Canada.

Comme le faisait remarquer hier un correspondant d'Ottawa, le gouvernement King-Lapointe a, sans en avoir prévenu le peuple ou ses représentants, fait des achats considérables d'engins de guerre. Et, fait saillant, ces armements sont des armements offensifs et facilement transportables à l'étranger.

Si le Canada était réellement menacé, le peuple canadien serait unanime à vouloir assurer sa défense. Mais encore serait-il du devoir du gouvernement de le dire, et surtout de le prouver. Dans tous les pays où l'on vote de gros budgets militaires, on le fait franchement, en disant aux populations en quoi elles sont menacées, quelles sont les faiblesses de leurs frontières, à quels dangers les armements doivent parer. Mais ici, contrairement à la politique d'honnêteté et de franchise que tous les gouvernements accordent à leurs administrés, on procède ténébreusement, hypocritement. On ne dit rien à la population, on lui cache les décisions prises (à Londres, puis au Conseil canadien des ministres); on manœuvre par la politique du fait accompli mais inexplicable et encore moins justifié. On annonce soudainement que des armements achetés ont été livrés et qu'il va falloir payer tel montant.

Nous en sommes rendus à cette politique occulte et perfide pour plusieurs raisons. La première est que le gouvernement au pouvoir s'est toujours fait élire en posant au grand champion contre le militarisme; tout son passé "électoral" l'accuse, il a honte de l'extrême contradiction entre ses promesses et sa conduite, entre ses déclarations et ses actes. La deuxième raison est qu'on n'arme pas pour la défense du Canada. On ne bâtit pas des forteresses, des affûts de canons, des places fortes, des abris maritimes ou terrestres. Non, on achète seulement des armes offensives, absolument inutiles en Canada mais qui ont surtout l'"avantage" de pouvoir servir à l'étranger. Quand on examine nos armements, on ne peut les considérer, au point de vue militaire, que comme le complément d'une force armée dont la base n'est pas en ce pays.

Cette soudaine et rapide accumulation d'armements surtout utiles à l'étranger, immédiatement après le passage de M. King à Londres, nous lancera infailliblement dans la participation à une guerre étrangère, si on laisse le britannisme prendre le pas sur le canadianisme en ce pays. Comment arrêter ce dangereux gaspillage?

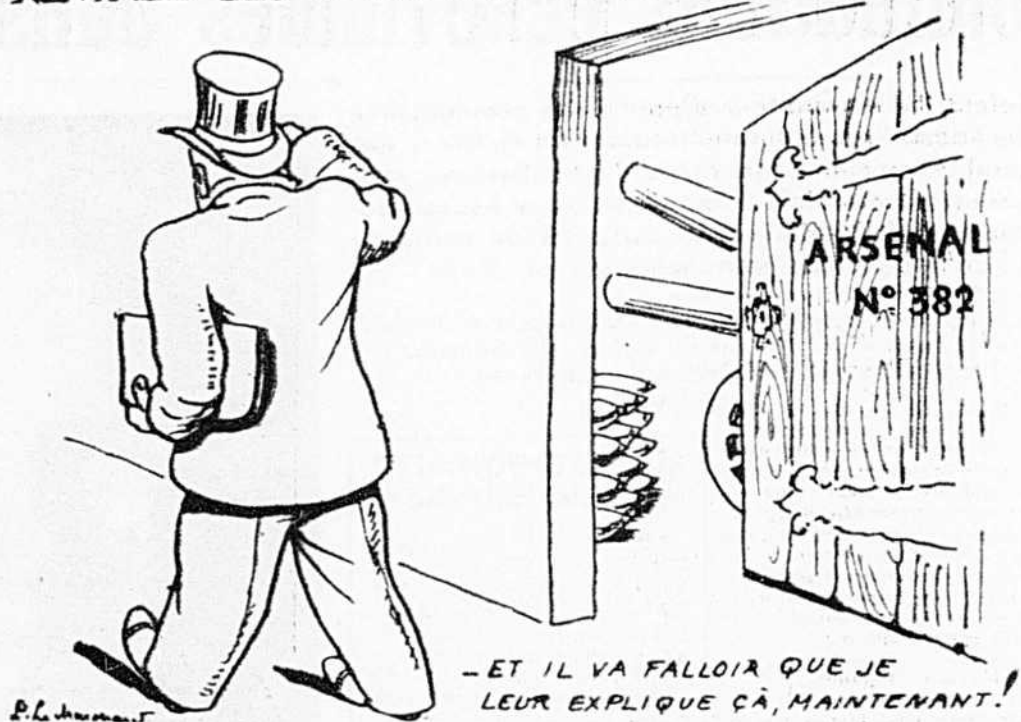
Se fier à la Chambre des Communes? L'exemple du passé nous démontre suffisamment ce qu'il faut en penser. Le patronage et le "graissage" à même les milliards dépensés pendant une guerre offrent beaucoup d'attraits à plusieurs; la conviction que les intérêts anglais ou européens priment l'intérêt canadien est le guide de plusieurs autres; le claquement du fouet partisan, accompagné du cri "Drop it or get out" (Pliez ou sortez du parti), en impose encore à certains caractères serviles. Il y aura bien quelques patriotes sincères qui n'abdiqueront pas, qui sacrifieront leur carrière politique, s'il le faut, mais quel sera leur nombre?

Le Sénat? Dans sa causerie au Canadian Club, le 21 décembre dernier, l'hon. Sénateur Meighen déclarait qu'il ne faut pas trop se fier au Sénat pour le salut du Canada, que le Sénat doit céder devant les grands courants populaires (excuse pour le rappel de l'Article 98, sans doute). C'est la "bonne vieille doctrine démocratique" qui veut que la tête de la nation abandonnant les prérogatives de son onction, sa vision et son expérience, doit se laisser conduire par les pieds, lorsque ceux-ci deviennent turbulents sous l'excitation d'habiles agitateurs. Et une expérience trop fréquente prouve que le sénateur Meighen a raison de considérer ainsi le système, quelle qu'en soit la valeur.

Puisqu'il en est ainsi, il n'y a qu'une chose à faire: créer par la propagande et l'agitation un courant populaire tel que les représentants du peuple seront obligés de céder devant lui. C'est ainsi qu'on s'y est pris pour obtenir le rappel de l'Article 98.

Les forces du mal savent très habilement créer ces courants violents qui emportent les politiciens dans leur remous. Les forces du bien, si elles ont la même habileté, hésitent tou-

RENTREE DES CHAMBRES A OTTAWA



Un comité exécutif conforme aux promesses

L'administration publique de la métropole est, dans sa forme, quelque peu semblable à celle des provinces, sur laquelle elle paraît avoir été calquée.

Nous avons un maire qui, comme le lieutenant-gouverneur, signe toutes les pièces officielles pour leur donner le sceau de la légalité; un Comité Exécutif qui tient lieu de ministère, prépare les règlements, le budget, les initiatives nouvelles à faire voter; un conseil municipal plénier qui étudie les propositions de l'Exécutif, les amende, les approuve ou les rejette par son vote majoritaire.

Sans qu'il en ait le pouvoir spécifique—à l'instar du gouverneur qui désigne le premier ministre—il est devenu presque de tradition, depuis quelques années, que le maire désigne le président de l'Exécutif, et qu'ensuite tous deux travaillent à choisir les quatre autres membres de l'Exécutif, de façon à satisfaire l'opinion publique exprimée dans le choix des échevins.

Contrairement aux régimes précédents, le maire Raynault, qui est député de l'Union Nationale pour l'Assomption, n'a pas voulu soumettre au peuple une liste déterminée de candidats à l'échevinage. Il a demandé aux contribuables d'élire, dans chaque quartier, celui qu'ils croyaient être l'homme le plus compétent et le plus digne. Il a agi de la sorte en partant du principe que Montréal doit conserver son autonomie et que l'administration municipale doit être entièrement libre de tout parti ou coterie politique.

Les contribuables ont, à quelques exceptions près, réélu l'ancien conseil de ville. N'ayant pas eu "sa liste" avant et pendant la campagne électorale, le maire Raynault ne pouvait en avoir une après et essayer d'en former "son" Exécutif.

Suivant la promesse qu'il avait faite de scrupuleusement respecter l'autonomie et l'indépendance de l'administration municipale, il a formé un Exécutif qui devait être, le plus possible, l'image du conseil échevinal tel que choisi par le peuple.

En cela, il a tenu parole et rempli ses promesses électorales.

Il suffit d'étudier sommairement la composition du nouvel Exécutif, les origines politiques de ses membres, leurs opinions exprimées dans le récent passé, pour admettre que le nouveau maire n'a pas voulu abuser, voire même user, de son prestige pour former un "ministère" municipal qui soit en majorité conforme avec la politique qu'il soutient lui-même à la Législature. On ne fera jamais croire ni même soupçonner à personne que le nouvel Exécutif en est un de l'Union Nationale. Loin de là, car il ne représente que les proportions de nuances politiques dont l'électorat s'est librement doté, étant laissé sans contrainte à ses propres recherches et initiatives.

Si M. Raynault était venu devant le peuple avec une liste déterminée de candidats de son choix, comme l'avait fait auparavant l'ex-maire Houde à deux reprises, alors il aurait eu le droit de former un Exécutif de son choix, un Exécutif reconnu comme étant de l'Union Nationale. Mais il n'a pas voulu qu'il en fût ainsi et, après l'élection, n'a pas voulu s'arroger un droit qu'il n'avait pas réservé.

Le nouvel Exécutif, dans les circonstances, devrait satisfaire toute la population. Dans la lourde tâche qu'il a accompli, il est en droit de compter sur l'appui des contribuables et du conseil municipal, car la coopération générale est encore ce qui aidera le mieux la ville à sortir des difficultés de la crise.

jours à la mettre en action, et quand elles le font c'est généralement toujours en retard. Avant qu'il ne soit trop tard et qu'on ait laissé le gouvernement nous engager malgré nous dans une politique funeste dont nous ne pourrions ensuite plus sortir, créons tous ensemble le grand remous vraiment canadien et patriotique qui forcera nos gouvernants à respecter le sentiment et l'intérêt canadiens.



La participation du Canada dans la course aux armements fera couler beaucoup d'encre et de salive, chez les partisans comme chez les adversaires.

Le débat public est déjà commencé, avant même que des précisions aient été données officiellement par le gouvernement.

Le député John-H. Blackmore, crédit-social, de Lethbridge, a déclaré mardi que les crédits pour les armements ne seraient jamais assez considérables "puisque la responsabilité de défendre l'empire nous incombe autant qu'à tout autre pays britannique".

Le même soir, à Notre-Dame-de-Grâce, le député M. J. Coldwell, C.C.F., de Rosetown-Biggan, s'est prononcé contre toute dépense d'armements, contre toute participation à une guerre étrangère et a demandé l'isolement politique du Canada.

Le même jour encore, les députés libéraux Pierre Gauthier et Alphéa Crête, de Portneuf et Saint-Maurice-Lafèche, se sont catégoriquement prononcés contre la politique de réarmement.

Tout semble indiquer que les deux vieux partis se disputeront à "l'enclume militariste" le bloc solide ontarien, sans trop se soucier de ce que pensent les autres provinces.

Il se peut aussi que "les autres provinces" prouvent de la façon la plus inattendue que le sentiment ontarien n'a pas un privilège éternel à l'orientation de la politique canadienne, et que le reste du Canada a encore son gros mot à dire.

Le chef conservateur provincial Rowe fait campagne au détriment des droits scolaires canadiens-français et fait des gains. M. King, qui détient déjà 67 sièges ontariens, riposte par un renchérissement de militarisme, afin de n'en rien perdre. Et, pendant ce temps-là, nous restons gros Jean comme devant. N'est-il pas temps de faire notre réaction et de la faire puissante?

Victoire pour M. Adhémar Raynault

Il obtient la nomination d'un comité exécutif qui favorisera son administration et le programme qu'il a préconisé au cours de la dernière campagne électorale.—Les nouveaux commissaires sont: MM. Taillefer, Jeannotte, Filion, Hogan et Lacombe.—Echange de paroles assez vives entre MM. Raynault et Trépanier.—La déclaration écrite du nouveau maire.—Les quatre anciens commissaires et quelques échevins prononcent des discours.—M. Goyette, leader du conseil.

Au début de la séance du conseil municipal hier matin, M. Goyette propose que les échevins suivants soient nommés membres du comité exécutif: MM. Taillefer, Filion, Lacombe, Jeannotte et Hogan, et que M. Taillefer soit nommé président du comité exécutif. Le maire lit la motion et immédiatement M. Léon Trépanier prend la parole.

M. Léon Trépanier

"Nous allons vous laisser l'entière responsabilité du choix de votre exécutif, dit M. Trépanier en s'adressant au maire. Vous avez déclaré avoir un mandat spécial, malgré les attributions restreintes attachées aux fonctions du maire". M. Trépanier rappelle alors le résultat des divers ballottages qui ont précédé la nomination du comité. "Je suis content continue le représentant de Lafontaine que vous ayez choisi des hommes qui seront capables d'aller devant le public, en Ontario et partout défendre le prestige, la bonne réputation de notre ville, des hommes qui ont le courage, l'expérience, qui sont suffisamment agressifs pour pouvoir faire honneur à la situation d'une ville qui est la deuxième ville française du monde et qui a un budget de \$53,000,000.

J'ai déclaré au cours de ma dernière campagne que je n'ai pris aucune attitude sur l'élection à la mairie, parce que je m'en foutais, parce que le maire de Montréal aux termes de la charte est tout simplement un roi soliveau, un bonhomme qui est bon pour aller aux banquets ou assister à des eueches et recevoir toutes autres personnes que des chômeurs.

Ce n'est pas la faute du maire qui vient d'être élu, c'est la charte qui le veut ainsi. C'est le conseil actuel qui sera appelé à déterminer les modifications à la charte.

Parlant ensuite des avatars de la politique M. Trépanier termine en souhaitant succès au futur comité exécutif.

M. J.-M. Savignac

"Le maire a laissé entendre, dit M. Savignac qu'il voulait un exécutif de son choix. Et pour imposer cet exécutif il a mis de côté de précieux collaborateurs, des administrateurs sérieux qui pendant deux ans et demi avaient donné le meilleur d'eux-mêmes dans l'intérêt des citoyens. Il a choisi son exécutif, qu'il le prenne et qu'il le garde. Nous lui avons offert notre collaboration la plus complète et il l'a refusée.

Que le maire administre avec son exécutif. Je forme des vœux pour que son administration soit fructueuse, mais je lui dis: votre administration part mal".

M. J.-H. Brien

M. Brien dit au maire qu'il l'a appuyé partout et en toutes circonstances. Il fut un des premiers à endosser sa politique. Il l'a appuyé notamment dans son élection comme député de l'Assomption.

Il dit qu'il avait droit à un poste. Il ajoute que l'on a fait une campagne hypocrite contre lui mais qu'il aura confiance en M. Raynault tant que l'on ne lui prouvera pas que le nouveau maire est un hypocrite. Il déclare qu'il est aussi honnête que tout autre membre du conseil, y compris le maire.

Puis l'échevin de Rosemont annonce qu'il ne votera pas.

M. Hector Dupuis

M. Dupuis déclare qu'il va voter pour le comité exécutif demandé par le maire. Je n'ai pas participé à la lutte à la mairie. L'ancien maire M. Houde a dit quelques bons

mots pour moi, mais on n'aurait pas dû n'en faire un crime pour m'empêcher d'être réélu au comité exécutif.

Je demande cependant au maire d'être bien convaincu de mon désir sincère de la plus entière collaboration, non seulement pour lui, maire de Montréal mais aussi pour le comité exécutif.

M. Dupuis continue et dit qu'il croyait pouvoir représenter la classe ouvrière. Je suis de la classe des salariés, non celle des rentiers, et des riches commerçants. Or il n'y a pas de représentant des salariés dans le nouveau comité.

M. Léo McKenna

L'échevin du quartier Mont-Royal remercie les échevins canadiens-français d'avoir laissé aux échevins anglophone le soin de choisir le représentant anglophone du comité sans même que les échevins canadiens-français aient suggéré un seul nom.

Il reste indépendant et votera sur la valeur des mesures présentées. Il espère que le nouveau comité exécutif équilibrera le budget.

Le Dr Z. Lesage

Dans le choix d'un comité exécutif M. Lesage aurait favorisé l'ancien. Et les commissaires ont été élus le 15 décembre ce qui prouve que la population était satisfaite. M. Lesage était sur la première liste mais après de nombreux marchandages on l'a remplacé.

Il y a un vice dans l'administration actuelle dit M. Lesage et il faudra remédier à cet état de choses le plus tôt possible.

Nous avons un bon gouvernement à Québec et je suis sûr qu'il modifiera le mode de taxation. Mais on devra le faire en songeant à protéger le petit propriétaire.

M. Lesage dit que l'ancien comité exécutif n'avait jamais été divisé comme l'ancien maire Houde l'avait prétendu.

M. Lesage termine en déclarant que le sort en est jeté. Il s'incline devant le choix du nouveau comité et lui offre son entière collaboration. Il ajoute que si on prend le vote, il s'abstiendra de voter.

M. Jos. Schubert

M. Schubert, échevin de St-Louis dit qu'il a été élu échevin pour veiller à la bonne administration de la ville. Il va remplir tout son devoir. Il appuiera les bonnes mesures et combattra les mauvaises, les schémas et les chemers.

M. Omer Côté

M. Omer Côté, échevin du quartier Ville-Marie déclare qu'il représente un des plus importants quartiers de la métropole. Il dit que le vote des électeurs n'a pas été une approbation pour la réélection du nouveau comité car personne ne savait qui composerait ce comité. Il faut amender la charte. La chose devrait être préparée par une commission échevinale. Les échevins en effet sont en mesure d'indiquer les mesures qui s'imposent.

M. J.-A. Bonnier

L'échevin de Saint-Paul dit qu'il a toujours marché droit et qu'on aura bien de la peine à lui fourrer dans la tête qu'il faut marcher en sautillant. Il promet sa collaboration au nouveau maire et aux nouveaux commissaires.

M. A. Raynault

M. Raynault répond aux échevins et il échange des paroles assez vives avec M. Trépanier. Le maire



Le nouvel exécutif de la ville de Montréal. — En haut, de gauche à droite: MM. ALFRED FILION; OVIDE TAILLEFER, président; F. HOGAN; au centre, dans le même ordre: MM. TREFFLE LACOMBE; Son Honneur le maire ADHÉMAR RAYNAULT; J. E. JEANNOTTE; en bas, M. A. E. GOYETTE, leader.

assure qu'il n'a pas voulu influencer le conseil de quelque manière. Il dit qu'il est prêt à collaborer avec ceux qui seront choisis. Il ne faut pas, explique M. Raynault, chercher à laisser planer des soupçons comme l'a fait M. Trépanier. Le représentant du quartier Lafontaine se lève alors pour entreprendre une courte polémique avec le maire.

M. Raynault rétorque alors qu'il démasquera toujours l'attitude de ceux qui veulent entraver l'œuvre des administrateurs municipaux. Il dit que les hypocrites n'auront pas la haute main au conseil. M. Raynault lit ensuite une déclaration sur la politique qu'il entend suivre. Nous publions ici quelques extraits de cette déclaration:

"Puissions-nous, avec la grâce de Dieu que nous avons invoqué tout à l'heure réussir pleinement notre tâche en y consacrant toute notre volonté.

J'aspire à mettre en œuvre au plus tôt le programme que j'ai soumis au peuple. Messieurs les membres du conseil vous avez été élus pour collaborer harmonieusement avec moi. Le maire n'exerce pas de pouvoirs exécutifs véritables. C'est une anomalie.

Le maire dit qu'il souhaite que par une législation réparatrice, conforme à la volonté des contribuables, on rendra à la fonction de maire des pouvoirs plus étendus.

Le maire dit M. Raynault est en effet dans un état d'infériorité, à l'égard de ses collègues de Toronto, de Québec et des maires des plus petites municipalités.

Le plus tôt nous pourrions remédier à cette situation, le mieux ce sera pour sauvegarder la dignité de Montréal.

Je vous prie de considérer qu'une tâche considérable nous attend. Pour maintenir le bon renom de Montréal nous devons veiller jalousement sur les biens de la communauté.

On ne doit jamais se départir d'une attitude digne dans les réunions du conseil. Je réclame l'effort désintéressé

de chacun pour le bien-être de la population et l'amélioration de son sort. Je n'ai à servir à l'hôtel de ville aucun parti, pas même le mouvement rationnel que je représente cependant comme député.

Je suis ici pour servir les intérêts bien compris des citoyens de Montréal".

M. Allan Bray

L'échevin de St-Henri dit qu'il s'est fait beaucoup de cabale en ces derniers jours. Mais il n'est pas satisfait et il le dit sans amertume, sans vengeance. Il ne veut pas de présidence et il déclare qu'il n'y eut pas de ballottage pour le représentant de la partie ouest au comité exécutif. Il ne veut pas de faveurs mais il n'est pas prêt à admettre qu'un nouveau venu comme M. Jeannotte a plus de compétence que lui.

Il n'accepte donc pas la liste du maire et il sera dissident. M. Bray reprend son siège. Le conseil vote la nomination des commissaires dont les noms lui ont été soumis. M. Bray enregistre sa dissidence. Le conseil vote ensuite à l'unanimité la nomination de M. Goyette comme leader. La séance est ensuite ajournée à 2h. 30.

A. L.

SYMPATHIES

La Fédération des Amicales des FF. du Sacré-Coeur, prie le Rév. Père Cousineau, ainsi que tous les religieux des Clercs de Ste-Croix d'agréer ses plus sincères sympathies à l'occasion de la mort du Rév. Frère André.

MAISONS CONDAMNÉES

Sur les accusations portées par l'inspecteur en chef des établissements industriels et commerciaux, U.-A. Robert, plusieurs patrons d'usines et de magasins étaient traduits devant le juge Desmarais, hier sous l'accusation d'avoir laissé travailler des ouvriers et employés après 10 h. du soir, la veille de Noël. Le juge imposa à tous une amende de \$10 et les frais ou une peine de huit jours de prison. Les noms des prévenus suivent: Blinn's Limited, la Boucherie Oscar, S. Cohen, Corono 5, 10 and 15 cents Store, Gruber & Sons Ltd., Kishly's Hosiery Shop, Sam Lamber, la Maison Charles Limitée, Olympic 5, 10 and 15 cents Store, le magasin Patcher, Regout 5, 10 and 15 cents Store, B. Rosenzweig et Wise Brothers.

Nouvelles plantes au Jardin Botanique

Le R. F. Marie-Victorin, directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal et du Jardin botanique de Montréal, a annoncé hier que M. Henri Teuscher, aviseur technique du Jardin botanique, est revenu de New-York avec une jolie collection de 400 plantes diverses, obtenues des Jardins botaniques de Brooklyn et de la compagnie Boyce-Thompson, de Yonkers, New-York. Au cours de son voyage à New-York, M. Teuscher a étudié sur place les jardins d'enfants qui ont atteint un développement important dans la métropole américaine.

TROUVE MORT DANS UN DEPOTOIR

Un chômeur du nom de Dennis Sweeney, âgé de 47 ans, sans domicile connu, a été trouvé mort hier après-midi, dans une cabane qu'il s'était construite sur le dépotoir de la rue Majeau, à la Pointe Saint-Charles. Son corps a été remis aux autorités de la morgue en prévision de l'enquête du coroner qui aura lieu ce matin.

Les premiers d'été à coudre furent fabriqués en Angleterre il y a deux cents ans; on les portait sur le pouce.

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

Les diplomates cherchent une formule de neutralité

ON SE BAT AVEC FUREUR AUTOUR DE MADRID

PARIS, 13. — (Dép. part.) — L'apaisement s'accroît, au fur et à mesure que la Russie s'écarte de l'Europe. Ce qui prouve une fois de plus combien l'influence de Moscou est funeste pour la paix du monde. Mais procédons par ordre.

La bataille de Madrid

Autour de Madrid la bataille fait rage.

Contre-attaquée par les rouges, les nationaux, qui avaient subi, hier une deuxième défaite, et avaient dû reculer dans plusieurs endroits, ont repris rapidement le dessus, et ont reconquis les positions perdues, en améliorant même, dans plusieurs localités, les lignes précédentes.

Au cours de ces combats acharnés, les nationaux ont infligé de fortes pertes aux rouges, et ont fait un nombre assez important de prisonniers, appartenant à la fameuse Légion Internationale.

Les dernières nouvelles de l'Espagne signalent ce soir que l'attaque des nationaux se développe sur un grand secteur, et que Madrid est presque complètement entourée...

La terreur dans la capitale

D'après des informations de source privée on sait que les chefs rouges, sont furieux de l'échec subi.

Une sorte de Directoire Militaire — à la tête duquel il y a un général russe muni de "pleins pouvoirs" — a voulu donner, comme on dit, "un exemple".

Plus de cinquante volontaires de la Légion Internationale, qui avaient abandonné hier leurs postes, ont été appelés devant ce Directoire, et après un jugement plus que sommaire, immédiatement fusillés à la présence de tous leurs camarades.

On ignore si l'effet "moral" voulu a été atteint par cette exécution en masse; mais ce qui est certain c'est que la population restée encore dans la ville en a par-dessus la tête des terroristes rouges, et qu'elle n'attend qu'une occasion pour s'en débarrasser.

La question du Maroc

Quant à la question du Maroc, elle est définitivement réglée.

Jamais, au grand jamais, l'Allemagne n'aurait songé à occuper le Maroc espagnol. Le résident général de France à Casablanca a dû en convenir.

Toutes les nouvelles alarmistes à ce sujet lancées de Paris, avaient eu pour source les milieux bolchéviques qui se trouvent tout près de la Présidence du Conseil de M. Léon Blum.

Ces éléments en sont aujourd'hui pour leurs frais.

Car, non seulement la conversation engagée entre le gouvernement français et le Reich a permis d'éclaircir le malentendu, mais elle a ouvert la voie à des négociations d'un ordre plus général.

Les négociations franco-allemandes

Ces négociations qui se déroulent actuellement portent non seulement sur l'affaire espagnole, mais sur l'ensemble des relations franco-allemandes.

Il serait puérile de croire qu'un accord soit déjà réalisé. Comme il faut se méfier des excès de pessimisme et des nouvelles alarmistes, de même il faut accueillir avec prudence toutes les informations exagérément optimistes.

Disons que pour le moment on cause...

Les termes de la conversation sont les suivants:

au sujet de l'Espagne, le gouvernement de Berlin serait disposé à empêcher le départ des volontaires

Allemands à condition que la France en fasse autant, et qu'elle surveille étroitement la frontière espagnole.

en revanche, la France et l'Allemagne jetteraient les bases d'un accord commercial en vertu duquel Berlin obtiendrait des matières premières, et aurait le marché français ouvert pour certains produits manufacturés, en compensation d'un régime de faveur fait aux vins et à d'autres produits français.

De ce premier accord pourrait naître, ensuite, un accord politique et même militaire, remplaçant le pacte de Locarno. Mais tout ceci est pour le moment une éventualité encore très éloignée.

Médiation italienne

Il est certain que délivrés de l'intrigue russe, les pays européens pourront évoluer avec une plus grande aisance.

Et il se pourrait que l'armoire de l'accord franco-allemand, germe lui-même de base à une entente européenne générale.

On en a une preuve dans deux faits.

Le premier est celui-ci. Le gouvernement de M. Léon Blum vient de proposer à la Chambre un projet de loi l'autorisant à déposer de leur nationalité les Français qui iraient se battre comme volontaires en Espagne. Evidemment, il ne s'agit que d'un remède à retardement, car dans les files rouges il y a, à l'heure actuelle, plus de 15.000 Français... Mais ce serait un commencement d'entente, auquel pourrait correspondre une mesure du même genre de la part de l'Allemagne. Quitte à trouver, ensuite, la formule pour garantir le blocus espagnol d'une manière effective, non seulement par mer, mais également par terre.

Ce qui — comme nous l'avons toujours dit — constitue la partie la plus délicate et la plus difficile du problème.

L'autre fait est le suivant.

On a de plus en plus l'impression que les chancelleries européennes cherchent en ce moment surtout une entente plus vaste et plus générale.

C'est pour cela que dans les milieux politiques français on attribue une très grande importance au voyage soudain que le vice-chancelier allemand général Von Goering vient de faire à Rome.

Goering, en effet, est parti ce matin de Berlin en avion, et est arrivé dans l'après-midi à Rome, où il a eu aussitôt une conversation avec Mussolini.

Que se sont-ils dit les deux hommes d'état?

On l'ignore pour le moment, car aucun communiqué n'a été publié. Mais il est presque certain que dans la situation actuelle, Mussolini doit jouer le rôle de médiateur afin de mettre au point une formule capable d'être agréée par tout le monde, et de mettre ainsi fin à la tension européenne, qui n'a que trop duré.

UN PARI FATAL

SPEZIA, Italie, 9. — Giovanni Dominici, âgé de 64 ans, avait gagné le pari qu'il boirait trois litres de vin en une minute. S'en retournant chez lui au village de Mesio-la, Dominici tomba dans un étang et s'y noya.

ETRANGERS DETENUS

NANKIN, 13. — On craint dans les milieux ministériels que les rebelles de la province de Shensi, dirigés par des éléments communistes, ne détiennent des étrangers comme otages à Sian-Fu afin d'empêcher les aviateurs du gouvernement de lancer des bombes sur cette ville.

LA MAISON NATALE DE Mme SIMPSON TRANSFORMEE EN MUSEE ET ETABLIE A N.-YORK

NEW-YORK, 13. (dép. part.) — La vieille maison du 212 East Biddle Street, où naquit Wallis Warfield, qui devait devenir plus tard Madame Simpson, et causer la chute d'un roi, vient, à la suite des événements, de prendre une valeur considérable.

Cette bâtisse, qui n'était qu'une quelconque maison de Baltimore, est actuellement l'objet d'une âpre lutte entre les marchands de biens aux Etats-Unis.

Un musée

L'idée était venue tout de suite à plusieurs sociétés d'acquiescer l'immeuble du 212 East Biddle Street, pour le transformer en Musée payant. La curiosité aidant, nul ne doutait empêcher de sérieux bénéfices de l'exploitation de cette attraction.

C'est ainsi que le propriétaire du 212 se vit littéralement assailli de propositions d'achat. Son frère, l'avocat J.-Elmer Weisheit, consulté, conseilla vivement la vente, car il ne s'agissait pas d'attendre que la curiosité s'affaiblisse autour de l'affaire pour vendre l'immeuble.

C'est ainsi que M. Allen Weisheit, cédant aux conseils de son frère, a vendu très cher la maison qu'il avait achetée presque pour rien il y a un an à un certain Samuel J. Schleisner.

"212 East Biddle Street Inc."

Le premier soin du nouvel acquéreur fut de construire une société "incorporée" pour l'exploitation de la maison Wallis.

Trois employés du bureau légal Weinberg et Sweten constituèrent pour le compte de M. Samuel J. Schleisner la "212 EAST BIDDLE CORPORATION". Les hauts personnages qui composent la société sont: Miss Catherine Stewart, Miss Edna M. Steedman, et Miss Everett L. Buckmaster.

Ainsi, trois femmes vont exploiter les aventures d'une femme...

Dans un parc d'attractions

C'est encore une femme qui a eu une autre idée.

Il s'agit de Miss Bert Nevins, de New-York laquelle veut imiter les milliardaires qui transportèrent les chapelles gothiques de la vieille Europe pour en faire des salles à manger dans leurs parcs de Floride...

Elle a donc proposé de démolir pierre par pierre la maison de Wallis, et de la reconstruire sur les bords de l'Hudson, dans le parc d'attractions de New-York.

La discussion est compliquée, car

Les nouveaux aspects de la question sociale en France

MISE EN GARDE DES ORGANES MINISTERIELS

PARIS, 13. — (dép. part.) — La Chambre des Députés a abordé aujourd'hui la discussion de quelques projets de loi se rapportant à la situation juridique des travailleurs français sur la base du nouveau contrat collectif de travail.

Mais il ne s'agit là que d'un commencement...

Le "gros morceau", ainsi que nous le disions hier, ne sera entamé que dans quelques jours, lorsque "ces Messieurs de la Confédération Générale du Travail" le jugeront opportun.

Avertissement socialiste

Déjà les organes ministériels, et surtout LE POPULAIRE, porte-parole personnel de M. Blum, tiennent à mettre en garde l'opinion publique contre toute idée que le Front Populaire aurait abandonné son caractère de lutte de classe.

Voici, en effet, les propres termes de la conclusion d'un article du POPULAIRE:

"On feint de croire que les "ennemis de la propriété" ont dû mettre de l'eau dans leur vin et, pour dissimuler leur recul ou leur défaite, faisant bonne mine à mauvais jeu, aller se cacher au fond d'un vote unanime. Il n'y a qu'un malheur: ces principes inscrits dans la nouvelle disposition additionnelle l'étaient déjà dans l'avant-projet des accords Matignon, qui ont marqué à la fois l'avènement du gouvernement de Front populaire et la politique sociale tant attaquée à droite comme menaçant l'ordre.

Il serait donc inutile de recourir à des "contres" entrant dans le même genre d'escrime, pour tirer de l'humanité obtenue un triomphe à l'actif du "droit syndical", si peu "respecté" par le grand patronat en tout temps et moins

il est certain que, commercialement, l'affaire serait meilleure à New-York qu'à Baltimore. Mais les habitants de Baltimore comptent beaucoup sur cette attraction pour attirer les touristes, et ne se montrent guère partisans de l'idée de Bert Nevins.

La presse de Baltimore réclame avec insistance que l'on garde cette magnifique "attraction locale"...

Peut-être un jour—visiteuse anonyme—Madame Simpson viendrait-elle, au milieu de la foule des touristes, revoir la maison de son enfance...

Car, même l'intimité de sa jeunesse, n'aura pas été respectée!...

que jamais aujourd'hui dans les conflits de Lille et du Nord."

Le malentendu

Naturellement ce langage ne va pas sans inquiéter le reste du pays.

LA JOURNÉE INDUSTRIELLE remarque que le pays continue à "vivre sur un malentendu".

"Nous vivons actuellement sur un malentendu funeste à tout redressement décisif de notre activité économique. Ce malentendu tient à ce qu'on a annoncé que les réformes sociales en cours se dérouleraient dans le cadre des institutions politiques et économiques existantes, alors que, volontairement ou non, tout se passe comme si l'on était décidé à briser le cadre et à démolir les institutions."

Le problème des salaires

Mais ce n'est pas tout!

La situation actuelle met sérieusement en danger — d'après une partie importante de l'opinion — l'avenir économique du pays.

C'est ce que dit LE TEMPS, en examinant de très près la question des salaires, et en affirmant ce qui suit:

"Quand les effets combinés de la première hausse des salaires et de celle des prix des matières importées auraient achevé de se faire sentir, notre capacité de concurrence sur le marché extérieur serait restée limitée, à la mesure de la moindre hausse des prix de revient. Or, la semaine de 40 heures et les augmentations de salaires qui sont réclamées par les syndicats représentent une surcharge encore plus lourde que celle qui nous a amenés à la dévaluation du franc.

Allons-nous donc voir reparaitre l'alternative devant laquelle le gouvernement, de son propre aveu, se trouvait placé à l'automne: ou l'autarchie ou la dévaluation? Puisqu'il prend la direction du mouvement général des salaires, il tient également dans ses mains le sort de toute notre économie nationale."

La "reprise"

A ces craintes sérieuses et fondées, le gouvernement réplique en disant que la France est "en pleine reprise".

Et à l'appui de ces affirmations, la presse officielle publie des statistiques d'après lesquelles certaines recettes de l'Etat ont augmenté cette année par rapport à l'année dernière. Mais on néglige tout simplement de dire qu'entre temps il y a eu une dévaluation de presque trente pour cent de la monnaie!

La vérité, c'est que le problème est plus vaste et plus complexe ainsi que l'indique le distingué économiste, M. Lucien Romier, dans LE FIGARO:

"Aussi longtemps que les capitaux se soustraient aux "investissements" à une somme de recettes fiscales approchant de ses besoins normaux, il sera contraint de remplacer lui-même par des subventions indirectes ou des avances sur marchés aux industries le soutien que le crédit à long terme devrait procurer aux dites industries, et tout cela retombera sur la Trésorerie, elle-même ne trouvant que des avances provisoires..."

"Les "reprises" anglaise et américaine, dont l'exemple est souvent invoqué, ne sont devenues réelles qu'à partir du moment où la prévision, calculant sur des données sociales et techniques à peu près stables, a permis le placement des capitaux à long terme: en 1933 en Angleterre, en 1934 aux Etats-Unis.

"Il ne semble pas douteux, malgré toutes les erreurs commises, qu'un retour à la stabilité produirait chez nous le même résultat. C'est le fonds qui manque le moins. Mais rien ne s'enracine dans une terre mouvante."

LA CARICATURE ETRANGERE



L'ANCIEN NEGUS.—Moi aussi j'ai abdiqué... Mais personne ne parle plus de moi!

(LE MERLO, Paris)

DES RÉVÉLATIONS AU PROCÈS SHUGAR

Jugement le 27 dans la cause de Saul Shugar accusé du crime d'incendie.—Me Philippe Monette attaque les témoignages des agents de la Commission des Incendies.—Les "subpoena" de la commission.—La Couronne et les lampions chez l'accusé.

Les deux dernières audiences du procès de Saul Shugar, accusé d'incendie volontaire se sont déroulées, hier, sous la présidence du juge Amédée Monet, occupant une grande partie de la matinée et de l'après-midi. A la barre des accusés se trouve Saul Shugar, 49 ans, demeurant à 3669, rue Coloniale, qui est accusé d'avoir mis le feu à son logement le 17 mars 1936.

Me Crankshaw, avocat de la Couronne, représente la poursuite alors que Mes Philippe Monette et Alban Flaman occupent pour la défense.

Les dernières audiences de ce long procès devaient apporter des révélations pour le motif intéressantes.

Des dépositions reçues au cours de l'instance, il ressort que Shugar qui tient deux magasins en ville avait quitté sa demeure à 8 heures 30 le 17 mars 1936, le matin, alors que sa femme était partie déjà ainsi que ses deux enfants. Shugar avait une fenêtre à réparer à un de ses magasins et ayant besoin de sa femme, celle-ci avait préparé un lunch pour les enfants qui devaient demeurer à l'école. Enfin, la clef de l'appartement avait été laissée chez le propriétaire, demeurant au premier étage, juste au-dessous de l'appartement de l'accusé, ainsi que cela se faisait souvent.

Or vers 9 heures, suivant lui, M. Franck qui demeure au troisième me sentit une odeur de fumée. Il avertit le service des incendies. Mais, d'après les pompiers c'est bien plus tard, vers 9 heures 42 que les pompiers se seraient rendus sur les lieux de l'appel qui lui avait été transmis. La corroboration des divers témoins permet de fixer vers cette dernière heure, la découverte de l'incendie.

DES LAMPIONS

Les pompiers eurent vite fait d'éteindre le feu qui n'avait pas fait encore de ravages considérables, mais ils trouvèrent les lampions posés sur des éponges imbibées de gazoline répartis dans les différentes pièces du logement comprenant quatre chambres.

Le soir même de l'incendie, M. Eric Neuman, investigateur de la Commission des Incendies de la ville de Montréal se rendit chez le propriétaire de Shugar où il rencontra ce dernier.

Il le convoqua pour le lendemain. Il revint en effet le lendemain assisté des détectives Dean et Henri Crépeau de la Commission des Incendies.

"LES SUBPOENA"

D'après le sergent-détective Henri Crépeau, Shugar attendait sur le trottoir, ne pouvant entrer parce que la police avait posé un cadenas à la porte du logement. Les trois hommes ainsi que Shugar seraient montés dans le logement pour y faire leurs constatations. Comme Me Monette insiste près du témoin pour savoir si Shugar assistait bien aux constatations, le témoin semble quelque peu embarrassé, déclarant qu'il croit qu'il y était. M. Neuman, Dean et moi étions ensemble et je pense que Shugar devait y être. Mais on verra que M. Neuman déclara par la suite que Crépeau avait donné ordre à Shugar de sortir. Le témoin Crépeau explique alors qu'il demanda ses noms et surnoms à l'accusé et remplit un "subpoena" qui était signé en blanc et le donna à Shugar pour qu'il aille à comparaître le lendemain devant la Commission des Incendies. Me Philippe Monette demande alors au témoin: "Ce sont ces "subpoena" que vous donnez aux gens et que vous décrivez après lorsqu'ils ont comparu?" Le témoin répond affirmativement. Et il ajoute: "On cite les gens pour le lendemain, c'est nous autres mêmes qui faisons les enquêtes en délivrant les "subpoena" qui sont signés en blanc avec une "griffe". Si les commissaires ne sont pas là, on fait rattraper les intéressés." En terminant il dit qu'il n'a rien entendu

de ce qui s'est dit en haut et n'a pas remarqué si M. Neuman a fait attendre Shugar.

UNE CONVERSATION

Le détective Dean rapporte textuellement les questions posées à Shugar par Neuman et les réponses de l'accusé (date du feu, heure, ignorance de l'existence des lampions et des éponges) mais il se déclare incapable de dire où cette conversation a eu lieu, soit dehors, soit dans la maison. Il ignore encore si M. Neuman, Crépeau ou lui-même se sont identifiés avant de poser les questions et avant de pénétrer dans le logement. Me Philippe Monette s'étonne de ce genre de mémoire à la fois si précise et si défective.

M. NEUMAN

C'est le tour de M. Neuman, il vient affirmer qu'il a parlé à Shugar sur le trottoir et que M. M.



SAUL SHUGAR

Pépia et le photographe étaient présents à cet entretien. "Nous sommes montés et Shugar a suivi mais Crépeau lui a dit de s'en aller." Le témoin déclare que c'est aux détectives de prévenir les intéressés. Mais Me Philippe Monette insiste pour savoir si ce n'est pas le devoir du témoin de prévenir les intéressés avant de commencer ses recherches. Et M. Eric Neuman de répondre: "Si on agit ainsi ils auraient le temps de faire bien des choses." Il dit encore qu'il demanda à Shugar quand sa femme était sortie le jour de l'incendie, quand ses enfants étaient sortis et quand il était sorti lui-même. J'ai pris des notes sur mon carnet comme je le fais d'habitude. Je l'ai fait étant avec l'accusé sur le trottoir. Ma mémoire est bonne. J'ai un carnet pour chaque cas. Me Philippe Monette lui jette alors: "Et vous n'en aviez pas pour l'affaire Cohen?"

MME SHUGAR

Mme Shugar paraît à la barre des témoins quelques instants seulement disant qu'elle n'a jamais eu connaissance des lampions et des éponges trouvés dans la maison puis elle explique la présence de journaux dans les diverses pièces du logement: elle avait lavé le plancher deux ou trois jours avant et avait laissé des papiers de journaux étendus sur les parquets pour éviter qu'ils se trouvaient sales trop rapidement. Elle déclare qu'il n'y avait chez elle de tapis ni dans la cuisine ni dans la chambre.

L'ACCOUSE

Avec M. Paul Shugar, c'est Me Alban Flaman qui interroge le témoin. Celui-ci n'avait aucune connaissance des lampions ni des

éponges et il ignore qui a pu les disposer ainsi dans la maison. Sa femme et ses enfants étaient partis avant lui. Lui-même est sorti le jour de l'incendie à 8 heures 30. Ce sont les mêmes déclarations qu'il a faites à M. Neuman non le lendemain de l'incendie et sur le trottoir, mais bien le soir même de l'incendie, chez son propriétaire, au premier étage, à 8 heures du soir. M. Neuman était seul.

"Mon fils, ajoute M. Shugar, est venu vers 10 heures me dire qu'un voisin venait de lui dire qu'il y avait eu un incendie à la maison. J'allai prévenir ma femme à l'autre magasin, six blocs plus loin, en lui disant d'aller voir."

M. Neuman est rappelé à la barre, il reconnaît être allé chez le propriétaire de l'accusé le soir de l'incendie. "Je lui ai posé des questions ce soir-là, mais je lui ai donné des instructions pour le rencontrer le lendemain et alors, sur le trottoir je lui ai posé à nouveau les mêmes questions". Me Philippe Monette reproche au témoin d'avoir refusé de produire son rapport à l'enquête sous prétexte qu'il était "privé". Le témoin le montre et on constate qu'il est du 25 mars.

L'audience de l'après-midi est consacrée aux plaidoiries.

PLAIDOIRIES

Me Monette expose que lors de l'incendie il n'y avait personne dans le logement depuis plus d'une heure. Neuman questionne le soir Shugar et prétend se servir de ces déclarations à l'audience. Il retourne à la maison le lendemain et empêche l'accusé d'être présent à ses constatations. Les deux détectives essayent de dire que Shugar était présent. L'avocat demande de rejeter les déclarations des trois agents de la Commission des Incendies qui sont des témoins intéressés. En effet il ressort des textes officiels que la Commission des Incendies est payée par la ville de Montréal, mais que celle-ci est remboursée des deux-tiers des salaires par les compagnies d'assurances-feu. On oblige donc moralement ces gens à découvrir partout des incendies volontaires et à faire des causes. Et Me Monette explique qu'à la commission les intéressés sont cités par des subpoena émis de la seule autorité d'un détective, qu'ils ne peuvent se faire représenter ni citer de témoins, usages injustes.

Me Monette ajoute que M. Neuman n'est pas croyable sous serment, car il a reconnu à l'audience du matin que dans l'affaire Cohen, il avait dû répudier des déclarations qu'il avait faites antérieurement sous serment ainsi que dans l'affaire Vidal. Ce témoin a encore varié dans cette affaire en parlant de sa conversation avec Shugar qui eut en réalité lieu le soir de l'incendie. L'avocat montre ensuite que les clefs, étant chez le propriétaire, celui-ci dont le mobilier n'est pas assuré, mais dont les immeubles sont au contraire assurés à intérêt à ce que le feu prenne chez Shugar qui est assuré.

Pour faire l'inspection de la maison, il a fallu prendre les clefs chez le propriétaire qui les détenait.

Le propriétaire ayant possibilté et intérêt à mettre le feu, il y a un doute dont doit bénéficier l'accusé.

LA POURSUITE

Me Crankshaw fait valoir que tout semble au contraire prouver que c'est bien Shugar qui a mis le feu. Il est parti le dernier. Les lampions mettant environ une heure à brûler, le propriétaire n'aurait pas eu le temps de tout disposer et allumer dans le temps écoulé entre le départ de Shugar et le moment où l'on eut connaissance du feu. Le fait d'avoir remis la clef au propriétaire pourrait être une feinte pour détourner les soupçons. En outre, Shugar était assuré. Le Procureur de la Couronne trouve en outre l'attitude de l'accusé singulière lorsqu'il fut avisé de l'incendie.

L'affaire est mise en délibéré. Jugement le 27 janvier.

Chef d'orchestre accusé du meurtre d'une jeune fille

NORWICH, Conn., 13. — Robert Simpson, âgé de 23 ans, chef d'orchestre de New-London, a comparu aujourd'hui en Cour criminelle sous l'accusation de meurtre au premier degré, à la suite de la mort d'Ellen Sullivan, survenue à la salle de danse Danceland le 18 juillet dernier, lorsque la jeune fille s'est lancée hors d'une fenêtre.



ROBERT SIMPSON

Pour sa défense, Simpson prétend qu'il n'a pas assailli la jeune fille âgée de 17 ans, mais plutôt qu'elle s'est lancée hors de la fenêtre, pendant qu'elle était saoulée. L'Etat base son accusation sur une déclaration ante-mortem donnée par la victime à un médecin deux jours avant sa mort.

Le Dr Charles Kaufman, médecin de l'unité sanitaire du comté, sera appelé comme témoin pour prouver que la victime est morte des suites d'une violente attaque portée contre elle par Simpson. Ce dernier présentera de nombreux témoins du sexe faible pour démontrer qu'il a toujours été un gentilhomme envers les dames.

Trois médecins témoigneront à l'effet qu'Ellen Sullivan fut assaillie. Lors de son arrestation, Simpson a déclaré qu'il s'était rendu à la salle de danse avec la victime parce qu'elle était devenue hystérique après avoir bu trop de bière. Il l'aurait laissée sous les soins d'une femme, Joseph Hermes, qui accompagnait la victime avant sa rencontre avec Simpson n'ea qu'elle était en état d'ébriété lorsqu'il l'a quittée.

ELKO, Nevada, 13 — Deux hommes sont ensevelis dans la mine Delano à la suite d'un éboulement survenu à 300 pieds sous terre. Cette mine est située dans un district isolé de la frontière de l'état d'Utah.



ELLEN SULLIVAN

Grands développements dans l'industrie du pays

D'après le Service Industriel du Canadian National l'année qui commence promet d'apporter un grand développement dans l'industrie canadienne. Il ne s'agit pas d'un "boom", mais de grands progrès fondés sur l'essor du commerce.

Parmi les signes de reprise ce service du Canadian National note que la Canadian Packers, de Toronto, ouvrira une succursale à Vancouver qui coûtera un demi-million, que la Ford Motor Company ouvrira, à Vancouver aussi, une usine d'assemblage et qu'elle agrandira ses usines de Regina, et que plusieurs firmes décident de construire leur propre usine quand elles ne trouvent pas un immeuble à leur goût. Cette dernière ligne de conduite est interprétée comme une plus grande confiance dans l'avenir industriel du pays.

Cet optimisme que l'on constate partout fait croire au service industriel du Canadian National que plusieurs nouvelles firmes viendront s'établir au Canada cette année et il se prépare, en conséquence, à les aider de ses conseils et de son expérience pour choisir un site favorable.

La politique d'immigration de l'Union Sud-Africaine sévèrement condamnée

LE CAP, Union Sud-Africaine, 13. — Le Dr D.F. Malan, chef de l'opposition nationaliste, a présenté hier une motion afin de réprover la politique du gouvernement au sujet de l'immigration de juifs, tout particulièrement des juifs allemands. Devant une Chambre remplie à capacité, le Dr Malan a déclaré que sa motion n'était nullement inspirée par le nazisme allemand mais uniquement par la politique poursuivie envers les réfugiés juifs allemands par le Canada, la Grande-Bretagne, la France, la Belgique et la Hollande. Ces pays ont limité l'immigration de ces réfugiés. En tout, 13 pays ont agi de la sorte.

Le Dr Malan a ajouté que l'Union Sud-Africaine était confrontée par un problème juif. Le commerce se trouve maintenant entièrement entre les mains de la minorité juive pendant qu'un grand nombre de fermiers sud-africains sont incapables de gagner leur vie sur la terre.

"La race juive, d'ajouter le Dr Malan, parce qu'elle est insatiable-

ble forme une juiverie internationale exclusive. Un exemple peut se trouver dans le boycottage des marchandises allemandes. Il a proposé que le yiddish ne soit plus considéré comme langue européenne, ne pour fins d'immigration; que les étrangers ne puissent s'engager dans le commerce sans permis; qu'ils se trouvent dans l'obligation de révéler leur nom réel et qu'un permis de séjour de trois ans soit accordé aux immigrants juifs. La connaissance du yiddish seulement n'est pas désirable au point de vue de la culture sud-africaine. L'arrivée récente de 650 immigrants juifs a donné lieu à ce débat.

M. R. Stuttaford, ministre de l'Intérieur, protesté contre cette insulte à la race juive et il a rappelé tout le bien prodigué à l'Union Sud-Africaine par ses citoyens de nationalité juive. Si nous ne pouvons leur rendre justice et droit de citoyens, a-t-il déclaré je dis à tous les citoyens légaux dans ce pays. "Dieu sauve l'Union Sud-Africaine".

La session la plus importante depuis la Guerre

Elle s'ouvre aujourd'hui à Ottawa.—Des problèmes de la plus grande importance y seront discutés, notamment celui des armements.

OTTAWA, 13. — (Spécial à l'illustration Nouvelle).—La session la plus importante tenue depuis la guerre s'ouvrira demain à Ottawa. Les représentants des 245 divisions électorales du Canada devront prendre des décisions d'une importance capitale pour l'avenir de notre pays. L'ouverture de la session donnera lieu à tout le cérémonial d'usage. Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, fera lecture au sénat du discours traditionnel soumis en réalité par le ministre fédéral.

Il sera évidemment question de l'amélioration des affaires. Quoique la question du chômage soit encore une question importante, elle ne tiendra pas le haut du pavé. Par contre, les questions des armements, de la politique poursuivie par le gouvernement au sujet de la crise constitutionnelle anglaise, de la vente du blé, la réorganisation du service de l'agriculture, l'aide aux propriétaires, les législations sociales, les nouvelles ententes commerciales, la conférence impériale, la participation du Canada à la Société des Nations, le déficit de \$100,000,000, les \$100,000,000 d'obligations à rencontrer au cours de 1937, l'immigration à outrance préconisée par l'hon. R.-B. Bennett, les changements à réaliser au pacte confédératif, seront toutes l'objet de violentes discussions.

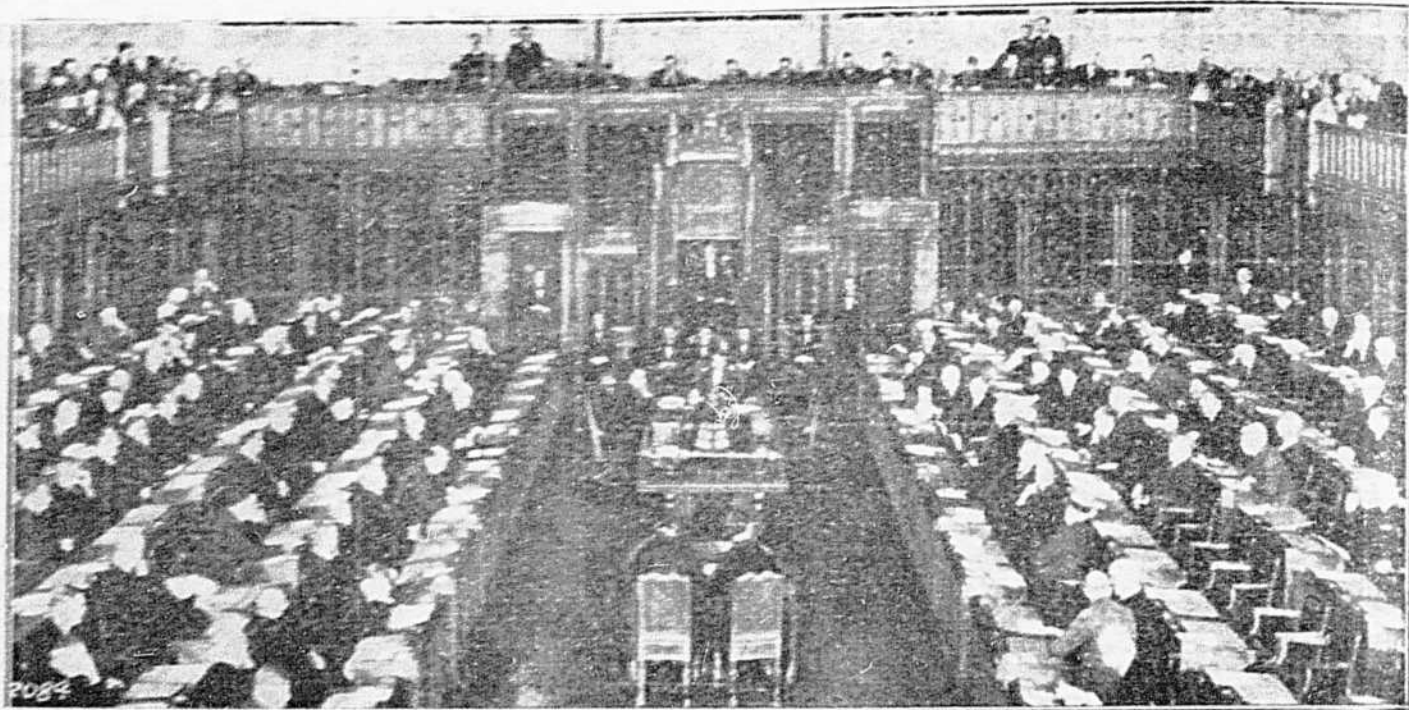
Depuis son arrivée au pouvoir, l'hon. Mackenzie King a maintenu sa majorité intacte. Depuis la dernière session, trois députés libéraux et un conservateur ont été élus au cours des élections partielles. Voici comment se divisent les partis politiques à l'ouverture des Chambres:

Libéraux, y compris les Indépendants, ...	179
Conservateurs, y compris 1 Indépendant, ...	40
Crédit-Social, ...	17
C. C. F. et Fermiers-travailleurs	8
Restauration, ...	1

Les armements

Les ministériels ont soulevé la question des armements. On prétend à tort que les côtes du Pacifique sont menacées d'un danger d'invasion soit par la Russie, soit par le Japon. On recherchera ce vain prétexte pour imposer aux contribuables canadiens, une contribution annuelle gigantesque au bénéfice des munitionnaires et des ouvriers anglais, donc au grand détriment de nos ouvriers.

Jusqu'ici, les ministériels ont refusé d'expliquer catégoriquement la véritable raison d'être de cette nouvelle politique. On évite la question en ne parlant que des menaces de guerre. La seule menace réelle proviendrait des Etats-Unis. De ce côté, il n'y a pourtant rien à craindre. Bien au contraire, car la fameuse doctrine américaine Monroe nous assure la participation armée



La Chambre des Communes au cours d'une séance.—L'ouverture de la session aura lieu aujourd'hui selon toutes les solennités d'usage. On s'attend, par la suite, à ce que les débats sur les armements et la crise constitutionnelle anglaise soient des plus violents et les plus aptes à créer des mouvements d'opinion publique fort inquiétants pour le gouvernement.

des Etats-Unis contre l'invasion de toute puissance étrangère sur notre continent.

De deux choses l'une: ou le parti libéral entend obtenir une forte baisse électorale de la part du trust anglais des armements où le premier ministre veut déployer cette politique d'armements devant le trône anglais comme cadeau du Canada à l'occasion du couronnement du Roi. Ce sont les seuls véritables aspects de la question. Dans un cas comme dans l'autre, on aurait tort d'imposer de nouveaux sacrifices au peuple canadien après ceux que nous subissons depuis 1914. On s'attend à ce que cette politique provoque une réaction intense dans plusieurs provinces du pays et notamment, dans le Québec. On s'attend aussi à ce que la population avisera ses députés respectifs qu'ils devront voter contre ce projet de loi, ou s'attendre à une écrasante défaite lors des prochaines élections. Dans maints milieux, on réclame un référendum national, au sujet de cette question des armements.

Les pactes commerciaux

Lors de la dernière session, le gouvernement King s'est empressé de signer un traité commercial avec les Etats-Unis. Au cours de la présente session, la députation discutera la question de renouveler le pacte commercial signé en 1932 entre le Canada et la Grande-Bretagne. Ces deux pays sont les meilleurs clients du Canada. A eux seuls, ils procurent à notre pays 70 pour cent de tout notre commerce international. Des ententes commerciales à signer avec d'autres pays de moindre importance pour le Canada seront aussi discutées ou proposées.

La crise constitutionnelle

Les députés dont la politique est vraiment canadienne soulèveront un violent débat au sujet de l'attitude poursuivie par le gouvernement lors de la fameuse crise constitutionnelle anglaise. On reprochera au ministre d'avoir engagé le pays

dans une politique qui pourrait aboutir à de multiples complications. Ces députés seront d'avis que le gouvernement n'avait pas l'obligation de s'immiscer dans une question relevant uniquement du gouvernement anglais, d'autant plus qu'il n'a consulté réellement le gouvernement canadien que sur la question sentimentale impérialiste et nullement sur la question constitutionnelle. Il s'ensuivra, paraît-il, un violent débat à ce sujet.

La vente du blé

Le blé, comme d'habitude, sera de nouveau l'objet de maints débats, surtout de la part de la députation de l'ouest canadien. La faillite du gouvernement de maintenir une commission du blé active, la vente libre des stocks à moins de \$7 1-2 sous, la demande des députés de l'ouest au gouvernement d'intervenir dans ce commerce, seront aussi l'objet de vifs commentaires. Le gouvernement attend le rapport de la commission Turgeon avant d'annoncer sa politique au sujet de la vente du blé.

On s'attend aussi à ce qu'il soit question aux Chambres de la réorganisation du ministère de l'Agriculture au sujet de l'Office des débouchés commerciaux, de l'augmentation des pouvoirs conférés aux commissaires du commerce canadien à l'étranger et de la réorganisation de la structure économique des Chemins de fer nationaux.

Les logements

Un plan général de l'amélioration du problème du logement sera de nouveau soumis aux Chambres. Ce plan serait divisé comme suit: venir en aide aux citoyens aptes à se construire des logements; financer la construction de logements salubres pour les ouvriers et légiférer pour permettre aux propriétaires d'obtenir les fonds nécessaires à l'amélioration de leurs propriétés. Le ministre du Travail présentera aussi un plan pour permettre l'établissement de la jeunesse dans les services forestiers, l'aviation, l'industrie minière et l'agriculture, plan recommandé par le comité spécial d'aide à la jeunesse.

Le budget

Le budget présentera un aspect assez angoissant pour les contribuables du pays. En plus d'un déficit de près de \$100,000,000 malgré une augmentation de \$60,000,000 dans les revenus, le Canada devra faire face à des obligations échues au cours de 1937 au montant de \$400,000,000. En vue des négociations commerciales en cours avec la Grande-Bretagne, on doit s'attendre à d'importants changements dans le tarif douanier au bénéfice de l'Angleterre. On ne s'attend pas à l'imposition de nouvelles taxes pas plus qu'à une diminution du fardeau qui pèse sur le dos des contribuables.

M. ROLAND BEAUDRY REELU PRESIDENT

La nomination pour les officiers de la Jeunesse libérale de Montréal a eu lieu hier après-midi et a donné les résultats suivants, tous ayant été élus par acclamation: président, M. Roland Beaudry; secrétaire, M. Edouard Pharon; trésorier, M. Vincent Brosseau; organisateur, M. Claude Jodoin.

Le président, M. Beaudry, est le président sortant de charge et le secrétaire, M. Edouard Pharon occupait également le même poste l'an dernier. M. Brosseau était président du comité de publicité et M. Jodoin était le président de la section St-Jacques. Le conseil général se compose des officiers ci-haut mentionnés, des présidents de sections et des présidents des divers comités.

M. Roland Beaudry, président sortant de charge, qui avait manifesté le désir de ne pas briguer de nouveau les suffrages, a été déclaré réélu président par l'officier-rapporteur en vertu d'un bulletin de présentation signé par les présidents des sections.

M. Marcel Gaboury était l'officier-rapporteur.

Lois sociales

Avant qu'un programme de législation sociale de grande étendue ne soit édictée, il sera nécessaire d'attendre d'abord, une amélioration constante des finances publiques et ensuite, la décision du Conseil Privé de Londres au sujet de la validité des lois sociales du gouvernement Bennett. Si le Conseil Privé décide que le gouvernement fédéral n'a pas le privilège de s'immiscer dans les questions d'assurances contre le chômage ou des pensions, il faudra de toute nécessité rechercher l'obtention d'amendements au pacte confédératif. D'ailleurs, le Dominion n'a pas l'obtention d'amendements au pacte confédératif. D'ailleurs, le Dominion n'a pas l'intention de se lancer dans des projets dont le champ d'action est douteux.

Les amendements à obtenir au pacte confédératif pourraient être l'objet d'un nouveau blocus de la part du Sénat. On s'attend à ce que le gouvernement craigne d'amorcer de nouveau cette épineuse question par suite de la mésentente entre les provinces à ce sujet.

La conférence impériale

Il n'existe aucun doute que la participation du Canada à la prochaine conférence impériale qui suivra de près le couronnement de S. M. George VI sera aussi l'objet d'un vif débat. La députation réclamera assurément du ministère

des déclarations formelles au sujet des engagements que prendront nos représentants à cette conférence. Il sera sans doute question de la participation du Canada aux guerres impériales et de l'après-faiteuse question de l'achat d'armements d'offensifs dans le but évident de participer un jour à des guerres dans lesquelles l'Angleterre sera engagée. La position du Canada devra être définie de façon catégorique à cette conférence. Il est à souhaiter que la députation ne fasse pas le jeu du chien couchant à ce sujet.

La Société des Nations

L'inutile et coûteuse participation du Canada aux délibérations aussi inutiles et coûteuses de la Société des Nations sera aussi l'objet de vifs commentaires en Chambre. Plusieurs députés prendront une attitude fort tranchée à ce sujet et demanderont au gouvernement de nous retirer de cette Société utile uniquement pour parlementer sans jamais agir.

Devant un tel programme, il devient évident que le gouvernement ne peut accomplir tout ce gigantesque travail d'ici au premier mai prochain, date du départ des députés canadiens pour le couronnement du Roi. Nos législateurs ne peuvent solutionner d'aussi importants problèmes en quatorze semaines. Il faudrait inévitablement ajourner les Chambres au mois de juillet ou août afin de parachever cet immense travail législatif.

L'opposition

Le chef conservateur, l'hon. R.-B. Bennett, constituerait de nouveau une opposition par lui-même. Il devra sans doute expliquer aux Chambres et au pays tout entier, sa fameuse déclaration londonienne au sujet de l'immigration. M. J. S. Woodworth et Mlle MacPhail défendront la politique des C. C. F. Les partisans du Crédit-Social soulèveront de nouveaux débats sur des questions qui les intéressent tout particulièrement. De toute façon, les événements se dérouleront avec rapidité à Ottawa et la population doit s'attendre à des débats d'une violence inaccoutumée.

Grande réunion dans la paroisse St-Enfant-Jésus

La section St-Enfant-Jésus de la Société St-Jean-Baptiste tiendra une grande assemblée ce soir, à 8 heures, au sous-sol du presbytère. Une invitation particulière est faite aux industriels, marchands, voyageurs de commerce, agents et membres de corps de métiers. La réunion sera présidée par le docteur J.-B. Prince et la causerie prononcée par l'avocat Jos. Blain.

La profondeur moyenne de la couche de sable du désert du Sahara est d'environ 20 à 30 pieds.

LA POLICE DE MONTREAL FELICITEE PAR UNE INFIRME DE PASSAGE ICI

"Je suis d'avis que les policiers de Montréal sont les plus polis et les plus gentils du monde" déclarait hier à un journaliste une dame d'Ontario en visite à Montréal. Cette dame marche avec des béquilles et chaque fois qu'elle se trouvait à une intersection de rues, un de nos braves policiers lui tendait une main secourable. Elle se rendit lundi à l'Oratoire Saint-Joseph où un policier lui aida à sortir d'un auto et la reconduisit jusqu'à la porte de l'Oratoire. Cette dame a bien raison. Nos policiers et nos pompiers ont rendu de fiers services aux milliers de citoyens qui se sont rendus à l'Oratoire dernièrement. Ils méritent la reconnaissance et l'appréciation de la population.

BRICK BRADFORD —

— CONQUÉRANT DE L'AIR



Le capitaine et son équipage abandonnent Brick, s'enfuient à bord de l'unique chaloupe.



Ils viennent à peine de quitter la goëlette, qu'une vague géante soulève l'embarcation.



...et les projette à la mer.



Durant ce temps la goëlette, avec Brick à bord, sombre lentement.

La FIANCÉE PERDUE

par GUY DE NOVEL

FEUILLETON de
"L'ILLUSTRATION NOUVELLE"

Publication autorisée par la
Société des Gens de Lettres

No 29 (Suite)

Leur conversation s'achevait à peine qu'un coup de sonnette vibra au rez-de-chaussée du petit hôtel particulier.

Presque aussitôt, un domestique apparut :

— M. de Verneuil, annonça-t-il.
— Tiens! s'exclama Raymond, cet excellent ami! Vous permettez, mère?

— Allez, allez, mon enfant.

Et, tandis qu'elle le suivait affectueusement du regard, il sortit et se hâta de gagner son atelier où le visiteur avait été introduit.

C'était un grand jeune homme blond, aux yeux bleus, qui se leva avec empressement à son entrée :

— Ah! te voilà, Breton!

— Rentré d'aujourd'hui même.

— Pas possible!

— Mais oui.

— Et alors, satisfait?

— Je crois bien! Je vais te raconter ça, d'ailleurs!

Et, ayant sonné pour faire apporter des liqueurs, il commença de narrer à son ancien condisciple des Beaux-Arts ce qu'avait été son séjour dans un coin encore peu connu de la vieille Armorique. En même temps, et pour illustrer son récit, il lui montrait les croquis qu'il avait pris, sans toutefois faire voir ceux de Mlle Verrier.

M. de Verneuil l'écoutait en silence, très intéressé.

— Eh bien! fit-il enfin en attendant sur un plateau d'argent le verre de Venise où brillait du whisky doré, à la bonne heure! Je vois que tu n'as pas perdu ton temps. Mais... il me semble que tu as oublié le Salon!

— Le Salon? fit Raymond, surpris. Mais non, c'est bien pour le Salon...

— Le Salon d'Automne? interrompit M. de Verneuil. Mais, moi, je te parle de celui de la Nationale et des Artistes Français, qui a lieu le mois prochain.

— Ah!... Oh! tu sais, je n'avais pas l'intention d'envoyer quelque chose cette année.

— Tu as tort, parce que ton absence sera remarquée.

— Comment cela?

— Mais oui, fit tranquillement son ami. Je vois pas mal de monde, tu le sais, et cette dernière quinzaine j'ai justement eu l'occasion de rencontrer un grand nombre de camarades et quelques pontifes dont plusieurs membres du jury. Or, tout le monde m'a demandé de tes nouvelles curieuses de savoir ce que tu exposais. Tu ne peux donc pas ne pas figurer! Ça ferait le plus mauvais effet!

Raymond était devenu très perplexe :

— Non, c'est vrai.

— Absolument! Tiens, jusqu'à Lornon, de l'Institut, qui m'a dit : "Et la petite Finois, qu'est-ce qu'il va donner cette année? J'espère le trouver en progrès... C'est un joli tempérament!"

— Diab! murmura Raymond en se grattant l'oreille. Je ne m'attendais pas à cela...

— C'est pour te le dire que j'étais venu, poursuivait M. de Verneuil. Je pensais, précisément, que tu aurais peut-être l'intention de l'abandonner...

— Et tu avais pensé juste! Que veux-tu, on ne peut pas être partout à la fois! Mon projet était de préparer très sérieusement le Salon d'Automne, dans l'idée que j'y serais moins noyé qu'à la Nationale...

— Envoie tout de même quelque chose, pour marquer le coup.

— Mais je n'ai rien de prêt!

M. de Verneuil haussa les épaules :

— Un peintre comme toi, mon petit Finois, a toujours quelque chose, voyons!

Et il ajouta, montrant d'un geste une toile inachevée qui reposait dans un coin :

— Envoie ça. Tu n'en as pas pour longtemps à le terminer.

— Ça? répéta Raymond en suivant le regard de son ami. Ah! Ma Danse!... Oh! je ne sais pas si...

— Fais-la voir, interrompit l'autre...

Le jeune homme se leva, alla prendre la toile et la déposa sur un chevalet, en pleine lumière.

M. de Verneuil cligna de la langue en signe d'approbation :

— C'est rudement vigoureux, ça! C'est fameux!

Le tableau représentait une jeune danseuse en tunique grecque, qu'on foudroyait et harmonieusement élan soulevait. Il était pour ainsi dire achevé, à l'exception de la tête qui n'était encore qu'esquissée.

— Mais, dis donc, fit subitement le visiteur, pour un paysagiste, voilà maintenant que tu te mets à faire des sujets vivants, presque du portrait!

— Je suis paysagiste en général, répliqua sentencieusement Raymond, mais je ne m'interdis pas une incursion dans d'autres domaines quand il me vient l'idée de quelque chose.

— Et tu as raison! Au diable les spécialisations trop absolues!... En tout cas, ta Danse est très bien, tu sais. Envoie-la!

Le jeune homme, très embarrassé, réfléchissait :

— Tu crois? Evidemment, j'ai encore le temps de faire la tête, à la rigueur...

— Dix fois le temps!

— Eh bien! fit-il, j'y songerai. En tout cas, merci pour ton conseil.

Ils causèrent alors quelques instants encore de choses et d'autres, puis M. de Verneuil prit congé.

Demeuré seul, Raymond s'assit sur le divan.

— Voyons, se prit-il à monologuer, Verneuil n'a pas tort, toutes réflexions faites. Il vaudrait mieux, en effet, que je figure à la Nationale. Or, je puis très bien y envoyer cette Danse; elle attirera d'autant plus l'attention qu'elle sort de ma manière habituelle et que les gens seront surpris...

— (A suivre)

NOS DESSINS A RECONSTITUER



LE DANGER QUI NOUS MENACE

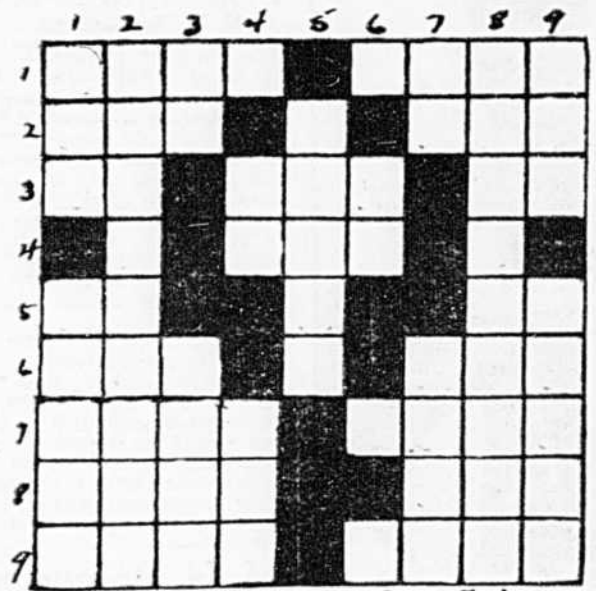
Il s'appelle le communisme et il a deux visages : un visage engageant quand il se présente à la foule dans les pays où il n'est pas le maître; un autre, repoussant, là où il règne. Je voudrais croire à ses paroles et j'en suis empêché par ses actes. Il consiste, en Russie comme en Espagne, à faire l'unité d'un pays par la suppression impitoyable et systématique de certaines classes sociales : noblesse, bourgeoisie, monde intellectuel, clergé sont voués à l'anéantissement. Sa haine est telle qu'elle ne respecte ni la vie, ni l'honneur de ses victimes, et qu'elle s'acharne à les faire mourir avec des raffinements de cruauté, inhumains et affreux. Rien ne peut excuser de semblables violences, et c'est pourquoi, sans prendre aucunement parti dans les affaires intérieures des autres nations, mais seulement au nom des droits les plus sacrés de l'humanité violée, comme au nom de notre fraternité chrétienne, à ces victimes de la haine, nous envoyons l'hommage de notre profonde et douloureuse sympathie.

Le communisme fait-il du moins le bonheur de l'ouvrier et du paysan dont il prétend établir la dictature? Sont-ils vraiment heureux ces enfants abandonnés par milliers parce que le régime a commencé par détruire la famille? Et si aujourd'hui on en revient, n'est-ce point que l'erreur était telle qu'il a bien fallu enregistrer l'échec? Sont-ils vraiment heureux ces ouvriers et ces paysans devenus serfs de l'Etat, dépourvus contre ce nouveau patron de tout droit de défense, n'ayant même pas la ressource de s'en aller?

Cardinal Liéart

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE-J. No 1

HORIZONTALEMENT

- 1-Angle formé par deux lignes, deux plans qui se coupent. Nom poétique de l'arc-en-ciel.
- 2-Point cardinal. Mesure agraire.
- 3-Deux consonnes semblables. Sorte de cabriolet, d'origine anglaise. R-L.
- 4-Un des cantons suisses, arrosé par la Rhodane.
- 5-Année. Nom de la seizième lettre de l'alphabet grec.
- 6-Affabli. Atlantique (abréviation).
- 7-Destinée. Matière noire et épaisse que produit la fumée.
- 8-Titr féodal de certains seigneurs. Se dit d'une difformité du pied, de la main.
- 9-Colère (pluriel). Personnes en général.

VERTICALEMENT

- 1-Adjectif démonstratif. Adverbe, pareillement.
- 2-Pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose l'hostie consacrée à l'autel.

- 3-I-T. Train, manière d'aller.
- 4-Symbole chimique du cuivre. Adjectif possessif.
- 5-Religieux de l'ordre du Mont-Carmel.
- 6-Préfixe qui indique répétition ou duplication.
- 7-Coup de baguette donné sur le tambour. Première leçon du jour.
- 8-Brusque entrée en général.
- 9-Substance dure, friable et d'un goût âcre. Très petites fleurs.

FELICITATIONS

La Fédération des Amicales des FF. du Sacré-Coeur, offre ses plus sincères félicitations et ses meilleurs vœux de succès, à Me Rodolphe Implants de Longueuil, à l'occasion de sa nomination au titre de Président de la Fédération des Amicales des Frères de l'Instruction Chrétienne.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE-I. No 100

M. Ernest Simpson a intenté une action pour libelle diffamatoire



Monsieur ERNEST SIMPSON

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné par la présente que SIGMUND ORAVEC, de Montréal, Québec, époux, présentera au Parlement du Canada, lors de la présente ou prochaine session, pour obtenir le divorce d'avec son épouse, DAME MARY SARADY, de Montréal, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 22ème jour de décembre, 1936.

ROYAL E. C. WERRY, C.R.
Procureur pour le requérant.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FRANCES DOROTHY SCOTT, de la cité de Montréal dans la province de Québec, femme mariée, s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine session pour une demande en divorce de son mari, HENRY A. SKINNER, lithographe, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté le 10 décembre 1936.

MARIUS LAFONTAINE,
5, St-Jacques Est, Montréal,
Procureur de la requérante.

La défenderesse est Mme Joan Sutherland. — Un commérage qui a de sensationnelles répercussions.

LONDRES, 13. — Ernest Aldrich Simpson, époux divorcé de la désormais célèbre Madame Wallis Warfield-Simpson, a intenté aujourd'hui un procès en libelle diffamatoire contre Mme Joan Sutherland. Cette dernière aurait lancé une rumeur à l'effet que l'époux Simpson aurait reçu une somme considérable afin de permettre l'obtention du divorce par son ex-épouse. Mme Sutherland est l'épouse du colonel A. H. C. Sutherland.

M. Simpson a refusé de discuter les raisons de la poursuite. Il a seulement confirmé la nouvelle qu'il avait intenté un procès à Madame Sutherland. Ce procès est le résultat des efforts tentés par Simpson pour faire taire la rumeur qui circule depuis qu'une règle nisi fut émise en faveur de son ex-épouse le 27 octobre dernier à Ipswich. Simpson est considérablement irrité depuis. Les avocats de Simpson ont refusé de discuter les détails de la cause.

Mme Sutherland aurait lancé cette rumeur au cours d'un dîner survenu à Londres après l'abdication du roi Edouard VIII. Des amis de Simpson présents à ce dîner lui ont répété les propos tenus par Mme Sutherland et serviront de témoins contre Mme Sutherland. L'époux de cette dernière est actuellement en route pour les Indes.

M. H. Béïque réélu maire de Chambly

CHAMBLY-BASSIN, 13. — M. Hortensius Béïque, député de Chambly à Québec, a été réélu pour un cinquième terme, maire de Chambly-Bassin, cet après-midi. Dans le quartier no 4, l'échevin Wilfrid Maheu a été réélu.

Dans le quartier no 2, l'échevin sortant de charge, M. Oscar Viau, aura de l'opposition en la personne de M. Zoltique Giar. Il en sera de même dans le quartier no 3, où M. Orla Lareau fera la lutte à l'échevin sortant de charge, M. Arsène Denault. M. R. Perrault, secrétaire-trésorier de la municipalité, agissait comme officier d'élection à l'appel nominal. L'élection à l'échevinage aura lieu la semaine prochaine.

M. E.-C. Lawn réélu maire à Campbell's Bay

CAMPBELL'S BAY, 13. — M. E.-C. Lawn, député de Pontiac à la Législature a été réélu maire du village de Campbell's Bay par acclamation. Les échevins T.-H. Mousseau, A. Smith et J. W. Derouin ont également été réélus par acclamation.



Madame WALLIS SIMPSON

La cause contre l'Eclaireur remise

Devant le juge Perrault a été appelée, hier matin, l'affaire de l'Eclaireur de Montréal, compagnie de publication, accusée d'avoir enfreint la loi sur les salaires minimums et le contrat collectif de travail.

A l'appel de la cause, Me Joseph Jean, avocat de la défense, fait demander par un confrère un ajournement parce qu'il est occupé devant une autre Cour. Il fait également valoir qu'une instance civile est actuellement pendante à raison des mêmes faits, devant la Cour Supérieure, pour paiement de la portion des salaires restée due.

D'accord avec l'avocat du comité conjoint, le juge remet cette affaire au 25 janvier prochain.

NORMAN, Okla. — Un "bureau de service social" de l'Université de l'Oklahoma offre de fournir une escorte aux jeunes étudiantes lorsqu'elles le désireront. Les frais du compagnon sont de 50 sous.

M. Bagley au club des Annonceurs

Le dîner-causerie d'hier, au Club des Annonceurs était présidée par M. Murray B. Chipman, vice-président du club. Les invités à la table d'honneur étaient MM. Arthur E. Bagley, directeur du bureau d'éducation physique du Metropolitan Life; N. Morris, de J.-J. Gibbons; S. Chard, directeur-gérant de Montréal Health Club; Dr A.-S. Lamb, directeur du département de culture physique à l'université McGill; K. Cooper, assistant du gérant de la publicité de Canadian Industries; J. J. Gallagher, de McKim Advertising Agency et L. S. Marsh, gérant de la division Mont-Royal de Metropolitan Life Insurance.

Dans sa causerie, M. Bagley a traité de la culture physique comme moyen de se tenir en santé. L'on prend soin des automobiles et radios, afin qu'elles fonctionnent bien mais souvent l'on oublie de prendre soin de son corps, dit-il.

La Colombie a exporté 3,785,635 sacs de café dans les autres pays, en 1936.

AVIS AUX CONSTRUCTEURS, PROPRIÉTAIRES ET OUVRIERS EN CONSTRUCTION

La Loi des Conventions Collectives de Québec, telle qu'amendée le 12 novembre 1936, vous oblige, tous sans exception, de payer les salaires minima et à vous limiter à 8 heures de travail par jour et 40 heures par semaine pour toutes réparations ou constructions nouvelles, et ce **SOUS PEINE D'AMENDE**

Le Comité Conjoint prendra action sans délai et sans autre avis contre tout employeur ou employé qui sera pris en défaut.

TRÈS IMPORTANT

N'oubliez pas que le jugement du Juge Casgrain dernièrement confirmé par la Cour d'Appel ne s'applique pas à tout travail exécuté depuis le 12 novembre, 1936.

Pour toute information communiquez avec le

Comité Conjoint des Métiers de la Construction

PLateau 9616

617 Edifice New Birks

Montréal

L'INSPECTEUR WADE —

— Un homme adroit!

Ne viens-tu pas à la rencontre de Clifton, Wells?

Dans une minute, j'irai te rejoindre!

Je croyais que tu m'avais dit que tu étais DEBARASSE de Clifton... le voilà hors de prison!

Il y a quelque chose qui n'a pas marché... Ce détective, Wade! Je me demande qu'est-ce qu'il avait à se mêler de cette affaire?

Est-ce que ça veut dire que nous abandonnons la partie?

NON!... Nous continuons... D'abord, les BILLETS CONTRE-FAITS!... Ensuite RADLOW!... J'ai hâte de voir la figure de Clifton après!

Ah, voilà Wells!... Je tiens à ce que vous le rencontriez, Wade!... Il n'est pas seulement l'un de mes AVOCATS, mais aussi MON MEILLEUR AMI!



Mais, est-ce que Wade va s'en laisser imposer par cette recommandation?

LA PAGE OUVRIÈRE

Travailleurs non manuels

La Commission consultative des employés, instituée par le B.I.T., s'est réunie à Genève, dernièrement, sous la présidence de M. Mann (Finlande). Elle était, pour la première fois, en possession de statistiques un peu précises sur le nombre de travailleurs non manuels dans différents pays et sur les variations de leurs effectifs, au cours des dernières années.

Ces chiffres, réunis par le B.I.T., montrent que, presque partout, la proportion des employés, par rapport aux ouvriers, n'a cessé d'augmenter, à l'époque actuelle; en Allemagne, de 13 à 29 pour cent; en Autriche, de 27 à 33 pour cent; en France, de 23 à 31 pour cent; en Suisse, de 13 à 29 pour cent.

On peut remarquer, d'ailleurs, que la proportion des femmes, parmi les employés, s'est fortement accrue depuis la période d'avant-guerre; elle a cependant diminué, depuis 1920, dans certains pays.

tandis que, dans d'autres, le mouvement d'augmentation s'est ralenti. Dans cette catégorie de travailleurs, on comptait, pour 100 hommes: en Allemagne, 18 femmes, en 1907, et 44 en 1933; en France, 20 femmes, en 1906, et 54, en 1931; en Suisse, 47, en 1910, et 54, en 1930. Mais les chiffres correspondants ont diminué: pour la Hongrie, de 47, en 1920, à 42, en 1930; pour la Norvège, de 63, en 1920, à 61, en 1930; pour la Tchéco-Slovaquie, de 32, en 1921, à 28, en 1930.

Quoi qu'il en soit, dans les pays industriels, les travailleurs non manuels représentent maintenant de 20 à 30 pour cent de la population active. D'après les recensements effectués depuis 1930 il y avait plus de cinq millions et demi d'employés, en Allemagne; plus de 450,000, en Autriche; 172,600, au Chili; près de 20,000, au Danemark; plus de 320,000 en Suisse; plus de 965,000, en Tchéco-Slovaquie; plus de 3,000,000, en France, et plus de 11,300,000, aux États-Unis.

Syndicat des boulangers

La section des boulangers du Syndicat des Employés de la Boulangerie de Montréal a tenu, samedi soir, une intéressante assemblée. Un grand nombre d'ouvriers avaient tenu à assister à cette première réunion de l'année. Tous se déclarèrent enchantés du travail fait à date. Les membres apprirent avec joie que le contrat pour 1937 est en vigueur c'est d'une façon officielle, les membres qui font partie du Comité Conjoint sont les suivants: M. A. Beaudry, A. Rémond, G. Buron, L. Larose, J. M. Goulet, pour les patrons, D. Gagnon, W. Strachan, N. Jones, W. Harrison, L. Bertrand, N. L. Favreau, secrétaire-trésorier et administrateur; les inspecteurs sont: MM. G. Dubreuil, L. Houde, R. Turcotte, J. D. Ranger, S. Segal, G. Labelle. Les bureaux du Comité Conjoint sont situés au No 57 St-Jacques ouest, chambre 302.

Le président M. G. Dubreuil présente aux membres ses vœux de bonne année, les exhortant à travailler à faire connaître le syndicat parmi les employés. L'agent d'affaires fit un exposé du travail que les officiers ne cessent de faire depuis la fondation du syndicat et les avantages que les employés de la boulangerie en retirent et \$500 furent payés en bénéfice maladie aux membres.

Dans d'autres remarques, l'agent d'affaires demandera au Comité Exécutif d'étudier la possibilité de faire prendre des actions par le syndicat contre certains patrons réfractaires. Les membres sont priés de prendre note de la date de la prochaine assemblée, soit le 23 courant.

Que les boulangers se joignent au syndicat et de nouveaux succès seront obtenus. — J. M. Goulet.

Conseil central des syndicats

La première séance de l'année 1937 du Conseil central des syndicats catholiques aura lieu, ce soir, sous la présidence de M. Ph. Girard, au No 1231 rue DeMontigny est.

Les délégués des syndicats devraient, semble-t-il, profiter de cette première séance pour manifester aux officiers qu'ils ont l'intention au cours de la présente année de collaborer avec toute la générosité nécessaire avec eux afin que le conseil réponde exactement à l'attente des membres des syndicats.

Le temps est plus que jamais venu de se donner la main afin que le mouvement atteigne tout le but de sa fondation.

Opérateurs de machines fixes

Les membres de l'Union nationale des opérateurs de machines à vapeur sont instamment priés d'assister à une très importante assemblée qui sera tenue, demain soir au Monument National, chambre 11.

Grâce aux activités incessantes du nouveau personnel des officiers, l'union entreprend un travail qui ne manquera pas de profiter aux membres qui devraient tous collaborer avec les officiers.

Une union ne fait que ce que ses officiers et membres lui permettent de faire et, comme il y a beaucoup à faire pour améliorer les conditions de travail et des salaires, il semble que tous les membres et même ceux qui ne sont pas encore membres devraient se décider une fois pour toutes de se donner la main pour donner l'élan nécessaire à l'union pour devenir l'organisme essentiel au bien-être des membres.

LA CONSTRUCTION

Le conseil de construction des unions internationales aura une intéressante réunion, ce soir, au No 415 rue Ste-Catherine-est. Il importe que tous soient présents car les questions et rapports à l'ordre du jour ont une grande importance tant pour le conseil que pour les unions représentées sur le conseil.

Fête ouvrière bien réussie

L'inauguration des officiers du local No 52 de l'Union internationale des pressiers, vendredi dernier, a donné lieu à une fête on ne peut mieux réussie. C'est M. Raoul Trépanier, président du conseil des métiers, qui présida cette fête avec tout le tact voulu.

Tous les officiers, M. Emile Fagnant le jeune et nouveau président en tête, ont prêté le serment d'office et M. Trépanier remit ensuite au président le maillot, l'emblème de son autorité et le félicita de son élection.

M. Fagnant remercia les membres de l'honneur qu'il lui faisait et il a promis de travailler avec dévouement au progrès de l'union tout en comptant sur la généreuse collaboration des membres.

MM. J. W. Blaquière, Henri Richard, du local 145 des typos, J. E. Gariépy, vice-président du conseil des métiers, Ben Drolet, G. R. Brunet, G. L. Brunelle ont adressé la parole et félicitèrent les nouveaux élus.

Il y eut ensuite rafraîchissements et ce n'est qu'à une heure avancée que prit fin cette fête.

Les congédiements pour activités syndicales

D'après leurs déclarations officielles, nos dirigeants, dans le domaine fédéral, provincial et municipal, sont en faveur de l'organisation professionnelle et déplorent, à l'occasion, que le droit d'association ne soit pas mieux reconnu et respecté. Ils font appel, de temps à autre, à tous les employeurs, et conseillent de ne pas s'opposer à l'organisation professionnelle ni aux activités syndicales de leurs employés.

Tout cela est bien, et, comme dirait La Fontaine, part d'un bon naturel.

Les employeurs de notre province sont de plus en plus nombreux également qui encouragent l'organisation professionnelle de leurs employés et traitent sans arrière-pensée avec les représentants autorisés de ces derniers. L'exemple de ces employeurs est à retenir et à suivre, pour aider la société à retrouver son axe.

Mais trop nombreux encore sont les employeurs qui ne veulent pas reconnaître le droit naturel d'association pour leurs employés, ou qui, faisant mine de le reconnaître, s'empresment de congédier, ou du moins de molester les employés dont les activités syndicales paraissent devoir finir par mettre un frein à leur individualisme. Et si

l'on avait compilé des statistiques pour chiffrer officiellement le nombre des salariés qui ont été congédiés à cause de leurs activités syndicales, depuis une vingtaine d'années par exemple, ce serait sans aucun doute révoltant.

Les législateurs auraient une lourde responsabilité à porter, devant ces statistiques, pour n'avoir pas légiféré de manière à protéger le droit d'association comme ils ont légiféré de manière à protéger les autres droits des citoyens.

Depuis nombre d'années, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc., demande que soit considéré comme un délit le renvoi d'un salarié à cause de ses activités syndicales. En certains milieux, on a objecté aussitôt: "Mais croyez-vous qu'après l'adoption d'une telle législation les employeurs visés seront assez insensés pour se vanter que le congédiement d'un salarié est le résultat de ses activités syndicales?" Ouh, nous salissons. On veut indiquer par là qu'il serait à peu près impossible à un salarié de faire la preuve qu'il a été congédié à cause de ses activités syndicales. Mais si l'on procédait autrement, si la loi était faite de manière à obliger l'employeur à faire la preuve qu'il n'a pas congédié tel ou tel employé à cause de ses activités syndicales, au lieu d'exiger du salarié la preuve qu'il a été congédié à cause de ses activités syndicales? Ce serait alors, comme dirait l'autre, une autre paire de manches. — Gérard Picard.

La prospérité de l'URSS

Depuis longtemps, on nous rebat les oreilles avec la fameuse prospérité (?) économique de l'Union Soviétique. Cependant, les plus récentes statistiques comparées du commerce extérieur soviétique, nous indiquent qu'en 1935 il est tombé à 21 p.c. du chiffre d'affaires de 1913, et que les perspectives économiques ne sont pas favorables, tant pour l'exportation que pour l'importation.

On voit déjà que les choses ne

vont pas si bien que cela au paradis du communisme, mais cela n'est rien; voici d'autres chiffres qui vous édifieront. L'exportation, qui joue un rôle prépondérant dans l'équilibre d'un pays comme la Russie où 83 p.c. de la population s'occupe d'agriculture, l'exportation va en diminuant. L'exportation des céréales qui, avant la guerre, représentait 562 millions de roubles, donnait 199 millions, en 1930, et seulement 36 millions et demi, en 1935. En 1913, le beurre exporté rapportait 63 millions en 1929, 31 millions, mais seulement 5 millions en 1934 et 1935. On n'exporte plus d'œufs. Au total, l'exportation de 1936 est de 89 millions de roubles inférieure à celle de 1935.

Un coup d'oeil maintenant sur le tableau des importations. Par suite de la décadence des exportations, le développement des importations est possible seulement lorsque l'URSS peut obtenir des crédits à long terme. Les grandiloquentes déclarations par lesquelles on prétend nous faire avaler que les importations russes ont subi une restriction seulement à cause de l'augmentation de la production du pays se trouvent démenties par ces faits. Au compte de l'importation, pour les sept premiers mois de 1936, les chiffres montrent une augmentation de 190 millions de roubles comparés à la même période de 1935. Mais tout se dévoile quand on se reporte au compte des crédits: l'augmentation des achats correspond au montant de crédits obtenus en Tchécoslovaquie, en France et en Angleterre.

Et l'on veut nous faire croire qu'un pays qui achète plus qu'il ne vend est sur la voie de la prospérité? Voyons, petit père Staline, ne nous prend pas pour des imbéciles! — Pierre MAYROI.

Les ouvriers du Textile

Les membres du Syndicat du Textile sont instamment priés d'assister à la très importante assemblée qui sera tenue, ce soir, au No 1231, rue DeMontigny est, sous la présidence de M. Octave Bernier.

Les questions et rapports qui seront soumis à la considération des membres ont une telle importance que les membres doivent faire l'impossible pour être présents et exprimer leurs opinions sur ce qui leur sera soumis.

Parmi ces questions soumises à l'assemblée il y aura le projet de contrat collectif de travail tel que révisé par la Fédération du Textile. Les officiers ont raison de compter que tous les membres se feront un devoir d'assister à cette assemblée.

CONVOCATIONS

CE SOIR:

Internationaux: Comité exécutif du conseil des métiers, au No 7, rue Craig-est, Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1244 au No 1241, rue Ste-Catherine ouest. Conseil de construction, au No 415, rue Ste-Catherine est.

Catholiques: Conseil central des syndicats catholiques, Syndicat du Textile, Syndicat des maréchaux-ferrants, au No 1231, rue DeMontigny est.

Les débardeurs

Tous ceux qui font partie de la section des Élévateurs à grain sur le port de Montréal, sont cordialement invités de venir remplir leur formule d'application au bureau du secrétaire de l'union internationale, Roméo Brillon, au No 406 de la rue Champ de Mars, avant le 15 courant. Après cette date, le prix d'admission qui est de (\$1.00) dollar, sera tout probablement sujet à une augmentation.

Juste milieu

L'ouvrier a droit au respect de celui qui l'emploie et il a aussi droit au salaire juste et raisonnable.

Il est malheureusement trop vrai que nombreux sont les employeurs qui oublient ces droits essentiels de l'ouvrier. La conséquence de cela, c'est que cet ouvrier qui ne retire, en retour de ses pénibles labeurs qu'une insuffisante pitance pour lui et les siens, n'est pas content de son sort et critique la société.

Traiter l'ouvrier comme on voudrait l'être soi-même, si on était à sa place, voilà le juste milieu. Pensons-y, employeurs de notre ville et de la province.

COMITE EXECUTIF

Les membres du Comité exécutif du Conseil des métiers devraient se rendre à la réunion qui aura lieu, ce soir, au No 7 rue Craig-est, sous la présidence de M. Alp. Mathieu. Les questions à étudier ont une telle importance que la présence de tous les membres est requise. Chacun doit prendre sa part des responsabilités des décisions à prendre.

Aux ouvrières

Il est inutile, pour nos ouvrières de crier à l'injustice de leurs employeurs si elles continuent d'être isolées.

— Il semble que nos ouvrières devraient se réunir enfin en un groupement sérieux et solide pour lutter avec avantages contre l'exploitation de patron véreux.

— Elles ont tort les ouvrières qui, pour certaines avantages, se font les complices d'un patron pour violer la loi du salaire minimum des femmes.

— Les ouvrières plus âgées doivent avoir l'oeil ouvert sur leurs compagnes plus jeunes et imposer silence aux salauds qui se recrutent parmi le personnel masculin.

— Si les ouvrières étaient toutes organisées dans des organismes sérieux et fondés sur des bases solides, de quelle protection elles jouiraient.

— Les ouvrières devraient déjouer toutes les finasseries de leur employeurs qui les volent si facilement parce qu'ils trouvent les moyens d'échapper la loi du salaire minimum.

— La Commission du salaire minimum ne peut pas tout faire et voir dans tous les ateliers à la fois.

Pensées

Contenter tout le monde est une chose impossible, mais quand on a la satisfaction du devoir accompli, cela suffit pour qui est un convaincu.

— Règle générale, ceux qui critiquent sont des indifférents, des bras-croisés, ou encore des jaloux.

— Lancer le mépris à qui accomplit son devoir en toute conscience et qui a le courage de dire ce qu'il pense sur un problème, mais c'est l'acte d'un lâche.



Joan Winters, jolie vedette de la radio, photographiée avec son cheval favori qui, ces jours derniers, célébrait son anniversaire de naissance. A cette occasion, elle lui a présenté un bouquet de fleurs.

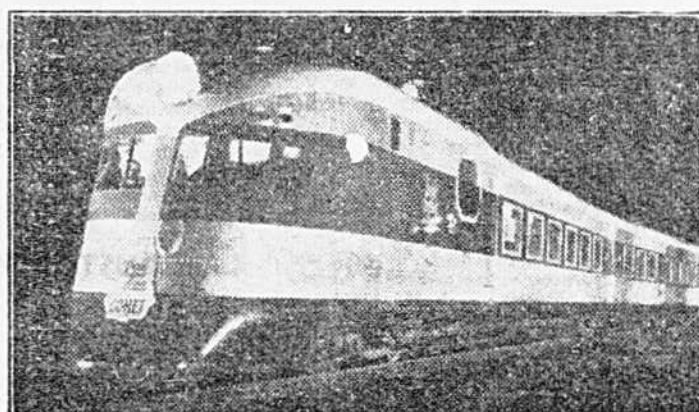
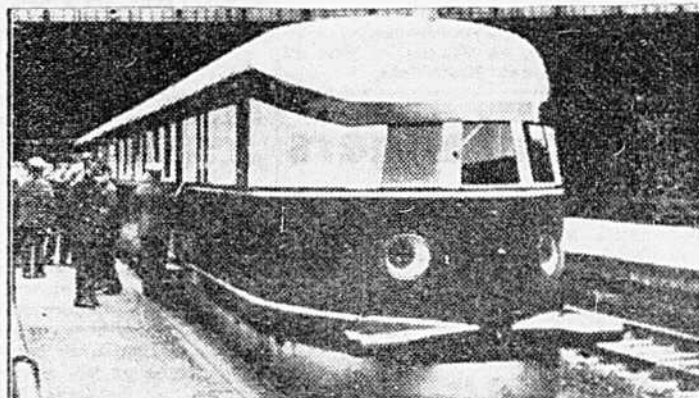


Edward Blaine, à gauche, et sa sœur, Joan Blaine, qui est aussi sa protégée. Edward et Joan sont deux vedettes bien connues des radiophiles.



Leon Errol et Sunnie O'Dea, les deux principales vedettes de la revue "Hollywood Follies of 1937", qui passera sur la scène du théâtre Loew's la semaine prochaine à partir de demain.

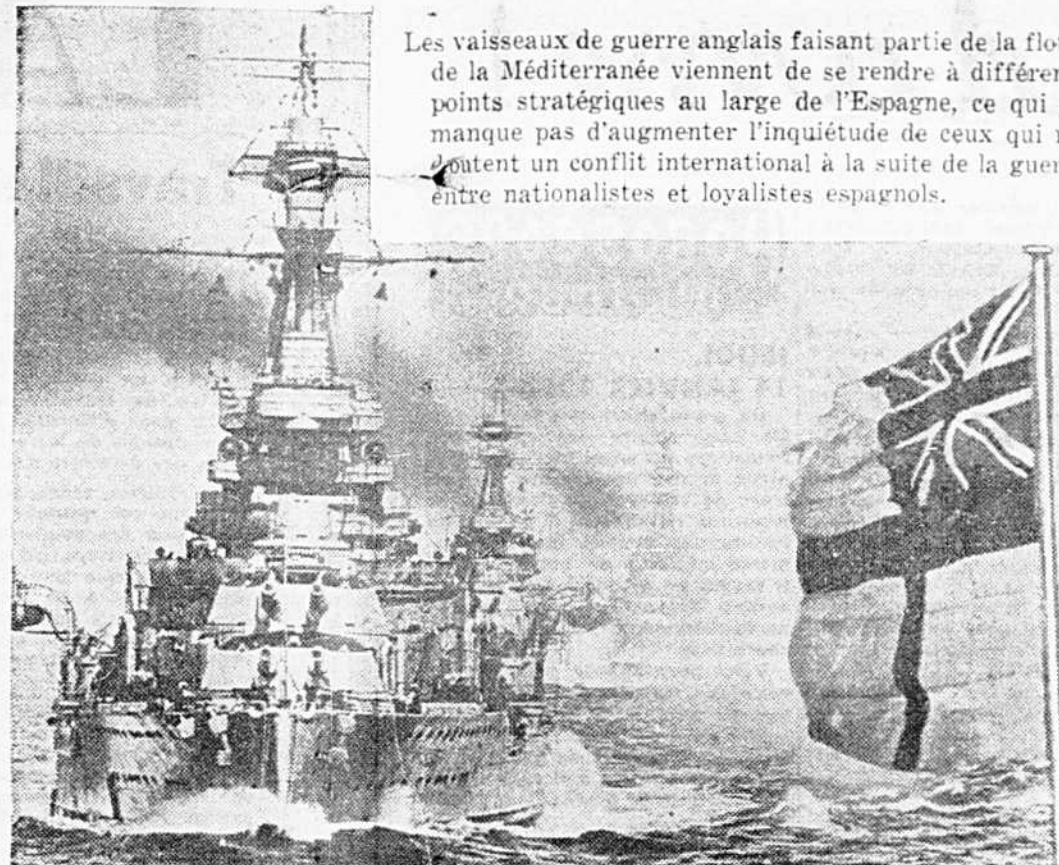
Le chœur de chant dirigé par Al Goodman et connu sous le nom de "Modern Choir" photographié dans les studios d'un poste radiophonique, exécutant un programme.



Grâce aux perfectionnements de la radio, ces deux trains aérodynamiques ont pu communiquer ensemble en dépit de la distance considérable qui les séparaient. En haut, le "Flying Hamburger", qui se trouvant à Berlin, en Allemagne, a pu communiquer avec le "Comet", (en bas), stationné à Boston.

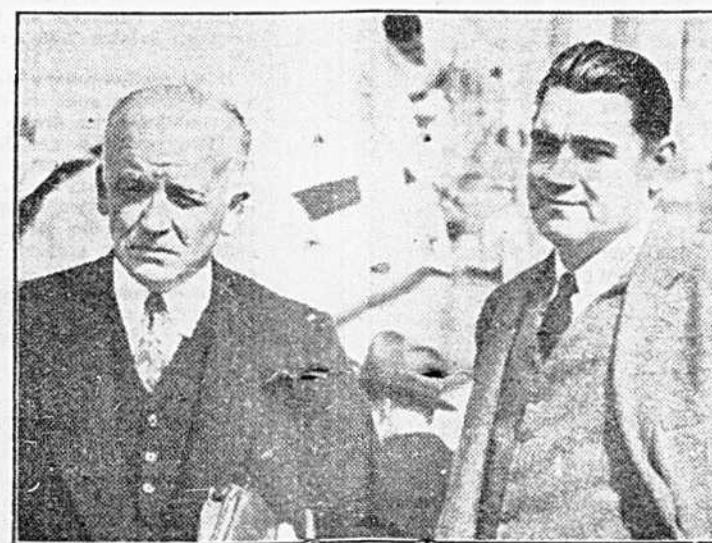


Gary Cooper et Jean Arthur, et une scène de la grande production de Cecil B. DeMile, "The Plainsman", qui prendra l'affiche du théâtre Capitol pour une semaine à partir de demain.



Les vaisseaux de guerre anglais faisant partie de la flotte de la Méditerranée viennent de se rendre à différents points stratégiques au large de l'Espagne, ce qui ne manque pas d'augmenter l'inquiétude de ceux qui redoutent un conflit international à la suite de la guerre entre nationalistes et loyalistes espagnols.

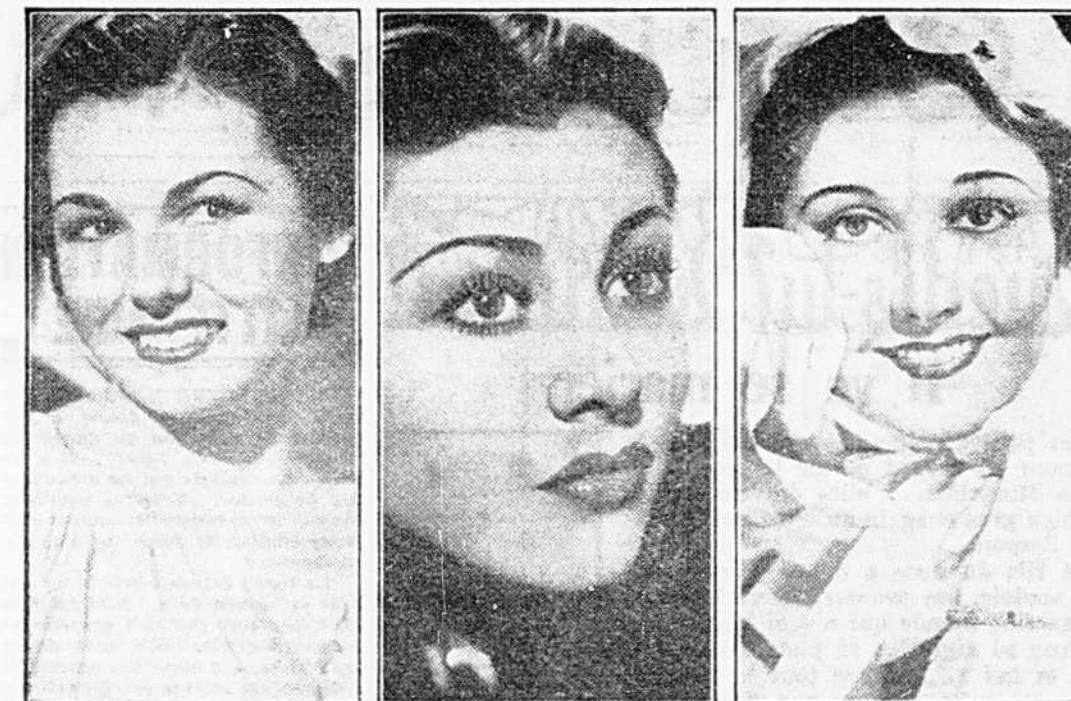
Voici le général Lutz, chef d'état-major de l'armée allemande, s'amusant avec son plus jeune enfant, Adolf Hermann, dans sa demeure de Berlin à l'occasion du 46ème anniversaire de sa naissance. L'on voit dans cette même photo ses deux autres enfants, Inge et Viktor.



John F. Royal, à gauche, vice-président de la NBC et directeur des programmes, est de retour à New-York après un voyage de 18.000 milles en Amérique Latine. On le voit ici en compagnie d'Emilio Azcarraga, propriétaire d'un poste de radio du Mexique.



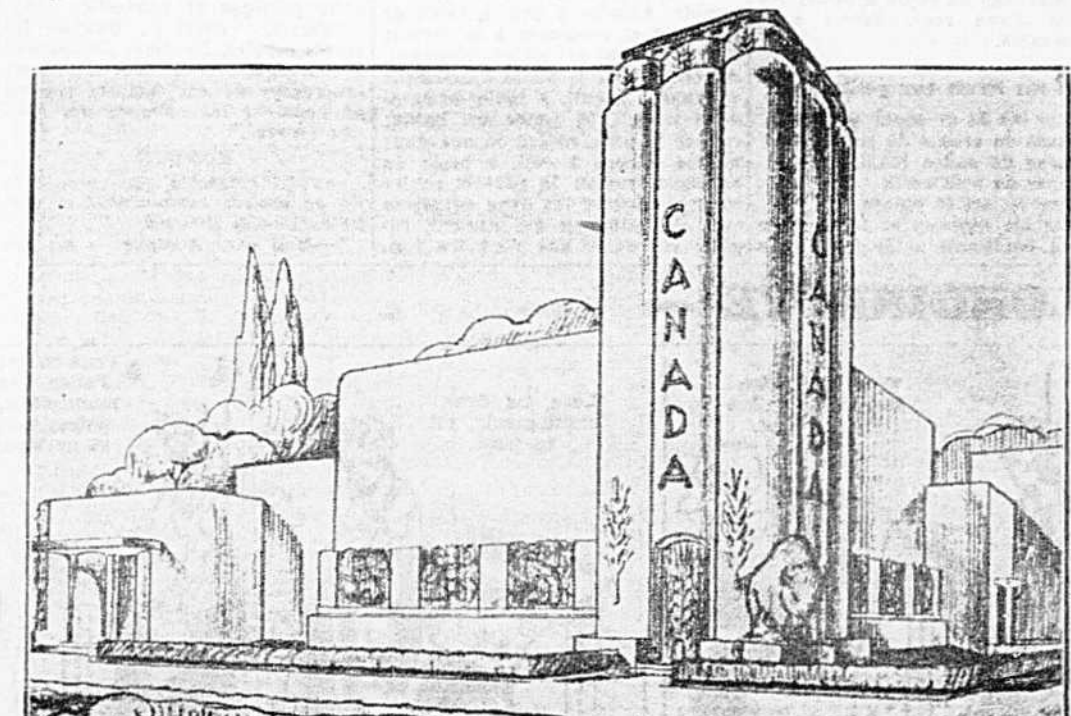
Voici une récente photo du Sultan du Maroc prise dans son palais à Cassablanca.



Trois jolies vedettes de la pièce radiophonique "Backstage Wife" présentée par les studios de la National Broadcasting Company. De gauche à droite: Audrey McGrath, Donna Crede et Vivian Fridell.



Isolés du reste de la population pendant neuf jours dans les montagnes de Panamint, 35 mineurs faisant partie d'un camp minier du comité d'Inyou ont été secourus lorsqu'un avion de la Garde Nationale de Californie apporta pour plus de 600 livres de provisions. L'on voit à gauche l'aéroplane survolant le camp, et à droite l'aviateur apportant des marchandises aux mineurs.



Voici un tracé d'architecte du nouveau kiosque qui sera construit à Paris à l'occasion de l'exposition internationale devant s'ouvrir au mois de mai prochain. L'édifice sera érigé au pied de la fameuse tour Eiffel.

Bonjour Madame!



Il va se marier

Les petites princesses qui louchaient d'amour en voyant passer le beau Vittorio Mussolini... elles doivent avoir un bien gros chagrin aujourd'hui! C'est fini l'espoir.

Le fils du duc a donné son cœur, son vouloir, ses pensées, sa vie! à une petite fille blonde qui n'a ni blason, ni fleuron ni aigrettes ni plumes ni traînes, et qui vit, comme tout le monde, dans une petite maison pas riche.

Le fils du duc épousera Orsola en février.

Elles n'ont vraiment pas de veine, les petites princesses, depuis quelque temps. S'il y a de belles fiançailles, c'est toujours pour les filles ordinaires. S'il y a un beau roi qui se donne, c'est pour madame Simpson! Leur cœur, elles l'auraient bien donné d'emblée au fils du dictateur, et voilà qu'il va, comme tout le monde, aller mettre les bans dans une petite chapelle de Milan.

Moi, si j'étais une petite princesse, je sais bien ce que je ferais. D'abord, j'aurais beaucoup de peine de voir les fils de roi, les fils de chefs, fuir les châteaux et les domaines. J'irais pleurer dans la forêt pour voir s'il n'est pas sur terre un charbonnier, un chasseur à pied, un berger qui m'aimerait. Et alors on raconterait partout: "Il était une fois une princesse..." Ainsi, on ferait au moins un conte de ma vie.

Et peut-être que les héros et les princes et les rois en seraient ravis. Mais les petites princesses se cachent pour pleurer au fond des châteaux, elles ne veulent pas faire pitié. Les princes sont plus sages: quand ils s'ennuient, ils vont musarder avec la plus jolie fille du village, et quand leur papa les critique, ils s'entêtent, deviennent amoureux, et c'est comme ça qu'ils font de beaux mariages morganitiques.

JOVETTE



JOVETTE

L'INFORMATION LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE ENFANTINE

Un instituteur a donné à des enfants de neuf ans un devoir de rédaction sur "La Vache". Il a obtenu des résultats qui ne manquent pas de saveur. Témoins ces deux copies, la première émanant d'un jeune citadin, la deuxième d'un ex-campagnard:

"La vache est un vieux boeuf qui a de la viande dure. Elle est très utile, car avec son poil on fait des brosses à dents. Elle nous donne son lait et puis aussi son veau. Elle a des cornes solides qui durent toujours et qui sont soudées au front. On dit qu'elle a le pied fourchu. Quand la vache rentre dans l'étable, elle s'assied puis elle rumine, c'est-à-dire qu'elle pense au foin qu'elle a dans la panse et ça lui revient. La vache est un mammifère; non seulement elle allaite son petit, mais elle le fait."

"La vache est un mammifère. Ses jambes arrivent jusqu'à terre. La vache n'est pas un boeuf. Dans sa tête, il pousse environ deux yeux. La vache a deux longues oreilles, à côté de laquelle sortent deux longues courbes de la tête. On n'appelle pas la jeune vache vache, c'est pourquoi elle s'appelle veau. Derrière, à dos, il y a aussi quelque chose, la queue, avec un bout pour chasser les mouches. La vache ne pond pas comme la poule. On mange son intérieur, et avec son extérieur le cordonnier fait du cuir. Lorsqu'elle est morte, elle tombe par terre et avec elle on fait du steak."

STYLE IMAGE

D'une dépêche Havas, nous extrayons cette phrase limpide: "Des éclaircissements qui transpirent malgré le silence des milieux officiels, ont apaisé aujourd'hui l'émotion causée par les informations reproduites par l'ensemble de la presse."

On voit ça d'ici. Des éclaircissements qui transpirent... Malgré ces temps froids, ce n'est que trop compréhensible avec tout le travail qu'ils se sont donné pour apaiser l'émotion malgré le silence des milieux. Aïe!

PENSEES DETACHEES

— Deux lignes sautées dans l'écho que nous avions consacré à une pensée détachée, puisée dans "Lèvres Mentueuses", volume de prochaine publication, de Julienne Saint-Mars Gouveau (Janot), ont rendu cette pensée complètement incompréhensible.

La voici rétablie dans son intégrité poétique et attristée: "Partir!... Partir!... Oublier les vagues espoirs, les jours douloureux et chers... Reprendre tout son cœur, sanctuaire de ses intimes regrets où reposent les reliques des amitiés vécues..."

HUMOUR

— Voici l'histoire que raconte le fin et délicat compositeur et musicien Dantès Belleau: "Mon cher Adolphe — dit Ev-

nest à son meilleur ami — tu es notre commensal habituel, notre inséparable compagnon... C'est très gentil!... Mais je me demande si tu ne flirtes pas avec ma femme?"

— "Mon cher Ernest — répond Adolphe — ni ta femme, ni moi n'avons rien à nous reprocher. Mais je t'avoue... je l'aime, et je crois fort qu'elle m'aime aussi."

— "Très bien! — conclut Ernest — un de nous deux doit renoncer à elle. Pour savoir lequel de nous deux elle aime vraiment, passons ostensiblement dans cette pièce... tirons-y deux coups de revolver, à blanc, bien entendu. Au bruit des détonations, ma femme criera certainement le nom de celui qu'elle aime. Aussi nous serons fixés."

— "Aussitôt dit, aussitôt fait. — Pan!... Pan!..."

— "Et alors, la voix de Madame Ernest s'éleva joyeuse: — Jacques!... Ces deux idiots sont morts. Tu peux sortir du placard..."

L'AMOUR

— Les hommes et les femmes s'imaginent que le cœur est d'une capacité illimitée. C'est pourquoi les uns et les autres croient à l'amour "éternel"...

LE BONHEUR

— Et puis voici votre provision quotidienne de bonheur: "Nous sommes heureux dans l'exacte mesure où nous savons oublier". (Ch. Secrétan)

— "Pas de bonheur sans oubli!" — (André Maurois).

POUR RIRE

L'EXEMPLE MATERNEL

— Maman, je ne veux pas épouser ce garçon-là!
— Pourquoi ça, ma fille?
— Il est vraiment trop bête.
— Ce n'est pas une raison, ma fille; j'ai bien épousé ton père!

GAIN TARDIF

— Avez-vous remarqué que les tableaux des grands peintres se vendaient presque pour rien, tant qu'ils étaient vivants?
— Oui, c'est toujours quand un artiste est mort, qu'il gagne bien sa vie.

RENSEIGNEMENT EXACT

— Dis donc, il paraît que tu nages comme un vrai poisson et pourtant, il y a seulement quelques mois tu n'aurais pas mieux flotté qu'un chien de plomb; où as-tu appris?
— Dans l'eau, mon cher ami.

LES GRETTES ECORCHEES

Une vieille demoiselle qui est passionnée de musique possède un piano dont le son pourrait rivaliser avantageusement avec celui des vieilles casseroles fêlées. Un jour elle voit arriver chez elle l'accordeur de pianos.

— Mais, lui dit-elle, je ne vous ai pas demandé de venir.

— C'est vrai, répondit l'homme, mais ce sont les voisins qui m'ont envoyé chez vous.

HOROSCOPE DU JOUR

JEUDI, 14 JANVIER 1937

Un grand effort sera fait ce matin pour refaire une partie des fondations démolies hier. Des réunions et des conférences permettront de ramener de l'ordre dans beaucoup de choses. Il y aura de bonnes opportunités pour le commerce au cours de cette journée. Il faudra en profiter! Les femmes auront aujourd'hui une journée particulièrement intéressante et charmante.

Voici pour chaque personne, et selon son mois de naissance, l'horoscope détaillé de la journée.

JANVIER — Restez en contact avec le plus de monde possible.

FEVRIER — Un ami vous aidera financièrement. Méditez sur votre chance.

MARS — Tirez le plus de profit possible de vos relations. Votre personnalité plaît à beaucoup de personnes dont vous êtes l'ami depuis peu.

AVRIL — Vous avez beaucoup de secrets d'affaires aujourd'hui. Les bonnes nouvelles et les voyages vous feront plaisir.

MAI — Vous êtes fâché avec un supérieur. Attendez vous à recevoir de bonnes nouvelles.

JUIN — Vous aurez aujourd'hui un cadeau ou une promotion. Votre tact vous sera utile.

JUILLET — Faites un voyage avec un associé. Profitez d'une affaire de caractère public.

AOUT — Encaissez l'argent qui vous est dû. Etendez votre activité. Cherchez la publicité.

SEPTEMBRE — Faites un voyage et soyez gentil envers ceux que vous aimez.

OCTOBRE — Vous avez du travail plaisant à faire. Ne le négligez pas. Si vous n'êtes pas trop content de votre chez vous, allez habiter ailleurs.

NOVEMBRE — Le plaisir, l'amour, et les conversations vous donneront satisfaction.

DECEMBRE — La prospérité rendra votre demeure plus heureuse.

L'influence des prénoms dans la vie

ALIN

Étymologie: du latin "Alena" (aiguille).

Les Alin sont intelligents, et possèdent le sens de la réalité. Ils manquent totalement d'imagination.

Doués d'un sentiment très profond de l'amitié ils sont toujours prêts à se dévouer pour ceux qu'ils aiment; mais, par contre, ils restent un peu méfiants envers les autres.

En général, ils ont le goût inné pour des adaptations artistiques et des œuvres d'autrui, qu'ils savent arranger au mieux.

Recettes

Salade d'hiver

Si vous désirez une salade qui sort de l'ordinaire et fasse une jolie décoration à votre table, essayez celle-ci: sur chaque assiette, disposez des feuilles de céleri en couronne ou un peu de chou haché finement, au centre, mettez un petit moule d'atocas en gelée. Entourer la gelée avec des demi-tranches d'orange de façon à imiter les pétales d'une rose. Servir avec mayonnaise.

Oignons farcis aux petits pois

6 oignons de grosseur moyenne
1 tasse de croûte de pain râpé
1/2 tasse de sauce blanche,
1 1/2 tasse de pois verts
Beurre, sel et poivre
Peler les oignons et faire cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à ce

qu'ils soient tendres. Egoutter, et enlever les centres; saupoudrer l'intérieur de l'oignon avec le sel, poivre et beurrer légèrement. Remplir avec les pois chauffés et mélangés à la sauce blanche; couvrir de croûtes de pain râpé, ajouter une noisette de beurre et faire brunir au fourneau.

Pâte pour tourtière

3 tasses de farine
4 1/2 cuill. à thé de poudre à pâte
1/2 cuill. à thé de sel
8 cuill. à table saindoux
1 tasse d'eau
Tamiser les ingrédients secs ensemble. Ajouter 3 cuill. à table de saindoux et mélanger à la farine; ajouter l'eau et mélanger vivement. Rouler la pâte 1/2 pouce d'épaisseur et étendre 2 cuill. à table de saindoux jusqu'à 1/2 pouce des bords; replier la pâte, rouler de nouveau; mettre encore 2 cuill. à table de saindoux, replier la pâte et rouler encore; ajouter les deux dernières cuill. de saindoux qui restent, replier et rouler une dernière fois.

BLONDINETTE —



— Papa se fâche!

Une question par jour

Robert Brivot

Courrier historique

Q. — Le vaisseau de Jacques Cartier, "La Petite Hermine" n'a-t-il pas été trouvé à Québec, vers 1850? — UN QUI REVIENT.

R. — Oui, il a été trouvé. Au Musée municipal de St-Malo, on conserve quelques débris de la Petite Hermine de Cartier, sur lesquels on lit l'inscription:

"A la mémoire de Jacques Cartier et des braves marins, ses compagnons."

"Débris du navire la Petite Hermine, de St-Malo, que Jacques Cartier fut contraint d'abandonner au Canada en avril 1536. La carcasse de ce navire, qui n'était que de 60 tonnes, a été retrouvée après trois cents ans d'abandon; elle a été recouverte par un mètre 66 cent, de vase."

"Souvenirs présentés par la Société Historique de Québec à la ville de St-Malo en 1843."

Laissons M. Pierre-Georges Roy, nous faire l'histoire de la découverte:

Quand Cartier retourna en France au printemps de 1536, il résolut d'abandonner la Petite Hermine. Il donna lui-même la raison de cet abandon dans son récit: "Nous étions, dit-il, si affaiblis, tant de maladies que de nos gens morts, qu'il nous a fallu laisser un de nos navires au dit lieu de Ste-Croix."

En 1843, on retrouvait près de l'embouchure du ruisseau Saint-Michel la carcasse d'un petit navire enfouie dans la vase. Les directeurs de la Société Littéraire et Historique de Québec se rendirent sur les lieux, et après avoir examiné la position du navire, les bois, la ferraille, le caractère des cailloux trouvés sur son fond et qui avaient dû servir de lest, ils en vinrent à la conclusion qu'ils avaient sous les yeux les débris de la Petite Hermine abandonnée par Cartier en 1536.

Plusieurs de ces débris furent envoyés au maître de St-Malo. Celui-ci, avant d'accepter ces glorieux fragments, nomma une commission d'experts pour décider s'ils avaient réellement appartenu à la Petite Hermine. Le 13 décembre 1843, les cinq membres de la commission, MM. Ch. Cunat, A. Depasse, Leguen-Lacroix, M. Michel et M. Gilbert, déclaraient que les pièces qu'on leur avait remises avaient bien fait partie du petit navire de Cartier et ils suggéraient à la ville de St-Malo d'assigner un local spécial pour les conserver. On les garde précieusement au Musée municipal depuis cette époque, et les habitants sont toujours heureux de les faire voir aux Canadiens qui visitent leur ville.

Les pièces conservées à St-Malo sont: 1. — un boulon de l'étrave; 2. — un morceau de fer; 3. — un boulon de liaison; 4. — une cadène; 5. — un organeau à piston; 6. — un manche d'une cuiller à pot; 7. — un morceau de cheville; 8. — un hameçon; 9. — douze clous de vâgrage; 10. — un morceau de gabord; 11. — un genou en bois; 12.

— un varangue du milieu; 13. — un gabord; 14. — un morceau de gabord; 15. — différentes pièces de bois; 16. — un paquet de mousée pétrifiée; 17. — pierres et galets.

"Les débris du vieux navire trouvés dans le ruisseau St-Michel étaient-ils réellement des restes de la Petite Hermine de Jacques Cartier? se demande M. Roy."

"La plupart de nos historiens et archéologues canadiens, continue-t-il, sont d'opinion que Cartier laissa la Petite Hermine non dans le ruisseau St-Michel mais dans la rivière Laitret. Les Sauvages après le départ de Cartier, auraient-ils pu conduire la Petite Hermine de la rivière Laitret au ruisseau Saint-Michel? Certainement, non."

"Dans son étude La 'Petite Hermine' de Jacques Cartier, M. N. E. Dionne, à l'aide du Récit du capitaine malouin, des Relations des Jé-suites, des ouvrages du Frère Sagard, etc., a accumulé des preuves qu'il est difficile de détruire contre la théorie de la Commission de St-Malo qui décida, en 1843, que les débris du navire qu'on lui avait soumis appartenaient à la Petite Hermine."

"Les archéologues de St-Malo agissent avec la meilleure foi du monde en rendant leur décision. Seulement, il nous paraît qu'ils examinent trop les débris qu'ils avaient sous les yeux et pas assez les pages de l'histoire."

Robert PREVOST

mondanités

Déplacements

— M. G. A. Fréchette, de Montréal, de passage à San Francisco, Californie, est descendu à l'hôtel Palace.

— Le lieutenant-colonel et Mme A. A. Magee et Mlle Nora Magee, sont partis pour Ottawa où ils assisteront à l'ouverture du parlement. M. et Mme Magee descendront au Château Laurier, tandis que Mlle Magee sera l'invitée de l'honorable Carline Wilson.

— Mme René Turcot et sa fille, Louise, sont retournées à Québec, après avoir passé quelque temps en ville.

— Mme W. R. G. Holt partira la semaine prochaine pour New-York d'où elle s'embarquera pour Nassau.

— Mlle Marguerite Langelier est retournée à Ottawa, après un court séjour à Montréal, l'invitée de Mme G. A. Wilson.

Les Disciples de Thémis

Parmi les personnes qui assisteront au Bal des Disciples de Thémis, le 6 février, à l'hôtel Windsor, on remarque: M. et Mme Beaudry Leman, l'honorable sénateur et Mme Donat Raymond, l'honorable juge et Mme Philippe Demers, M. et Mme McDougall, Me et Mme Laurendeau, Me et Mme G. Monette, l'honorable sénateur et Mme Webster, Me M. Raymond, m.p., l'honorable et Mme Victor Marchand, Me et Mme J.-A. Mann, l'honorable et Mme C.-F. Delage, Me Gerald Almond, l'honorable juge et Mme P. Cousineau, Mlles Patricia Paré, Marthe Gendron, Marcelle Andrée Champagne, Françoise Laurin, Jacqueline Dugré, Janine Lalande, Suzanne Poirier, Louise Dupré, Pauline Lalande, Gisèle Beaudet, Lucie McCaughan, Simone Guay et Yolande Lussier, MM. Pierre-Paul Ranger, Antoine Geoffrion, Pierre Ranger, Roland Savignac, Richard Robert, Lionel Charron, Jean Filion, Guy Robert, Pierre Bourgouin, Lucien Lemieux, Gérard Nantel, Roland Filion, André Sabourin, Antoine Kéré, Arthur Lussier, Paul Lavallée, Albert Trudeau, Roger Chapdelaine, Guy Beaudet, Paul Lemonde, Bertrand Chabot, Jean Bailleraud, Roland Michon, Gérard Ducharme, Marcel Barsalou, Me P.-E. Lafontaine, Genest Trudel, Guy Poliquin, Gilles Lévesque, Roland Plouffe, Roger Lacoste, Marc Lacoste, Marcel Lafontaine, Bernard Dansereau, Maurice Rinfret, François Auclair, Jacques Beauchamp, Me H. Monty, Me L.-R. Beaudoin, Wilfrid Durand, Yves Lévesque et Alfrid Labrèche.

— La joie est simplement la découverte de la vie dans ses profondeurs et dans sa profession, car, du jour où on entrevoit la vie insaisissable, on sait qu'on n'aura jamais fini d'être heureux: c'est la plénitude partout. AUREL

GRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous, gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à SABINE SABIN, L'Illustration Nouvelle, Case Postale 1480, Montréal.

JEHANNE. — Elle y va tout doucement et sans songer à rien camoufler. C'est une âme très simple en tout, fuyant les complications et ceux qui les font. Jehanne est sérieuse et ne voudrait pour amis que ceux qui ont horreur du mensonge, des préjugés. Elle n'aime pas non plus le bruit ni les plaisirs vides. C'est une âme en quête de développement intellectuel. Elle raisonne bien et s'attache comme le lierre.

J. A. BOL. — Il est assez difficile de voir ce qui se passe derrière votre front, mon ami, par votre écriture on reconnaît un esprit clair, quelque chose d'autoritaire, c'est vrai, mais de si énergique. Vous n'avez pas dû rater beaucoup d'entreprises si j'en crois ces signes reconnus comme appartenant aux volontaires qui ne cèdent rien quand ils sont dans leur droit. Vous avez en effet une belle droiture louable. Peu de paroles, de l'étude profonde, pas de distractions en groupe, et très peu de repos en-dehors des livres. Un sens humain qui vous fait tendre envers les souffrants. Mais personne ne peut vraiment savoir jusqu'à quel point.

UNE BRUNE AUX YEUX NOIRS. — Un tempérament qui plaît quel qu'il soit parfois assez autoritaire. Vous n'aimez pas qu'on vous marche sur les pieds, même si c'est sans le faire exprès. Nerveuse, trépidante, vive, avec beaucoup de volonté et d'ambition. Je ne vous crois pas capable d'être jalouse à fond... Un peu de doute cependant, et cela vous rend malheureuse parfois, mais rarement colère. Amour du travail et de tout ce qui a rapport à la coquetterie de bon aloi.

J.O.C.F. — Nature qui n'aime pas les complications et les embrouillamini! Vous avez l'esprit net et droit, le cœur aimant sans toutefois être follement passionné. La raison joue un grand rôle dans vos amours, mais quand vous vous attachez, on peut être sûr que vous ne vous reprendrez pas. Subtilité, esprit, élégance et du goût en tout. Vous dissimulez peut-être, mais avec charité, pour ne blesser personne.

RICHARD G. — Richard est enjôlé à ses heures. Il le demeurera toujours. Un peu taquin et aimant à contredire gentiment, pour le plaisir d'étudier les gens. Des aptitudes diverses et une culture qui lui permettra de s'adapter à des travaux parfois difficiles. Il se familiarise vite avec l'inconnu et ses études sans avoir été très approfondies, ont été sagement faites en ce sens qu'il a des connaissances sur un peu de tout. Il a aussi beaucoup de sens d'observation et un bon jugement. Du cœur, tant et plus!

FLEUR DES ANGES. — De l'envol, de la gaieté, mais aussi, inévitablement de la tristesse qui passe comme une ombre, comme la joie d'ailleurs passe comme un rayon. Très impressionnable, et très douce. L'amour du travail vous aide beaucoup à garder la sérénité qui est à la base de votre nature. Les épreuves et maintes choses que vous avez observées vous ont faite songeuse. Heureusement, vous êtes combative et vous vous attachez avec tant de force à votre amour.

PETITE CURIEUSE. — Toutes les qualités de la jeunesse qui ne s'inquiète pas du lendemain encore et qui n'a rien dans son passé pour la rattacher à de mauvais souvenirs. De la fantaisie, de la grâce et un puissant désir de plaire. Vous avez quelque coquetterie et croyez à beaucoup de rêves dont vous attendez la réalisation. On peut vous donner confiance, vous n'en abuserez cependant jamais.

PIERRE-REAL. — Un caractère assez décidé, dont la tête bouillonne de beaux projets et le cœur de rêves. Il y a du dévouement, du vouloir obstiné, de l'énergie et surtout de la persévérance. Une attitude qui plaît, de l'éloquence et une grande facilité de conviction. On recherche votre amitié, mais on se demande parfois si vos

RADIO PROGRAMME

Deux mots de critique

Voici l'avant dernière chronique que je consacre à l'étude de la différence qu'il y a entre le journal écrit et le journal parlé. Mes lecteurs ne m'en voudront pas d'avoir voulu traiter ce problème à fond.

Je reviens, donc, à l'idée qui m'a servi de point de départ. ...

Le travail du journal parlé et du journal écrit n'est pas le même.

Aux débuts, quand certains appréhendaient la concurrence de la radio, j'ai été un des ceux qui ont soutenu que "loin de menacer la rotative, le micro la servirait et l'appuierait. Et les faits m'ont donné raison."

Un radio-reportage—s'il est fait selon la loi du genre—au lieu de rassasier la curiosité de l'écouteur, est un excitant; et seul un récit composé, abondant en impressions et en réactions, pourra la contenter.

La parole serait bien arrogante qui viserait à chasser l'écriture. L'une tient l'autre, comme le sel-gneur son féal.

L'éloquence ne va pas sans le style, et les grands orateurs dont l'histoire garde les noms furent tous des écrivains.

Non!... Non!... Ne redoutons pas que le journal parlé puisse jamais remplacer la feuille imprimée.

Ce que nous exigeons de lui—bien au contraire—c'est qu'il accorde sa technique, mais qu'il lui ne ressemble pas.

Nous tirerons demain la conclusion qui découle de toutes ces remarques.

LE CRITIQUE MASQUE.

Les meilleurs radios chez Lindsay, 112 ouest, rue Ste-Catherine.

JEUDI, LE 14 JANVIER

CKAC

Matinée

7.45—"Cheerful Earful."
8.10—Variétés matinales.
8.30—"Swiss Time."
8.45—Nouvelles.
8.55—Bonjour voisins.
9.05—Chansons françaises.
9.20—"Greenfield Village Chapel".
9.35—"As you like it".
9.50—Bonjour Madame.
10.00—Raymar.
10.15—L'homme aux questions Eno.
10.30—Sérénade tzigane.
10.45—Ma Perkins.
11.00—Musique de concert.
11.15—Musique de danse.
11.30—Le programme Rinsco.
11.45—Boîte à surprises.

Après-midi

12.15—Les Galeries Baillargeon.
12.30—Le commentateur Chipso.
12.45—Le Merle Rouge.
1.00—Le registre de Ville-Marie.
1.15—"Eton Boys".
1.30—Cours de la Bourse.
1.45—Mercuriale des produits laitiers.
1.45—Le conférencier du Kiwanis Club.
2.15—Emission de la buanderie Jolicoeur. L'horoscope du jour.
2.20—Le monde féminin.
3.00—Matinée théâtrale.
3.30—"Do You Remember?"
4.00—Concert du Columbia.
4.30—La musique de l'armée américaine.
4.45—Presque 100 ans.
5.00—Événements sociaux.
5.20—Jean Forget, pianiste.
5.30—Le programme du foyer.

Bonne Fête

— A Gordon Gendron qui célèbre aujourd'hui son 8e anniversaire naissance de la part de sa maman.

NOS MEILLEURS VOEUX

— A M. Gérard Robichaud, 4229b, rue Messier, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de ses nombreux amis.

— A M. Paul Loyer, de la rue Desormeaux, qui célèbre, aujourd'hui, son anniversaire de naissance, de la part de son épouse et de ses enfants.

SABINE SABIN

Soirée

6.15—Opérette — Eugène Corbell.
6.25—Intermède d'orgue.
6.30—L'heure récréative.
7.00—Emission Roger Gallet.
7.15—Le curé de village.
7.30—L'école du hockey.
7.45—Mimi, la petite ouvrière.
8.00—Radio-théâtre du Dr J.-O. Lambert.
8.30—Radio-encyclopédie Frontenac.
9.00—Le programme d'amateurs du major Bowes.
10.00—Le clou de la soirée.
10.15—Radio-Journal Westinghouse.
10.30—Le programme Chas. Desjardins.
10.45—Causerie sur la canalisation de la rivière Richelieu.
11.00—Le reporter sportif Melson.
11.05—Musique de danse.

CHLP

Matinée

8.00—Le quart d'heure Jasmine.
9.15—Variétés.
9.30—Musique d'orgue.
9.45—La buanderie St-Hubert.
10.00—Musique de danse.
10.15—La buanderie Fédérale.
10.30—La Living Room Furniture.
10.45—L'homme aux questions Eno.
11.00—Le laboratoire Dosol.
11.30—Le programme Coréal.
11.45—Emission Tait-Favreau.

Après-midi

12.00—L'heure féminine.
12.15—Fleuriste "La Patrie".
12.30—"Le Café La Patrie".
12.45—L'heure féminine.
5.00—Thé dansant.
5.30—Midi-Midi.

Soirée

6.00—Raymar.
6.15—Variétés.
6.30—Radio-annuaire.
7.30—Radio-hockey Frontenac.
7.45—Irène Landor.
8.00—Au fil du souvenir.
8.30—Musique de danse.
9.00—Les Vive-la-joie.
9.30—Emission du studio.
10.00—Musique de danse.
10.30—Radio-hockey.
10.35—Musique de danse.

CFCF—CFCX

Matinée

7.45—Nouvelles du matin.
8.00—"Morning Devotions".
8.15—Mélodies.
8.30—Cheerio.
9.00—"Breakfast Club".
9.30—"Personal Column of the Air".
9.45—"Breakfast Club".
10.30—Dorothy Dale.
10.45—Josh Higgins.
10.55—"Humor in the News".
11.00—Programme musical.
11.15—Lion Archie.
11.45—Mélodies.
11.55—Nouvelles.

Après-midi

12.00—"Sunshine Revue".
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—"Hollywood High Hatters".
1.30—Trio de concert.
1.45—"Happy Jack".
2.30—"Federation of Women's Club".
2.45—Commentaires sur les nouvelles.
3.00—"Minute Men".
3.15—L'orch. de Rochester.
4.00—Programme musical.
4.30—"Metropolitan Opera Guild".
4.45—"Nearly a Hundred Years".
5.00—Nouvelles.
5.15—Chorale à cappella.
5.30—"Singing Lady".
6.45—"Orphan Annie".

Soirée

6.00—Les vateurs minières.
6.15—Variétés.
6.45—Programme musical.
6.50—Colonne des articles perdus et trouvés.
7.15—"Brittany Program".
7.30—Théâtre.
7.45—Revue des sports.
8.00—La Symphonie de Boston.
9.00—Causerie sur le transport aérien.
9.30—"Presenting".
10.00—"Music Hall".
11.00—Nouvelles en anglais.
11.45—Musique de danse.

CRCM

Soirée

8.00—Concert.
8.30—L'orch. du Château Laurier.
8.45—Cotes des Bourses.
9.00—En dinant.
9.30—Le disque pour tous.
9.45—M. René Mathieu, pianiste.
7.15—Musique de danse.
7.30—Service des nouvelles.
7.45—Chant par Mlle Irène Landor.
8.00—"Echoes of the Masters".
8.30—Musique de danse.
8.45—Causerie sous les auspices du ministère fédéral de l'agriculture.
9.00—"Tel. Paris".
9.30—"Christie Street Capers".
10.00—"By the Sea".
10.30—Musique de danse.
10.45—Radio-Journal.
11.00—Causerie sur le hockey, par Roland Beaudry.
11.15—Paysages de rêves.

Tél. CRécent 6730-5660.

LIONEL LEBEL AUTOMOBILE LIMITEE

DODGE et DE SOTO

L. Lebel, 5111, Ave. Durocher
Dir.-Gérant Coin Laurier
OUTREMONT

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

Tarif d'abonnement

[Edition quotidienne]

MONTREAL ET BANLIERE

12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	.75

PROVINCE

12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	.50

TELEPHONE: FAikirk 1171*

CASE POSTALE 1480

1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, en chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.



DANS LA FINANCE



L'industrie du papier en vedette

BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison
FORGET & FORGET
51, rue St-Jacques.

CURB de MONTREAL

Courtoisie de la Maison
JOHN PITRELLA & CO.
460, rue Saint-Jean

Ouv.	Haut	Bas	Per.
Ass. Breweries	124	124	124
Bell Telephone	160	161	160
Braxilian Tr.	21	21	21
B. C. Power A	38	38	38
B. C. B.	11	11	11
Bldg. Products	66	66	66
Bathurst A	171	171	171
Bruck Silk	81	81	81
Can. Cement	16	16	16
do priv.	108	108	108
Can. Steamship	31	31	31
do priv.	8	8	8
Can. Bronze	61	61	61
Can. Hydro pr	76	76	76
C. L. Alcohol A	71	71	71
do B.	61	61	61
C. P. R.	151	151	151
Cons. Smelters	81	81	81
Diat. Seagrams	28	28	28
Dom. Bridge	56	56	56
Dom. Coal pr	20	20	20
D. St. & Coal B	13	13	13
Dom. Textile	76	76	76
Dryden Paper	13	13	13
Electrolux	23	23	23
Foundation	26	26	26
G. Steel Ware	12	12	12
Gurds	10	10	10
Gypsum	16	16	16
Ham. Bridge	15	15	15
do priv.	75	75	75
Hollinger	14	14	14
Howard Smith	18	18	18
Industrial Acc.	35	35	35
Imp. Tobacco	14	14	14
Int. Nickel	54	54	54
Int. Power	6	6	6
do priv.	94	94	94
Lake of the W.	40	40	40
Lindsay	10	10	10
Massey Harris	9	9	9
McColl Front	14	14	14
Mont. Power	24	24	24
do deba.	50	50	50
Mt. Tramways	91	91	91
Mt. Cottons	33	33	33
Nat. Breweries	40	40	40
Nat. Steel Car	56	56	56
Noranda Mines	74	74	74
Ogilvie Flour	25	25	25
Ottawa Pwr pr	104	104	104
Power Corp.	27	27	27
Quebec Power	24	24	24
Regent Knitt.	9	9	9
St. Law. Corp.	9	9	9
do priv.	25	25	25
St. L. Paper pr	58	58	58
Shawinigan	21	21	21
Sher. Whitman	26	26	26
Simons & Sons	14	14	14
St. Can. Power	14	14	14
Saguenay pr	102	102	102
United St. Cor.	81	81	81
Viau Bld. Cor.	24	24	24
Winn. Elec. A	7	7	7
do B.	7	7	7

Ouv.	Haut	Bas	Per.
Abitibi P. & P.	71	71	71
do 5% pr.	45	45	45
Asbestos	102	102	102
Bathurst P. B	71	71	71
Beauharnois	9	9	9
Brewing Corp.	3	3	3
do priv.	151	151	151
Br. Amer. Oil	24	24	24
B. C. Packers	19	19	19
Can. Maltine	24	24	24
C. N. Power pr	109	110	109
C. Dredge & D.	45	45	45
Can. Wineries	33	33	33
Can. Vickers	152	152	152
do priv.	62	62	62
Catelle Mac. pr	11	11	11
Cons. Paper	11	11	11
Comm. Alcohol	3	3	3
Dom. Tar	17	17	17
do priv.	112	112	112
Donnacoma A	14	14	14
do B.	14	14	14
Dom. Stores	11	11	11
Engineering	64	64	64
Fairchild	11	11	11
Ford A.	23	23	23
Fraser (Vol.)	22	22	22
G. St. Ware pr	87	87	87
Home Oil	25	25	25
Imperial Oil	21	21	21
Int. Paints	38	38	38
Int. Petroleum	26	26	26
Int. Utilities R	25	25	25
Massey Har. pr	62	62	62
Melchers A	12	12	12
do B.	4	4	4
Mitchell Rob.	25	25	25
McLaren	32	32	32
Page Hersey	101	101	101
Price Bros.	25	25	25
do priv.	111	111	111
Power Corp. pr	104	104	104
Rolland Grain	12	12	12
Royalite Oil	45	45	45
S. C. Power pr	106	106	106
Walkers	46	46	46
Walkerville B.	32	32	32

MINES

Ouv.	Haut	Bas	Per.
Arno	05	05	05
Aldermac	1.82	1.82	1.75
Big Missouri	1.61	1.61	1.61
Beaufort	1.52	1.52	1.51
Brownlee	1.04	1.11	1.11
Boussac Cad.	54	54	53
Can. Malartic	1.00	2.00	2.00
Cart. Malartic	36	37	35
Cent. Patricia	4.40	4.40	4.30
Chibougamau	2.40	2.50	2.38
Clerville	0.8	0.81	0.8
Domes Mines	4.92	4.92	4.92
Duparquet	0.62	0.62	0.61
East. Malartic	1.50	1.55	1.51
Elkadoro	2.60	2.65	2.58
Falconbridge	1.12	1.12	1.12
Francœur	1.47	1.48	1.45
Graham B.	21	22	21
Greene Stabell	40	40	40
Hudson Bay	35	35	35
Jacks. Manion	47	47	47
Kirkland Lake	1.22	1.22	1.20
Lamaque Con.	1.64	1.64	1.6
Les Gold	0.61	0.7	0.61
Lake Shore	57	57	57
Label Oro	23	23	23
Montague	45	45	45
Macassa	8.00	8.00	8.00
McWatters G.	1.08	1.08	1.05
McIntyre	40	40	40
Murphy	0.6	0.6	0.6
O'Brien	10	10	9.80
Parkhill	23	23	22
Perron	2.24	2.25	2.24
Pend'Oreille	3.85	4.00	3.90
Ritchie	0.81	0.81	0.8
Read. Authier	5.50	5.50	5.50
Shawkey	85	85	83
Sherritt G.	3.45	3.60	3.40
Stacoe	5.25	5.85	5.25
Stadacona	1.05	1.05	1.02
Sullivan	2.07	2.10	2.05
Sylvanite	3.90	3.90	3.90
Sladen	2.07	2.08	2.07
Teck Hughes	5.50	5.60	5.50
Thompson Cad.	1.62	1.68	1.60
Towagumac	1.60	1.62	1.58
Ventures	1.60	1.62	1.58
Ventures	3.05	3.12	3.00
W. Hargreaves	7.90	8.00	7.90

Quelques titres ont été actifs à N.-York

Les titres de l'industrie du papier ont été bien en vedette sur le marché local, hier. Ce dernier a avancé d'une façon générale et vigoureuse. Les gains ont varié entre la fraction et 9 points. Les pertes ont été peu nombreuses et généralement légères.

Les titres des banques se sont aussi mis en évidence, gagnant entre 3 et 5 points. Les titres du marché des mines ont aussi été généralement peu fermes.

Plus d'une douzaine de titres ont atteint des nouveaux hauts sommets pour 1936-37, dont: Noranda, Cons. Smelters, Brazilian, plusieurs titres de banques, et Sisco Mines. Ogilvie Flour a montré un gain de 8 points à 258, un nouveau haut prix.

Chez les titres de papeterie, St. Lawrence Corporation "A", St. Lawrence Paper privilégié, Fraser Votting Trust, Abitibi privilégié et Cons. Paper ont fait des gains d'un point ou plus. St. Lawrence Corporation ordinaire et Donnacoma "A", ont gagné tout près d'un point. Bathurst a gagné 5-8 à 18 1-2. Price Bros., ordinaire, 2-1-2 et Price Bros., privilégié 3 points. Le plus gros gain a été enregistré par Abitibi qui a gagné 9 points à 54.

A WALL STREET

NEW-YORK, 13. — Malgré la résistance affichée par la liste générale au marché de New-York aujourd'hui, les spécialités et les services publics bon marché étaient à peu près les seuls à monopoliser l'attention des acheteurs durant toute la séance. Le volume des échanges pour la journée se chiffre par environ 2,900,000 actions.

Parmi les quelques stocks qui affichaient de l'activité à la hausse on discernait American Metal et Crown Cork, qui progressaient de 3 points chacun.

Les titres qui bénéficiaient d'un peu de popularité aujourd'hui étaient entre autres: Sears Roebuck, Deere, International Harvester, North American, International Hydro-Electric, Electric Power & Light, International Telephone, Canada Dry, Santa Fe, N. Y. Central, Northern Pacific, Chubb-Peabody, American Crystal Sugar, Continental Baking, Yellow Truck, White Motor et U. S. Smelting.

SLADEN MALARTIC

La compagnie minière Sladen-Malartic a avisé le Curb de Montréal à l'effet que 25,000 actions additionnelles à 65 sous l'action avaient été vendues en vertu d'une entente optionnelle. Il reste donc une balance de 203,000 actions dans le lot de 65 sous. Un total de 2,074,016 actions sont actuellement détenues par le public.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal. — COUR SUPÉRIEURE — No 1 — VINE CLOAK CO., en liquidation. Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 22ème jour de janvier, 1937, à dix heures du matin, dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 13 janvier 1937.
OSCAR LECLEERC
Député Protonotaire, C.S.
L. Goldberg, C.P.A.
Liquidateur provisoire,
1408 rue Bleury.

MINES non INSCRITES

Cours fournis par CADIEUX & LONDON, courtiers en valeurs,
23-25, rue St-Jacques
Pl. 95270

Ouv.	Haut	Bas	Per.
Acme Cadilliac	22	22	22
Adams	54	54	54
Algold	54	54	54
Albany River	24	24	24
Amos Cadilliac	23	23	23
Arden	24	24	24
Athons	23	23	23
Banfield	1.00	1.00	1.00
Bellor	0.8	0.8	0.8
Big Master	37	37	37
Bilmar	18	18	18
Capital Royyn	12	12	12
Casey Summit	20	20	20
Central Cadilliac	55	55	55
Cripple Creek	45	45	45
Campitau	11	11	11
Darwin	21	21	21
Dean Cadilliac	33	33	33
Don Martie	20	20	20
Dunlop Cons.	15	15	15
Elmes	22	22	22
Franklin	02	02	02
Garnet L. L.	07	07	07
Gilbec	06	06	06
Gilbes Lake	55	55	55
Gold Eagle	72	72	72
Gold Range	30	30	30
Harricana Amal.	13	13	13
Hudson Patricia	10	10	10
Johnson Nitrogen	07	07	07
Johnson L. L.	44	44	44
Kowkash	08	08	08
Lafayette L. L.	04	04	04
Lakehill	27	27	27
Lamaque	025	025	025
Leitch Gold	38	38	38
Leroy	061	061	061
McQuig Red Lake	12	12	12
McFarlane L. L.	05	05	05
Moffatt Hall Old	03	03	03
do New	08	08	08
Madsen	121	121	121
Malartic Lakeshore	34	34	34
Moosha	55	55	55
Mosher	50	50	50
Magnet Lake	11	11	11
Northmetals	195	195	195
North Shore	024	024	024
Obitoli	34	34	34
Oklend Gold	50	50	50
Orle	13	13	13
Oleary Malartic	20	20	20
Opeimiska Copper	54	54	54
Pandora Cad.	42	42	42
Pasars	19	19	19
Placid	05	05	05
Red Crest	135	135	135
Red Gold	26	26	26
Ronda Gold	26	26	26
Rochette	10	10	10
Rubec	07	07	07
Seguin Royyn	26	26	26
Sherritt	550	550	550
Sigma Mines	15	15	15
Silver Valley	15	15	15
St-Pierre Cadilliac	13	13	13
Sisco Extension	13	13	13
Smelters Gold	084	084	084
Springer Sturgeon	12	12	12
Sturgeon River	40	40	40
Tibetmont Island	27	27	27
Tonawanda	09	09	09
Wabano	22	22	22
Wells L. L.	08	08	08
Westwood Cadilliac	27	27	27

BOURSE DES MINES

Fournis par BURKE, JANSSEN & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

	Ouv.	Haut	Bas	Per.
Argosy	1.25	1.15	1.23	1.25
Aikona	.06	.05	.05	.06
Ashley	.10	.10	.10	.10
Ang. Huronian	6.60	6.65	6.60	6.65
Aldermac	1.80	1.83	1.75	1.78
Buffalo Ank.	114	114	114	114
Big Missouri	.65	.66	.65	.65
Bigood	1.50	1.50	1.55	1.55
Rase Metals	20	32	25	31
Banfield	1.57	1.57	1.53	1.64
Braxlorne	8.20	8.20	8.05	8.05
H. C. Pioneer	6.50	6.50	6.30	6.30
Robbo	23	24	23	23
Castle Tr.	1.62	1.64	1.60	1.61
Cent. Patricia	4.40	4.40	4.30	4.30
Can. Malartic	1.57	1.59	1.50	1.59
Central Mann.	21	21	21	21
Chem. Res.	1.40	1.40	1.40	1.40
Chibougamau	2.34	2.30	2.31	2.41
Conlarum M.	1.80	1.81	1.80	1.80
Dome Mines	50	50	49	50
East. Malartic	1.50	1.55	1.50	1.55
Elkadoro	2.63	2.63	2.50	2.50
Falconbridge	11	12	11	11
God's Lake	95	98	93	93
Goulds	42	42	41	41
Granada	29	29	28	29
Gunner Gold	1.20	1.20	1.18	1.18
Green Stabell	39	39	38	38
Homes Oil	2.87	2.92	2.87	2.92
Hudson Bay	552	554	552	552
Howey Gold	61	62	61	62
Hardrock	3.10	3.10	3.05	3.05
Hallberg Sway	.023	.023	.023	.023
Hollinger	144	15	144	144
Int. Nickel	64	64	62	64
Jacks. Manlen	45	47	45	46
Kirk. Hudson	2.00	2.01	1.90	2.00
Kirkland Lake	1.25	1.34	1.28	1.32
Lake Shore	.061	.064	.06	.06
Lamaque Con.	.571	.581	.571	.581
Lava Cap.	84	85	81	84
Little L. Lac	7.29	7.25	7.20	7.20
Man. & East.	14	14	13	13
McKenzie R. L.	1.95	1.97	1.92	1.95
McMillan	16	16	15	15
MacLeod Cuck.	4.15	4.45	4.15	4.30
McIntyre Corp.	3.40	3.75	3.35	3.65
Minetyre	405	41	404	41
Macassa	8.00	8.10	7.95	8.00
Morris Kirk	.70	.71	.60	.70
Nipissing	2.90	2.90	2.90	2.90
Noranda	75	77	75	77
O'Brien Cad.	9.75	10	9.75	9.80
Omega	.80	.82	.89	.91
Parkhill	.22	.22	.22	.22
Premier Gold	4.10	4.25	4.05	4.20
Pickle Crow	8.75	8.75	8.60	8.65
Pamour	3.85	4.00	3.85	3.85
Paymaster	1.15	1.20	1.15	1.15
Quebec Gold	.75	.75	.75	.75
Royalite	44	44	44	44
Red Lake Gold	1.40	1.41	1.36	1.36
Red Gold	1.21	1.24	1.22	1.22
Sullivan G.	2.10	2.10	2.10	2.10
Sudbury Basin	6.10	6.25	6.10	6.20
Sladen	2.07	2.10	2.05	2.10
Stadacona	1.62	1.65	1.62	1.65
Steele	5.55	5.90	5.55	5.80
Sherritt G.	3.35	3.50	3.25	3.50
San Antonio	2.35	2.40	2.35	2.40
Sylvanite	3.85	4.00	3.85	3.90
Teck Hughes	5.60	5.60	5.55	5.55
Towagmac	1.55	1.65	1.50	1.65
Ventures	3.05	3.10	3.00	3.10
Wayide	.07	.07	.06	.06
W. Hargreaves	7.80	8.05	7.80	8.00
Waite Amulet	3.90	4.10	3.85	4.00

Nouvelles minières

NAYBOB GOLD MINES. — La Naybob Gold Mines, Ltd a reçu le paiement de deux tranches d'actions, l'une de 11,900 et l'autre de 43,000, à 35 cents chacune; le paiement n'était prévu que le 10 février et le 10 mars respectivement.

BULOLO GOLD DREDGING. — La production de décembre s'est élevée à 12,027 onces d'or fin, contre 12,718 en novembre et 6,774 l'année précédente. Le bénéfice brut estimatif est évalué à 8,623 onces d'or fin, ce qui équivaut à \$361,865 en monnaie canadienne, comparé à \$303,529 en novembre et \$171,579 en décembre 1935. Au cours du mois la compagnie a dragué 785,000 verges cubes de gravier, contre 856,200 le mois précédent et 415,000 en 1935.

BURWELL GOLD MINES. — On recommencera les travaux sur la propriété de la Burwell Gold Mines d'ici quelques semaines. Le géologue de la compagnie est maintenant sur la propriété, choisissant les endroits pour faire les trous de sondage.

Le contrat pour le sondage de la propriété est complété et on s'attend qu'un vaste programme de développement sera entrepris. Le but des travaux est de rejoindre la zone K de la mine Siscoe, supposée traverser le territoire de Burwell.

BEAUFOR MINE. — M. J.-P. Norrie, ingénieur conseil de la mine Beaufor, atteste dans un rapport sur les opérations de la mine durant les deux dernières semaines de décembre 1936, que les travaux souterrains sont poursuivis dans la galerie 342, où la structure géologique est très intéressante et où on s'attend à trouver du minerai dans les intersections de sondage. Le travers-banc au niveau de 600 pieds et au sud du puits No 4 a été prolongé de 99.6 pieds. Ce travers-banc traversera bientôt des formations minéralisées. Un filon de douze pouces a déjà été mis à nu. Le sondage au diamant au-dessous de la zone de minerai au sud a traversé plusieurs sections minéralisées, donnant des teneurs s'élevant jusqu'à \$10.15 à la tonne.

Importations d'autos

On constate une augmentation considérable dans les importations d'automobiles en novembre, comparativement au même mois de 1935. Elles sont de 1,088 automobiles d'une valeur de \$819,167, comparativement à 327 valant \$224,258 l'an dernier. La plupart de ces automobiles, soit 991 valant \$767,964 sont venues des Etats-Unis et le reste du Royaume-Uni.

AVIS est par les présentes donné que Dame Marion Anderson Davidson, de la cité de Londres, Angleterre, veuve de feu Leslie Hamilton Gault, de son vivant de la cité et du district de Montréal, Leslie H. Gault, James Frederick Gault, de la cité de Londres, Angleterre, et le Royal Trust Company, corps politique et incorporé, dûment incorporé et ayant sa principale place d'affaires pour la province de Québec dans la cité et district de Montréal, agissant en leur qualité d'Exécuteurs Testamentaires et Fiduciaires de la Succession du dit feu Leslie Hamilton Gault, s'adresseront à la Législation de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour demander la passation d'une loi à l'effet que:

(1) La nomination du Royal Trust Company, de Montréal, Canada, Leslie H. Gault et James Frederick Gault, de Londres, Angleterre, comme Exécuteurs Testamentaires et Fiduciaires en vertu du testament de feu Leslie Hamilton Gault, faite jusqu'à présent par jugement de l'Honorable Cour Supérieure pour le district de Montréal le 9 septembre 1936 et portant le numéro 1453 des dossiers de la dite Cour, est par les présentes ratifiée et confirmée, à toutes fins que de droit.

(2) La Cour Supérieure pour le district de Montréal, ou aucun des juges d'icelle, aura le pouvoir de nommer et/ou de remplacer tout Exécuteur Testamentaire et Fiduciaire nommé en vertu du testament de feu Leslie Hamilton Gault, à toutes fins que de droit, et ce en suivant la procédure édictée à l'article 924 du Code Civil de la province de Québec.

(3) Les actes faits jusqu'à présent par les Exécuteurs Testamentaires et Fiduciaires de la dite Succession ne pourront pas être contestés par le fait qu'ils n'étaient pas régulièrement nommés Exécuteurs Testamentaires et Fiduciaires.

(4) La Succession paiera les frais, déboursés et honoraires encourus pour l'adoption de la présente loi.

Montréal, 22 septembre 1936.

BEAUREGARD PHILLIMORE

& ST. GERMAIN.

Procureurs des Requérants.

Le débit de l'électricité augmente

Les affaires ont continué de s'améliorer graduellement en décembre, si l'on en croit les chiffres du débit de l'électricité de Montreal Light, Heat and Power Consolidated, publiés par le président de la compagnie, John S. Norris.

Décembre est le dix-huitième mois consécutif qui accuse une augmentation du débit d'électricité sur celui du mois correspondant de l'année précédente et cette fois l'augmentation a été de 4.83 pour cent. Le débit total pour l'année 1936 accuse une augmentation de 4.82 pour cent sur l'année 1935. En décembre la production s'est élevée par 104,959,020 kilowatt-heures contre 100,113,879 kilowatt-heures en 1935.

Durant l'année le débit est passé de 1,033,452,530 kilowatt-heures en 1935 à 1,072,806,520 kilowatt-heures en 1936. Ces chiffres excluent l'énergie secondaire et l'énergie d'exportation.

Les chiffres du débit de gaz pour le mois de décembre marquent une diminution de 2.61 pour cent, avec un débit de 430,694,000 pieds cubes contre 442,241,000 pieds cubes durant le même mois l'an dernier. La production de gaz pour toute l'année 1936 est très légèrement inférieure (0.18 pour cent) de diminution à celle de 1935: 5,176,709,000 pieds cubes en 1936 par comparaison avec 5,186,131,000 pieds cubes en 1935.

MARCHES DES OEUFS ET VOLAILLES

Grâce aux arrivages légers et à une demande plus active pour la consommation, le ton des marchés aux oeufs de l'Est s'est raffermi cette semaine. A Montréal, la tendance s'est raffermie surtout sur les catégories A moyens et pondeuses. A Toronto, le marché était tranquille à l'ouverture, mais il s'est raffermi vers le milieu de la semaine. Les arrivages ont été rapidement absorbés, et à Montréal quelques commerçants ont eu de la difficulté à se procurer des oeufs pour le besoin immédiat. Malgré cette amélioration, toutefois, les prix à Montréal sont de 5c à 6c par douzaine plus bas que l'année dernière, et à Toronto d'environ 5c par douzaine plus bas qu'il y a un an. Par contre, les prix sur les deux marchés sont plus élevés qu'ils n'étaient il y a deux ans; Montréal est de 3c à 5c plus élevé et Toronto de 1c à 2c.

Sur les marchés de l'Est, les oeufs d'entrepôt sont très bien absorbés; en fait, à Toronto, les oeufs de la Catégorie C se sont légèrement raffermis à la suite de l'apaisement des stocks d'entrepôt à cet endroit. On signale un léger surplus d'oeufs d'entrepôt à un ou deux endroits dans l'Ouest, et avec la tendance à la hausse des oeufs sur les marchés de l'Est, les entrepreneurs d'oeufs de l'Ouest feraient

bien de considérer les marchés de l'Est comme un débouché possible pour leur surplus.

Les arrivages de volailles se continuent assez abondants sur tous les marchés, mais le commerce a été extrêmement actif depuis quelques jours, spécialement sur les marchés de l'Est. Il semble que les détaillants aient attendu jusqu'à ce que le temps se remette au froid pour acheter, et dès qu'il s'est refroidi, il s'est fait des affaires énormes pendant deux ou trois jours. Il est réellement surprenant de constater la façon dont le marché aux volailles s'est comporté malgré les arrivages abondants. Un grand commerçant de Montréal, commentant sur ce fait, attribue cet état de choses aux prix relatifs. L'année dernière, dit-il, les prix étaient trop élevés; cette année, ils sont plus au niveau des prix des autres produits et les expéditeurs et les entrepreneurs étaient convaincus que les produits se vendraient à ces prix, et les résultats ont corroboré la justesse de leur jugement.

Un point intéressant au sujet des volailles habillées est le nombre d'oiseaux éliminés cette année, que l'on évalue à plus de deux millions. Ceci indique non seulement une demande domestique sans cesse plus grande pour les volailles éliminées, mais c'est aussi une indication que l'on s'attend à un débouché alternatif pour le marché d'exportation. Les oies et les canards ont repris le terrain perdu cette année, surtout les oies, et sur certains marchés les approvisionnements de ces oiseaux étaient insuffisants pour satisfaire la demande. Cette situation peut être attribuée en partie aux expéditions relativement abondantes d'oies et de canards pour l'exportation sur la Grande-Bretagne à la fin de novembre et au commencement de décembre.

BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison
LANGVIN & CIE
225 ouest, rue Notre-Dame

	Ferm.
Air Reduction	78 1/2
Allied Chemical	23 1/2
American Can	15 1/2
American & For. Power	10 1/2
American Power & Light	10 1/2
American Smelting	96 1/2
American Water Works	23 1/2
American Tel. & Tel.	187 1/2
Anaconda	56 1/2
Armstrong	74
Atlantic Refining	32
Auburn	31
Baldwin Locomotive	9
Baltimore & Ohio	22 1/2
Bethlehem Steel	75 1/2
Canadian Pacific	35 1/2
Commercial Solvents	18 1/2
Chrysler Motors	118 1/2
Columbia Gas & Electric	20 1/2
Consolidated Gas of New-York	47 1/2
Corn Products	70 1/2
Commonwealth Southern	4 1/2
Curtiss-Wright	70
Dupont	126 1/2
Douglas Aircraft	72 1/2
Electric Power & Light Corp.	26
Freeport Sulphur	31 1/2
General Motors	65 1/2
Gillette	16 1/2
General Electric	57 1/2
Hudson Motors	19 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	13
Kennecott Copper	62 1/2
Loews Theatres	69 1/2
Mac Truck	48 1/2
Montgomery & Ward	20
Nash-Kelvinator	20
New-York Central	93 1/2
National Power Light	14 1/2
North American	34 1/2
Packard Motors	31
Pennsylvania R. R.	42
Phillips Petroleum	50 1/2
Pub. Serv. New-Jersey	50 1/2
Radio Corporation	11 1/2
Remington Rand	24 1/2
Republic Iron & Steel	29
Sears Roebuck	86 1/2
Simmons Bed	48 1/2
Southern Ry.	27
Standard Brand	15 1/2
Standard Gas & Electric	17 1/2
Standard Oil of New-Jersey	69
Soco Vacuum Oil	16 1/2
Studebaker	14 1/2
Texas Corp.	52 1/2
Union Pacific	131 1/2
United Aircraft	30
United Gas Improvement	16 1/2
United States Rubber	48
U. S. Industrial Alcohol	37 1/2
U. S. Steel	79 1/2
Vanadium	31
Western Union	75 1/2
Westinghouse	163 1/2
Woolworth	62 1/2

METAL-ARGENT

Courtoisie de la Maison
L.-G. BEAUBIEN & CIE
84 ouest, rue Notre-Dame

	L'ajustement officiel des prix sur l'option de métal-argent à la fermeture sur le Canadian Commodity Exchange hier, était:
Janvier	\$45.30
Février	45.20
Mars	45.20
Avril	45.15
Mai	45.10
Juin	45.15
Juillet	45.20
Août	45.15
Septembre	45.10
Octobre	45.10
Novembre	45.10
Décembre	45.10

Fin tragique de Martin Johnson

Un explorateur fameux

LOS ANGELES, 13. — Martin Johnson, l'explorateur qui a parcouru 35,000 milles dans la jungle de l'Afrique, fait six fois le tour du monde et brava de multiples dangers dans des régions sauvages, est décédé aujourd'hui, victime d'un accident d'aviation survenu alors qu'un avion commercial s'écrasa sur le sol.

A peine quelques heures avant de partir pour accompagner un court trajet en avion, Martin Johnson faisait remarquer que "l'Amérique" est l'endroit le plus dangereux sur terre", voulant ainsi dire qu'il préférerait les dangers de la jungle à ceux de la rue.

Johnson, l'un des explorateurs les plus célèbres du monde entier, est décédé à l'hôpital du Bon Samaritain, peu avant sept heures ce matin. Sa figure avait été déchirée, hier, lorsque l'avion "Western Air Express" s'écrasa sur la crête d'une montagne, à 25 milles seulement de Los Angeles.

Son épouse, Osa, qui depuis 26 ans a partagé sa vie d'aventures, est dans un état de semi-inconscience au même hôpital, victime du même accident. On croit cependant pouvoir sauver la vie à Mme Johnson.

Outre Johnson, un autre passager de l'avion est décédé et dix autres ont été grièvement blessés.

Feu M. O. Demers

ST-HYACINTHE, 13. — (D.N.C.) — Un homme d'affaires en vue de St-Hyacinthe, M. Ovide Demers, ancien maire de La Providence, est décédé ce matin, à son domicile de La Providence, à l'âge de 61 ans. Il était malade depuis environ un an. Le défunt avait été président de la Mercantile Company, assurance contre le feu, de St-Hyacinthe jusqu'à ces dernières années.

Outre son épouse, née Ovide Demers, le défunt laisse deux fils, Roméo, de St-Barnabé, et Henri-Paul, de La Providence, ainsi qu'une fille, Mme Alexandre Campbell, (Marie-Reine), également de La Providence.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures 30, en la paroisse de Notre-Dame du Rosaire.

Les élections à Saint-Eustache

ST-EUSTACHE, 13. — (Spécial à l'Illustration Nouvelle) — M. Achille Charette a été réélu maire du village de St-Eustache, par acclamation. Les trois échevins ont aussi été élus par acclamation. Ce sont: MM. Gustave Labelle, E. Demers et Léon Robert. M. Labelle succède à M. Jean Lahale et M. Robert à M. Ernest Cusson.

MM. Joseph Charette et H. Théorêt se disputent la mairie pour la paroisse de St-Eustache. On votera le 18 janvier prochain. Les autres échevins de la paroisse ont aussi été élus par acclamation: MM. C. Lanthier, Mofe Laurin et Donat Prud'homme. Ce dernier succède à M. Joseph Charette.

SIR JOHN SIMON LORD CHANCELIER?

LONDRES, 13. — On nous apprend de sources ordinaires bien renseignées que Sir John Simon sera élevé au rang de pair et nommé Lord Chancellor, succédant ainsi au vicomte Hailsham. Cette nomination serait faite à l'occasion des fêtes du couronnement du roi George VI.

Vu sa santé plutôt chancelante, Lord Hailsham désire se retirer de la vie politique. Tout récemment encore, il a dû prendre un repos de plusieurs mois.

Convocations

Il y aura, ce soir, réunion des membres de la Société St-Jean-Baptiste dans les sections suivantes:

St-Arsène. — Soirée paroissiale à 8 h. 30, à la salle du couvent St-Arsène, 6970, rue Christophe-Colomb. M. le Dr J.-E. Gendreau, directeur de l'Institut de Radium à Montréal, savant de réputation mondiale, donnera une grande conférence sur les propriétés du radium avec une série de démonstrations sur la scène et projections lumineuses.

Cette soirée est sous la présidence d'honneur de M. le curé J.-Ernest Bernier, D. Th., et la présidence effective de M. le notaire L.-R. Lavoie, président de la section. Un nombre des invités d'honneur nous comptons des représentants du Cabinet provincial, de la Chambre législative de Québec et du Conseil municipal.

Pour renseignements et billets, s'adresser à M. Edouard Gosselin, organisateur, DOLLARD 5426 ou à son assistant, M. L.-A. Lavoie, DOLLARD 5529.

Au Monument National, à 8 h. 30, à la salle 11, séance de réajournement du congrès du 26 novembre dernier, des directeurs et des délégués des comités régionaux et des sections. Dès 7 h. 15, les membres du Comité des lettres de créance seront à leur poste pour l'enregistrement des délégués.

EXCURSIONS DU C.N.R.

M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadian National pour le district de Montréal, annonce plusieurs excursions en fin de semaine à différents points des provinces de Québec et d'Ontario.

Les excursionnistes à destination de North Bay, via Pembroke et de Cochrane et des gares à l'Ouest jusqu'à Hearst, Ont., partiront quitter Montréal à 7 h. 40, vendredi soir. Samedi et dimanche des trains d'excursion quitteront la gare Bonaventure à destination de Cornwall, Brockville, Kingston et des gares intermédiaires et de différents points des Cantons de l'Est. On annonce aussi une excursion en fin de semaine par les trains en commun de Montréal à Québec.

Une action rejetée

SHERBROOKE, 13. — L'hon. juge Charles White, de la Cour supérieure, a renvoyé, aujourd'hui, l'action de \$22,000 intentée par Chrysantime Julien, d'Outremont, contre les directeurs de la Compagnie Canadienne de Cries et Roues Limitée. M. Julien réclamait \$6,000 pour les droits d'un brevet qu'il détenait et \$16,000 pour l'exploitation de ce brevet. Le juge a déclaré que le demandeur n'avait pas démontré qu'il y avait fraude ou mauvaise foi de la part des défendeurs.

Le "Lady Drake"

Le "Lady Drake" de la Canadian National Steamships quittera Halifax vendredi soir et Boston, samedi matin pour une croisière d'un mois aux Bermudes, aux îles du Vent et Sous le Vent, Barbade, Trinidad et à la Guyane Anglaise. Le "Colborne" de la C.N.S. est attendu à Saint-Jean après une croisière d'un mois à Puerto Rico, Barbade, Trinidad et à la Guyane Anglaise.

Trouver sa nourriture, c'est facile, dit le poulet, mais trouver un coin où manger en paix, c'est autre chose.

SPECTACLES et CONCERTS

Seconde semaine de "Garden of Allah"

Les foules qui se sont rendues au théâtre Princess cette semaine depuis vendredi dernier, pour voir la magnifique production Technicolor de David O. Selznick "The Garden of Allah", mettant en vedette Charles Boyer et Marlene Dietrich, ont été si nombreuses, que la direction de ce populaire cinéma de l'ouest a décidé de garder ce beau film à l'affiche, une seconde semaine, commençant demain.

L'immortelle histoire d'amour de Robert Hitchens, permet à Mlle Dietrich d'interpréter l'un des plus beaux rôles de sa carrière, celui de la belle Domitri Enfiladen, qui s'enfuit dans le désert Algérien pour recommencer sa vie. C'est là qu'elle rencontre le beau et mystérieux Boris Androvsky, joué par Charles Boyer, qui est véritablement un trappiste qui s'est enfui de son monastère après avoir prononcé ses vœux finaux.

Une glorieuse romance, à la fin tragique, s'en suit. Outre les deux vedettes ci-haut mentionnées, la distribution de "The Garden of Allah" comprend aussi les noms de Basil Rathbone, Joseph Schildkraut, C. Aubrey Smith, John Carradine et la fameuse danseuse Tilly Losch.

Une commémoration solennelle de Pirandello à Montréal

Sur l'initiative de l'Institut de Culture Italienne de Montréal, présidé par l'honorable Fabre-Surveryer, le 26 janvier prochain, au High School, rue de l'Université, aura lieu une commémoration solennelle du grand dramaturge italien Pirandello, qui vient de mourir, et qui fut grand Prix Nobel de littérature.

La commémoration sera faite avec la participation des auteurs, des acteurs et des critiques canadiens-français et anglais. Mlle Martha Allan y participera avec sa troupe qui jouera quelques scènes des œuvres de Pirandello. Des scènes seront jouées également par Antoinette Giroux, Germaine Giroux, Fernande Grisé, Olivette Thibault, Guy Mauffette et autres. Un a-propos d'Henri Letondal sera récitée, de même qu'on entendra une ode à Pirandello, écrite par Roger Brien, déclamée par Estelle Mauffette et une œuvre musicale composée pour l'occasion par Dantès Belleau, sera jouée. Mme Yvette Mercier-Gouin parlera au nom des auteurs canadiens, et la commémoration proprement dite de Pirandello sera faite par l'auteur dramatique, M. Dulliani, qui connaît assez intimement Pirandello à Paris.

À la fin, le Consul général d'Italie, le Colonel De Simone remerciera les orateurs et tous les artistes.



BOB "Bazooka" BURNS, que l'on pourra entendre comme d'habitude ce soir, de 10 à 11 heures, sur le réseau NBC, lors du programme hebdomadaire de Bing Crosby, "Music-Hall". On voit ici Burns dans deux poses, à gauche, jouant sa "Bazooka" et à droite, fumant sa pipe.

"Hollywood Follies of 1937" au théâtre Loew's

Encore une fois, le populaire théâtre Loew's nous présentera une attraction hors-pair la semaine prochaine, à partir de demain, alors qu'elle offrira à sa nombreuse clientèle une revue unique intitulée "Hollywood Follies of 1937" et mettant en vedette nul autre que le comédien bien connu de la scène, la radio et l'écran, LEON ERROL.

Errol, étoile de plusieurs Ziegfeld Follies et de nombreux films, sera en tête de la distribution de cette grande revue, qui comprend plusieurs autres étoiles de renom, telles que: Sunnie O'Dea, danseuse de renommée internationale qui joua dans la production "Show Boat" de Ziegfeld, la production "Sketch Book" d'Earl Carroll, dans "Dorchester House" à Londres et dans plusieurs autres succès de la scène; Lou Ashe, baryton à la voix d'or; Lee Gresham et Gladys Blake, un duo qui vous fera rire à vous en tordre les côtes; Jack Craft et son partenaire Lou Galt, deux autres comédiens hors-pair; Jimmy Haddas, bien connu à Montréal pour ses danses excentriques, et plusieurs autres, sans compter, évidemment, un nombreux ensemble de jolies danseuses.

Un film des plus divertissants, "Jungle Princess" avec toute une distribution d'étoiles en tête de laquelle se trouve la chanteuse Dorothy Lamour et Ray Milland, passera sur l'écran.

Comme d'habitude, le Loew's présentera en plus toute une intéressante série de sujets courts, c'est-à-dire, un film "Silly Symphony" de Walt Disney, des actualités filmées et une attraction spéciale "You Can't Get Away with It", mettant en vedette J. Edgar Hoover, chef des "G-Men" des États-Unis.

En somme, un autre programme formidable qu'il ne faudra pas manquer.

"BOULE-DE-NEIGE ET LES LUTINS"

Le magnifique spectacle "Boule-de-Neige et les Lutins", donné avec grand succès par la troupe Radio-Petit-Monde, il y a une semaine, sera répété dimanche prochain, 17 janvier, à deux heures quinze dans la salle du Mont-St-Louis, rue Sherbrooke. Aux intermèdes, on offrira plusieurs nouveautés.

Cette matinée, qui amusera petits et grands, est sous la présidence d'honneur du Révérend Père Paré, S.J.

Informations: AM. 6163 et au Mont-St-Louis.

Au Palace

Depuis vendredi dernier, la direction du théâtre Palace s'est vu dans l'obligation de refuser des centaines de personnes à son guichet. C'est pourquoi, pour permettre aux nombreux amateurs de cinéma de la métropole qui n'ont pas encore vu le grand film 20th Century-Fox, "Lloyds of London" ou qui aimeraient le revoir, elle a décidé de conserver cette belle production à l'affiche, une seconde semaine, commençant demain.

L'on sait que l'intrigue de "Lloyds of London" consiste à relier quelques faits sur la biographie de la fameuse compagnie d'assurance anglaise. Les principaux rôles de ce film, qui fut dirigé par Henry King, sont tenus par le petit Freddy Bartholomew, la belle Madeleine Carroll, Sir Guy Standing et Tyrone Power Jr. Ils sont entourés de: C. Aubrey Smith, Virginia Fields, Douglas Scott, Una O'Connor, George Sanders, Arthur Hohl, Montagu Love, E.-E. Olive, J.-M. Kerrigan et plusieurs autres.

M. Claude-A. Bourgeois au Cercle Français

Le Cercle Français, qui a réussi à obtenir le concours de M. Claude A. Bourgeois, le distingué littérateur français et commentateur au poste CKAC, présentera de cinq à sept, le samedi 16 courant au Samovar, le premier porte-causerie de l'année à l'occasion de l'Exposition Internationale de Paris.

M. Claude A. Bourgeois donnera des descriptions inédites et détaillées sur la vie et l'aspect de Paris durant les fêtes éblouissantes qui se dérouleront de 1 à 11 novembre 1937 dans le décor grandiose de l'Exposition. Mme Yvette O. Mercier-Gouin, notre sympathique auteur dramatique, recevra les invités et présentera la conférence. Pour clore la réunion, le jeune directeur du Cercle Français, M. Jansquière, parlera, quelques minutes, sur la vie des humbles à Paris dans une évocation poétique, intercalée de disques français et intitulée: "Faubourgs". Après quoi, chacun lèvera son verre au succès de l'Exposition.

Les places peuvent s'obtenir dès aujourd'hui, de 2 à 5 heures tous les jours, au nouveau siège social du Cercle Français à l'hôtel Berkeley.

Analyse du style de Stravinsky

Stravinsky est l'un des derniers jalons de l'histoire de la musique. Il a innové dans des domaines qui sont peut-être restés mystérieux pour l'auditeur moyen, mais qui incontestablement l'ont entouré de légende et de charme. Son ascension a été rapide et pourtant il est à l'avant-garde de l'équipe des compositeurs contemporains. Stravinsky, dépasse de peu la cinquantaine, et il y a longtemps déjà qu'il est au premier plan dans les préoccupations de la critique.

Deux tendances le résument: les sonorités rares, le coloris étincelant réalisés jusque par la polytonie. Il est extrêmement curieux de relever un classicisme incontestable, mêlé à cette recherche effrénée de la nouveauté pittoresque. Marcel Dupré a transcrit pour orgue le célèbre Oiseau de Feu.

C'est de la grande musique à n'en pas douter, et qui s'impose souverainement même exprimée par les timbres traditionnels de l'orgue. La forme du poème symphonique, volontiers évocateur de l'Espagne, sert le plus souvent d'expression au maître. C'est de l'école russe contemporaine, d'élément descriptif et souverainement dédaigneux du sentimentalisme romantique.

Une analyse du style de Stravinsky serait incomplète sans la mention de l'influence de la chorégraphie. La danse classique où les Russes ont de tout temps excellé a toujours tellement préoccupé ce compositeur qu'il a dû plus d'une fois se consacrer à la danse. Stravinsky peut donc être considéré comme l'un des plus grands maîtres de l'art musical ultra-moderne.

C'est dire tout l'intérêt que suscite le concert du 25 janvier que nous annonçons les imprésarios Goulet-Pager. Une fois de plus, la métropole leur aura dû d'entendre pour la première fois un maître de grande envergure.

"7 hommes... une femme" au théâtre Saint-Denis

C'est un film exceptionnel qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis. "7 hommes... une femme" offre enfin quelque chose d'entièrement différent au cinéma français. Yves Mirande, l'intelligent écrivain de théâtre nous donne ici son œuvre la plus achevée, la plus cynique, la plus vivante et la plus humaine à la fois. Avant de résumer l'action disons que le film est joué par Vera Korène... la femme et Fernand Gravey... l'ami sans oublier les sept hommes qui sont Saturnin-Fabre, Félix Oudard, Pierre Larquey, Robert Arnoux, Maurice Escande, Pierre Feuillère et Roger Duchesne.

Est-ce ici une femme contre sept hommes ou sept hommes contre une femme. Ce n'est ni l'un ni l'autre combat. Il s'agit d'une folie, d'une bien jolie comtesse, veuve d'un mari qu'elle adorait et, dès le début du film des allusions nous font comprendre qu'il n'avait jamais mérité un amour aussi tendre et aussi dévoué. Or, la comtesse désire en même temps que détruire le souvenir d'un indigne compagnon, faire le choix de son successeur.

Pour en arriver à ses fins elle invitera chez elle sept prétendants de caractère, de goût et d'esprit différent. Tour à tour elle observera la contenance de chacun et elle fera son choix... dans un huitième invité, le seul méritoire par sa tenue et sa valeur.

Le second film à l'affiche sera "J'aime toutes les femmes", avec Jan Kiepura, le grand ténor et la si charmante Danielle Darrieux, la belle vedette de "Mayerling". Dans ce film Kiepura et Darrieux nous racontent la plus jolie histoire d'amour qui soit, avec finesse, espièglerie et sur la musique de plusieurs refrains qui ne tarderont pas à être populaires. Kiepura joue deux rôles et prouve qu'il est habile comédien.

L'HORAIRE DES SPECTACLES

1118 MAJESTY'S. — "Rembrandt" à 1 h. 30; 4 h. 15; 7 h. 00; 9 h. 45. "The Man In The Mirror" à 1 h. 15; 2 h. 55; 5 h. 30; 8 h. 25.

CAPITOL. — "The Case of the Black Cat" à 10 h. 00; 12 h. 52; 3 h. 35; 6 h. 18; 9 h. 01. "Sing Me A Love Song" à 11 h. 24; 2 h. 07; 4 h. 50; 7 h. 33; 10 h. 16.

PALACE. — "Lloyds of London" à 10 h. 18; 1 h. 31; 4 h. 11; 6 h. 57; 9 h. 10.

PRINCESS. — "Plot Thickens" à 10 h. 00; 12 h. 50; 3 h. 31; 6 h. 12; 8 h. 53. "Garden of Allah" à 11 h. 23; 2 h. 04; 4 h. 45; 7 h. 26; 10 h. 07.

ST-DENIS. — "Au Son des Guitares" à 1 h. 00; 4 h. 05; 7 h. 00; 10 h. 45; 13 h. 45; 8 h. 39.

CINEMA DE PARIS. — "Les Deux Gosses" à 11 h. 30; 1 h. 30; 4 h. 15; 6 h. 45; 9 h. 15.

ST-DENIS PRESENTE

TINO ROSSI dans

"AU SON DES GUITARES"

aussi LISETTE LANVIN dans

"ENFANTS DE PARIS"

CAPITOL Maintenant

"SING ME A LOVE SONG" avec James Melton, Patricia Ellis. ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE "THE CASE OF THE BLACK CAT" Tous les jours, 10 a.m. à 1 p.m. 25c.

PALACE Maintenant

"LLOYDS OF LONDON" avec Freddie Bartholomew, Tyrone Power, Sir Guy Standing, Madeleine Carroll. Tous les jours, 10 a.m. à 1 p.m. 25c.

PRINCESS Maintenant

Marlene Dietrich et Charles Boyer dans "THE GARDEN OF ALLAH" ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE "THE PLOT THICKENS" Tous les jours, 10 a.m. à 1 p.m. 25c.

LOEW'S VENDREDI

LEON ERROL en personne dans "Hollywood Follies of 1937" 34 étoiles de retour d'un engagement de 2 semaines au New York Roxy. SUR L'ECRAN "JUNGLE PRINCESS"

ELECTRA

JUSQU'AU VENDREDI "LE DISQUE 415" avec Gitta Alpar, Constant Remy aussi "L'INSPECTEUR GREY" avec Maurice Lagrenée, Colette Brodlo

VARIETES LYRIQUES

MONUMENT NATIONAL

"Frasquita"

Opérette de Franz Lehár. Les 19, 21, 23, 24 JANVIER EN SOIREE. Direction: DAUNAS-GOULET. Prix des places: \$1.25, \$1.00, 85c, 60c. (Taxe incluse). En vente maintenant chez Ed. Archambault, Marguerite 6291, et au Monument National, L'Ancester 4418.

IMPERIAL

Dernier jour aujourd'hui "THE DEVIL IS A Sissy" aussi "WOMAN ARE TROUBLE"

3 jours seulement commençant demain STUART ERWIN, PATSY KELLY, JACK MALEY, BETTY GRABLE dans "PIGSKIN PARADE"

AUTRE GRAND FILM "STAR FOR A NIGHT" avec Hans Danwell et Claire Trevor

CE SOIR A 9 HEURES SOIREE D'ENCAN DU FLASHER POUR CHACUN

HOTEL IROQUOIS

LIMITEE

454 PLACE JACQUES-CARTIER

● OUVERT JOUR ET NUIT ●

CHAMBRE DOUBLE \$1.00 et plus (EAU COURANTE — TELEPHONE)

CHAMBRE AVEC BAIN \$2.00 et plus SALLE A MANGER PRIVEE

CHAMBRE A LA SEMAINE \$2.50 et plus

REPAS COMPLET 30c et plus

Pour informations: GASTON GARIEPY, Sec.-Gérant PL. 5271

Le DOMAINE SPORTIF

Tropical Park a enregistré de gros gains

Le total des paris a surpassé d'un million celui de l'an dernier.—Hialeah Park, qui ouvre, devrait aussi faire des affaires d'or

MIAMI, Floride, 13. — Tropical Park, qui a terminé, lundi, sa réunion de 26 jours a connu des résultats fructueux. Bien que les derniers résultats ne soient pas encore disponibles. Bien que les dernières statistiques ne soient pas encore disponibles, il semble déjà assuré que le total des paris enregistrera une augmentation de \$1,000,000 sur l'an dernier.

Durant les vingt-quatre premiers jours, l'augmentation sur les sommes pariées au cours de la même période, l'an dernier, ont été de \$950,000. Avec une moyenne quotidienne de \$186,346 et une augmentation de 18,475 sur les admissions payées, la réunion de Tropical Park a justifié les efforts de Bill Dwyer en faisant l'ouverture de sa piste de la Floride, quinze jours plus tôt que par les années passées.

Les directeurs d'Hialeah Park semblent aussi justifiés en espérant que leur réunion de 46 jours abaissera tous les records antérieurs. Miami est actuellement remplie de touristes, mais cependant les records démontrent que l'afflux des visiteurs se produit entre les 20 janvier et premier février.

Si Hialeah enregistre des progrès sur l'an dernier dans la même marge que Tropical Park, les courses en hiver devraient connaître de nouveaux sommets au cours du mois et demi qui suivra, pendant que la charité devrait aussi beaucoup profiter lors de la dernière journée de la réunion, le 8 mars.

Il n'y a pas seulement qu'en Floride qu'on trouve des traces de la prospérité. Les derniers rapports indiquent qu'un million sera versé au compte qui s'intitule "pour améliorations de la propriété". Si cependant tous les récits qui nous arrivent de la Côte du Pacifique sont véridiques, on donc

pourrait-on trouver une place pour employer un million de dollars sur une si belle piste?

On prétendit au début que les pistes de la Floride et de la Californie se livreraient une lutte à mort en tenant des réunions en hiver à des dates venant en conflit, mais il semble que les pistes aux deux côtés opposés du continent font des affaires d'or et que toutes verseront des dividendes cette année.

Les cotes pour le handicap de Santa Anita commencent à subir des changements. De gros paris sur Rosemont l'ont fait descendre à 8 pour 1 pendant que Seabiscuit est demeuré à 10 pour 1. Viennent ensuite Time Supply, Roman Soldier, Mr Bones et Indian Broom à douze pour un, pendant que King Saron et Stand Pat suivent à quinze pour un.

Les deux anciens vainqueurs, Top Row et Azucar sont à vingt pour un pendant que le trio Special Agent, Infantry et Firethorn est à vingt-cinq pour un.

Entrées d'Alamo Downs

(Premier départ à 2 h. 45)

PARI DOUBLE: 2ème et 3ème courses

Première course 6 furlongs. —

Time Ball 115, Beige 110, No Change 115, Wild Set 105, Morfire 113, Donerina 110, oJaney B. 103, Lady Bracadale 110, Weedidit 110, Tibbar 108, Nervous Lady 110, Sailors Gift 108, Tad 110, Bobby Sweep 115, Sister Jean 108, Amazement 105, Fair Ken 110, Chicasha 115.

Deuxième course 6 furlongs. —

Winning Woman 105, Terrier 110, Georgia Lily 110, Teeter Totter 115, Devilish Nick 113, Mike Reynolds 110, Ima Dreamer 115, Skeeter Hawk 113, Myrtle Brooks 105, Lotus Flower 108, Van Hastings 110, My Wish 110, Desperado 115, Henry Dew 115, aBridio 110, Happy Venture 110, Hip Boots 115, Mario 110.

Troisième course 6 furlongs. —

Corida 110, Minthera 103, Ima Greenock 110, Starbrook 110, Fitkin 115, Mary Stenson 108, Parade Step 110, Dr Kaiser 115, Quick 110, Lamporte 115, Milandra 105, Oswego Princess 105, Step In Time 115, Phrixus 108, Grand Sweep 110, Lucky Dan 110, Carlines Count 115.

Quatrième course 5½ furlongs. —

Augold 115, Pelady 100, Lady Democrat 110, Censun Briar 100, Triple Play 115, Spey Fox 105, Flashy Ann 100, Anna Shot 110, Sun Pilot 105, Take Down 115, Princess Bee 100, Think Fast 100, Dixiconna 110, Baby Boots 100, Maguire 105, Mawmowd 100, Alma Mae 100, Rush Play 115.

Cinquième course 6 furlongs. —

Pharosay 112, Beret 107, Dreel 115, a-Porcellus 107, Whisking 115, Golden Fate 115, a-Bulstrode 115, Little Nymph 107.

a-Entrée Cactus Stable et B. M. Smith.

Sixième course 5½ furlongs. —

Myrna Misstep 98, Top Bracket 108, Springs Here 105, Sacakawa 103, Merry Peggy 110, Masked May 100, Star Cluster 107, Mindalo 111, Little Coed 100, Uptonsuff 108, Wanda Gable 107, Countess Mario 103, Van De von 103.

Septième course 1 mille 70 vges. —

Dunley 115, Luna Bright 110, Carus Clarus 110, Kiev Girl 105, Cablegram 110, Witch Lore 110, Dizzy B. 110, Bourbon Prince 110, Cotlo Bess 105, Westko 115.

Temps pluvieux. Piste lourde.

LES DOUBLES

A Hialeah Park — Septime et

Four Eleven — \$342.00.

A Fair Grounds — War Chase

et Crestonian — \$30.60.

A Alamo Downs — Mario et

Wicces — \$28.00.

Entrées de Santa Anita

(Premier départ à 4 h. 30)

Première course 3 furlongs. — Prince Tempo 118, Maria Juliet 115, a-Skegness 115, Quaker Conard 115, a-Brougho 115, Santouri 118, Sera 115, Caritre 118, Dolicia Boy 118, Don Fume 118, Patrington 118, Muse 115, Portaire 115, Rolling Ball 118.

a-Entrée Pasadena Stable.

Deuxième course 1-16 mille. —

Grace Carome 105, Bib 100, Hi-Swing 100, Blind Sage 105, Sun Petal 105, Lady Valorous 105, Lovely Day 108, Quotum 105, Paris Model 105, Madcap Yankee 110, Friend Andy 105, Swivel Neck 110.

Troisième course 7 furlongs. —

Zor 106, Madrone 101, Hillsinger 106, Keene Jack 106, Emily Jane 101, Miss Horton 101, Whee 124, Idler 101, Hasty Colonel 106, Ancestral 106, Watchfully 106, Final Appeal 106.

Quatrième course 6 furlongs. —

Howden 100, Hennessey 115, Yencrac 115, Little Sun 112, Dancung Doll 112, Bonanza 117, Keokee 112, Jocks Image 107, Gertie 106, Trinchera 112, Dramm Sword 110, Deer Fly 109.

Cinquième course 1 mille. —

Dixie Dora 109, Squeaker 114, Almah 111, Manhattan 114, Payne 118, Inferno Lad 120, Maddest 115, Au Kai 111, Grayback 115, His Way 116, Le Miserable 111.

Sixième course 6 furlongs. —

Ted Clark 106, Manners Man 115, High Image 115, Below Zero 104, Safe and Sound 115, Happy Knot 113, Exhibit 115, Calaveras 113, Slapped 115.

Septième course 1-16 mille. —

Boston Brook 104, Invermark 110, Arson 104, Watersplash 108, Rough Diamond 114, Fra Diavolo 118, Jovius 109, Our Count 113.

Huitième course 1-16 mille. —

Poco Diablo 109, Paradun 109, Edgar Boy 114, Broadway Roxy 109, Thistle Air 107, Drinkwater 114, Parity 114, Dundreary 114, Bon Amour 114, Low Bridge 109, Proposing 114, New Sun 109.

Entrées de Fair Grounds

(Premier départ à 3 h.)

PARI DOUBLE: 2ème et 3ème courses

Première course 6 furlongs. —

Laddie Stone 120, Sir Ten 115, Heartbreak 110, Hastinola 110, Epernay 110, Lovely Spy 110, Prevention 110, Col. Bixer 110, Palm Island 105, Pocketpiece 110.

Deuxième course 5½ furlongs. —

Firm Hand 109, Careful Kitty 109, Justa Jane 114, Balaath 109, Phyllis R. 109, Daisy Bane 109, St. Micca 109, Morly Firth 109, Bonnie Dream 109, Finmar 114, Calico Miss 114, Moll 109, Miss Murray 114, Tirana 114, Terry Lass 109, Verna T. 109, Mack's Pal 109, et Sneeze 114.

Troisième course 6 furlongs. —

Little Dream 113, Troubadora 107, Sky Cloud 117, Florid 113, Brilliant Rock 108, Speed Demon 113, Valiant Boy 108, Flying True 112, Blind Hope 108, Longueuil 117, Earl B. 108, Surprise Box 117, Modest Manners 113, Fleet Step 112, Santa Marita 103, Swift Air 108, Play Pal 117, Kitty's Rival 108.

Quatrième course 1 mille 70 vges. —

Dominus Witch 111, Sheathe 111, Honduras 115, Dixie Boot 115, Bypath 106, Oran 111, Jeanne Son 111, Co-op 115, Gustavia 106, City Limit 106, Magic Lad 111, Binjer 111, Sea Line 110, Tinsel Lady 110.

EN ETUDIANT LE TABLEAU

[CHART]

SECOND GUESS—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position par la suite et a fait preuve de beaucoup de vitesse durant la dernière poussée, bien que n'ayant pu rejoindre le vainqueur et avoir été battu par une longueur. Inscrit à \$1,300.

SORCERESS—Très rapide au départ et envoyée en avant peu après le début, a pris un gros avantage par la suite et a fait preuve de beaucoup de vitesse jusqu'à la fin, bien que n'ayant pu résister à la dernière charge du vainqueur et avoir été battue par une demi-longueur. Inscrite à \$2,000.

GALON BOY—Bien placé dès le début et envoyé en avant peu après le départ, n'est pas parvenu à s'éloigner du peloton, et bien qu'ayant tenu avec beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par un nez. Inscrit à \$1,100.

EDDIE HELCK—Très rapide au départ et envoyé en avant dès le début, prit un gros avantage par la suite et bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par un nez. Inscrit à \$1,000.

SKY CLOUD—Très rapide au départ et envoyé en avant dès le début, a fait preuve de beaucoup de vitesse durant toute la course, pour prendre un bon avantage, mais bien qu'ayant tenu avec grand courage jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par une demi-longueur. Inscrit à \$1,200.

GRASSWRACK—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, s'est avancé très rapidement après avoir été fortement secoué par son jockey, prit les devants à la demie, mais ne put parvenir à s'éloigner du peloton, et bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par une tête. Inscrit à \$1,500.

GAY DOG—Lent à se mettre au travail et retenu à portée des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, se rapprochant rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Inscrit à \$1,000.

JOEY—Lent et très loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré très rapidement sa position après six furlongs et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin pour venir finir troisième, bien que n'ayant pu rejoindre les deux premiers. Handicap.

Irisheen 106, Linnie Kate 110, Mitzi Kai 106, Quick Relief 110.

Cinquième course 1-16 mille. —

Notice Me 113, Justa Teacher 102, Tela 107, Muscle In 110, Indiana Flyer 107, Gooseflesh 110, Thistle Ray 112, Beau Bon 107, Pish Tush 113, Sorcery 113, Bright Bird 112, Brown Molasses 110, Defier 112, Black Hat 107, Chief Geronimo 115, Captain Jeffers 110, Manly 110, Dearzin 112.

Sixième course 1 mille 70 vges. —

Jonnie Nuchols 114, Jack Connors 109, Mannerly 116, Bolling Point 113, Persuader 111, Norman D. 113, Legal Gamble 109, Gold Ti 116, Blind Brook 112.

Septième course 1-16 mille. —

Resisting 108, Hickory Lad 113, Sass 108, David W. 113, Cardamon 103, Jim Ned 113, Peter Dixon 108, Yellow Metal 108, Catino 108, Maebee 108, Scream 113, Gay Days 113, Showman 113, War Dimes 113, Night Flower 103, Strolling Home 113, Flying Cherokee 113, Cohort Girl 103.

Huitième course 1-16 mille. —

Orthoprism 115, Brilliant Pal 110, Dispelled 112, Countess Bye 102, Light Breeze 102, Sisko 108, Mary Carmen 102, Texas Moon 102, Irish Play 110, Stormer 118, Mr. Marvel 116, Mad Career 107, Brilliant Miss 105, Julius J. R. 110, Sherron 112, Peggy's Peggy 105, Jerry H. 107, Bahadur 112.

Temps clair. Piste rapide.

Entrées d'Hialeah Park

(Premier départ à 1 h. 40)

PARI DOUBLE: 1ère et 2ème courses

Première course 2 furlongs. —

Bigey 118, Maetall 118, Walrus 118, Pernie 118, Yes Stree 118, Wise

Mentor 118, Radio Charm 118, Bertillon 118, Quaternary 118, Benjama 118, Calrainey 118, Limit 118, Retlaw 118, High One 118, Employer 118.

Deuxième course 6 furlongs. —

a-Balcony 107, a-Fervid 112, Dixie Princess 115, Tramway 110, Midnight Flyer 107, oLotus 108, Last Romance 104, Dirigible 114, Sage Girl 109, Thistle Gentle 111, Stonecrop 109, Little Dinah 112.

a-Entrée Mme H. Good et Mme J. M. Black.

Troisième course 6 furlongs. —

Miney Myerson 111, Ridgeman 116, My Colin 106, Pelerine 106, Gay Balko 99, Ladfield 113, Muggins 109, Epical 107, May Count 111, Victorious Ann 101.

Quatrième course 7 furlongs. —

Bain Marie 103, Enfin 106, Bad Dreams 103, Goldie F. 115, Mary Elise 106, Idyllic 98, Little Sleeper 106, Log 109, Gray Fluff 95.

Cinquième course 1 mille. —

Bird Flower 102, Genie Palatine 106, Reminding 103, Jamboree 103, Gyrat 105, Blackbird 104, Columbiana 103, Sunanair 111.

Sixième course 1-18 mille. —

Twinkle 113, Good Visibility 111, a-Peaceful 108, Society Column 107, a-Lady Marnock 116, Hall 105, Maid of Arches 105, American Belle 113.

a-Entrée Medway Stable.

Septième course 1-18 mille. —

Winged Flight 114, American Prince 112, Spartan Lady 110, Sir Rose 114, Blessed Event 114, Chambersburger 103, Mariato 114.

Temps clair. Piste rapide.

Lisez "L'illustration Nouvelle"

tous les matins afin d'être bien

renseigné.



BILL DWYER, dont la piste de Tropical Park a connu de beaux succès durant la réunion qui vient de se terminer. On avance que le total des paris sera d'un million de plus que l'an dernier.

Un record est abaissé et un autre égalé à Hialeah

Whopper se distingue en gagnant le handicap Inaugural, abaissant de deux cinquièmes de secondes le record de la piste. Un "dead heat"

MIAMI, Floride, 13. — La réunion d'Hialeah Park s'est ouverte sous les meilleurs auspices, aujourd'hui, alors que deux records ont été abaissés dès la première journée. Le numéro principal de la matinée d'ouverture était le handicap Inaugural, ouvert aux chevaux de trois ans et plus, sur une distance de six furlongs, et Whopper, appartenant à H. P. Headley, qui était au repos depuis le mois de juillet dernier a fait de beaux débuts en couvrant les six furlongs en 1.09 4-5, abaissant de deux-cinquièmes de seconde, le record précédent de la piste, établi en 1934 par Coeque.

Le rejeton de Pharamond II l'a emporté par un nez sur le fameux Tintagel, lors d'une des luttes les plus contestées encore vue ici, pendant que Sweeplike finissait troisième.

En supporté des parieurs, Whopper, qui courait en entrée, a été battu par un à ceux qui ont parié sur ses chances.

Septième, appartenant à l'établissement Greentree, a causé une énorme surprise dès le début de la matinée, lorsqu'elle a remporté la victoire dans une épreuve ouverte aux pouliches novices de deux ans.

Ce rejeton de The Porter a égalé le record de la piste pour les trois furlongs, établi en 1934 par Idle Victory, en couvrant la distance en 33 2-5.

Complètement négligée des parieurs, cette poulche a rapporté \$67.10 pour la mise habituelle.

L'épreuve d'importance secondaire au programme d'ouverture, la bourse Miami Springs, a aussi fourni des sensations, alors que Two Bob et Chancing ont fini sur un pied d'égalité, pendant que White Cockade devait se contenter de la troisième position.

Chancing, appartenant à Phil Bleber, remportait ainsi sa deuxième victoire consécutive. La division de la poule a fait baisser les cotes de chacun, et Chancing a

rapporté un peu plus que part égale, pendant que Two Bob, qui courait en entrée avec Chief Cherokee, rapportait un peu moins que part égale.

A LA NOUVELLE-ORLÉANS

Toby Tyler a causé une certaine surprise en remportant sa deuxième victoire consécutive à Fair Grounds, la bourse Topaz, ouverte aux chevaux de quatre ans et plus, sur une distance d'un mille et un seizième.

Elle l'a emporté sur Banish Fear pendant que Shoeless Joe finissait troisième. Quelque peu négligé des parieurs en dépit de sa victoire précédente, ce rejeton de Peanuts a rapporté un peu plus que six pour un à ceux qui l'avaient supporté.

AUTEXAS

Le numéro principal de la matinée à la piste d'Alamo Downs était la bourse Medina Lake, ouverte aux chevaux de trois ans, sur une distance de six furlongs, et Harry's Dream, appartenant à H. E. Simpson a remporté la victoire en l'emportant sur Cherry Chic, pendant que Lady Briar finissait troisième.

Deuxième choix, le rejeton de Transmute a rapporté exactement trois et demi pour un à ses supporteurs.

Huitième course 1 1-16 mille. — Church Call 110 Gray 9.00 3.60 2-80; Chryseis 108 James 4.00 2.60; Brilliant Rose 106 Roberts 2.60. Temps 1.50 2-5. — Ont aussi couru: Diverting, Sweet Tody, Valina, Black Miss, Pass Up, Tiny Kitty, Maté Tea, Fair Play.

Résultats d'Alamo Downs

Première course 6 furlongs. — Board Trade 107 Rife 8.10 3.90 3.30; Our Spot 112 Adams 3.30 2.70; Zekiel 107 Vedder 5.00. — Temps 1.18. — Ont aussi couru: Lo, Able Abe, Aurebon, Photograph.

Deuxième course 5 1/4 furlongs. — Mario 115 Erwin 4.80 3.50 2.70; Watcherun 110 Lake 7.60 4.70; o-Mantaris 110 Richards 5.20. Temps 1.11 4-5. — Ont aussi couru: o-Sail Along, o-Toy Gold, Over Rose, Chicaro Boy, Escamor, Miss Savage, Donna Lascari, Cornelia Powell et Texas Pal.

Troisième course 5 1/4 furlongs. — Wices 110 C. Hanford 7.30 2.90 2.80; Transen 105 Vedder 2.80 2.40 Count Cotton 113 Albrecht 2.90. Temps 1.11 2-5. — Ont aussi couru: St. Richard, Anne Louise, Fair Romance, Greenstone, March Line, Whiskarita, Chiefs Ranger.

Quatrième course 6 furlongs. — Honest Susan 102 Hauer 25.50 11.00 4.70; Squawker 107 Laidley 4.90 3.30; Gamaliel 112 M. Fallon 3.70. Temps 1.20. — Ont aussi couru: Gay Nellie, Paraguay Tea, Chicasha et My Bow.

Cinquième course 6 furlongs. — Harry's Dream, Meloche 9.00 4.70 3.90; Cherry Chic 106 Josephson 6.40 4.50; Lady Briar 102 Fallon 7.60. Temps 1.19. — Ont aussi couru: Bright Land, Tetrashera, Black Sod.

Sixième course 1 mille 70 vges. — Iceberg 106 Johnson 9.40 5.80 3.70; Miss Firefly 109 Derden 7.40 3.70; Someone Else 114 Adams 3.00. Temps 1.53. — Ont aussi couru: Naval Cadet, Mariolet, Spicate et Triolet.

Septième course 1 mille 70 vges. — Explorer 108 Rife 8.60 3.40 3.10;



CHARLIE STEVENSON, qui a affiché une magnifique tenue alors qu'il pilotait Whopper dans le Handicap Inaugural à l'ouverture d'Hialeah Park hier. Le cheval quant à lui Price Hadley a établi un nouveau record pour la piste en couvrant les six furlongs en 1.09 4-5.

Hogans Fox 108 Neal 3.30 3.20; Jeu de Bar 113 Albrecht 3.40. — Temps 1.34 2-5. — Ont aussi couru: Hurry Hawk, King Caress, Sic-kle Hour, Unlawful.

Huitième course 1 mille 70 vges. — Oxford Lad 108 Deprang 6.20 3.30 2.70; Rapid Prince 108 Meloche 7.20 4.20; Post Prince 113 Callahan 3.70. Temps 1.56. — Ont aussi couru: Cappelquin, Ruckus, Chehalis, Sir Satin et La Salle.

Résultats d'Hialeah Park

Première course 3 furlongs. — Septime 116 Wagner 67.10 33.30 18.70; a-Tea Leaves 116 Wright 16.70 8.20; Miss Dolly Kay 116 C. Kurtzinger 9.00. — Temps 33 2-5. — Ont aussi couru: Maetake, b-Rich Cream, c-Magicienne, Lady Peg, Miss Apprehend, c-Ripples, b-Matula, Marshy, Who Knows, Singing Slave, Oddessa Maid et a-Broad Vision.

Deuxième course 7 furlongs. — Four Eleven 105 Anderson 8.70 4.70 4.40; Say When 110 Schmidt 14.60 10.50; Reckless 105 Jaques 21.50. Temps 1.24. — Ont aussi couru: Lady Day, Square, His Nibs Telling You, Manda's Baby, Joan Asbestos, Candar, Marfeu et Deep-wick.

Troisième course 1 1-16 mille. — Markum 111 Wagner 107.70 43.50 19.20; Vitox 111 Stafford 41.50 19.20; Prince Dean 112 Bierman 8.50. Temps 1.43 3-5. — Ont aussi couru: Espinaca, Hazy Autumn, Dark Winter, Parakda, Holdum Brown, Speedy Skippy, Roberta, Dandy Jay et Anhelation.

Quatrième course 6 furlongs. — a-Whopper 122 Stevenson 5.90 5.10 3.10; Tintagel 116 Seabo 5.50 4.70; o-Sweeplike 103 Wall 4.20. Temps 1.09 4-5. — Ont aussi couru: a-Fraidy Cat, Finance, Lady Higgloss Count Morse, Mucho Gusto, Bachelor Dinner, Empty Bottle, Polycletus, Bright Haven, o-Liberal, o-Patriotic, o-Prop, o-Mixwell.

Cinquième course 1 mille. — x-Chancing 111 Wall 4.90 3.70 out; a-Two Bob 104 Westrope 3.70 2.80 out; White Cockade 112 Litzemberger out. Temps 1.36 1-5. — Ont aussi couru: a-Chief Cherokee et Paradisical.

x-Egaux pour 1ère position. Sixième course 1 mille. — Bulwark 109 Stout 48.50 19.40 11.30; Furfiber 115 Wright 5.60 4.40; Brandon Prince 104 Bierman 8.90. Temps 1.36 4-5. — Ont aussi couru: Col. Greene, Mamas Choice, Conte, Miss Monna, Count Rae, Star Bud, Crowning Glory, Fideles et Albanis.

Septième course 1 1-8 mille. — Luculent 112 South 28.70 12.50 7.70 Count Me 110 Anderson 4.60 4.30; Gold Standard 113 Stout 6.30. — Temps 1.52. — Ont aussi couru: Felwyn, Boocap, Johnny Tight, Treasure Ship, Ross, Double Finesse, Soout On, Trujillo, Saintliffe.



(Note. — Nous attirons l'attention des fervents du turf au fait que nos pronostics sont basés sur la vitesse, le principe élémentaire du "handicapping". Au cas des tracés lents, boueux, lourds et détrempés, la plus grande prudence s'impose.)

GENIE PALATINE est inscrite à la cinquième course, à Hialeah Park, cet après-midi. Cette poulche de quatre ans, appartenant à Mme E. Denmark, a affiché une magnifique tenue à Tropical Park, et lors de sa dernière course, l'a emporté par deux longueurs sur un mille, couvrant la distance en 1.37 4-5, avec les six furlongs en 1.12. Elle revient aujourd'hui sur la même distance et avec deux livres de moins et n'aurait qu'à afficher une tenue semblable pour se classer de nouveau parmi les trois premiers, si elle ne parvient pas à décrocher la victoire.

HIALEAH PARK

Première course — Maetall, Wise Mentor, Radio Charm.
Deuxième course — Dixie Princess, Thistle Genie, Lotofus.
Troisième course — Myney Myerson, Victorious Ann, Ladfield.
Quatrième course — Log, Goldey F., Bain Marie.
Cinquième course — Genie Palatine, Columbian, Gyrat.
Sixième course — Society Column, Lady Marnock, American Belle.
Septième course — Blessed Event, Spartan Lady, Winged Flight.

FAIR GROUNDS

Première course — Heartbreak, Laddie Stone, Lovely Spy.
Deuxième course — Calico Miss, Careful Kitty, Bonnie Dream.
Troisième course — Valiant Boy, Speed Demon, Swift Air.
Quatrième course — Jeanne Son, Quick Relief, City Limit.
Cinquième course — Brown Molasses, Muscle In, Pish Tush.
Sixième course — Boiling Point, Blind Brook, Mannerly.
Septième course — Yellow Metal, Catino, Sass.
Huitième course — Orthoprism, Stormer, Mad Career.

ALAMO DOWNS

Première course — Sailor's Gift, Joaney B., Time Ball.
Deuxième course — Develish Nick, Myrtle Brooks, Hip Boots.
Troisième course — Oswego Princess, Minthera, Parade Step.
Quatrième course — Baby Boots, Triple Play, Sun Pilot.
Cinquième course — Whisking, Porcellus, Pharosay.
Sixième course — Wanda Gable, Merry Peggy, Countess Mario.
Septième course — Carus Clarus, Luna Bright, Cablegram.

SANTA ANITA

Première course — Rolling Ball, Prince Tempo, Skegness.
Deuxième course — Lady Valorous, Lovely Day, Madcap Yankee.
Troisième course — Keene Jack, Ancestral, Emily Jane.
Quatrième course — Trinchera, Howden, Drawn Sword.
Cinquième course — Inferno Lad, Grayback, Manhattan.
Sixième course — Manners Man, Safe And Sound, Happy Knot.
Septième course — Fra Diavolo, Invermark, Watersplash.
Huitième course — Thistle Air, Bon Amour, Dundreary.

Résultats de Fair Grounds

Première course 5 1/4 furlongs. — High Lark 108 F. A. Smith 3.20 2.60 2.20; Steelworker 112 O'Malley 3.20 2.40; Miss De Mie 107 W. Garner 3.60. Temps 1.06 4-5. — Ont aussi couru: Skeeter, Sable Scarf, o-Just Macy, Wiloe, Busy Lutrelia, Nellie Me, o-Super John, Henry M.

Deuxième course 1 mille 70 vges. — War Chase 107 Marrero 5.00 3.40 2.80; o-Epinel 101 Gordon 12.80 7.60; Fair Mole 112 Packer 14.40. Temps 1.44 4-5. — Ont aussi couru: Ricciardo, Insulated, James Boy, o-Speed Queen, o-Risibility, I Pass, Tut Tut, Registerite, Oddessa Beau.

Troisième course 6 furlongs. — Crestonian 109 Canfield 14.40 6.20 3.80; Cumberland 109 Greer 10.20 5.40; Witson 106 Ryan 6.80. Temps 1.13 3-5. — Ont aussi couru: o-Vanda Cerulea, Skippy McGee, Stavka, Gift of Roses, Lotta Fun, o-Ladino, o-Wee Emma, Down In Front, High Torque.

Quatrième course 1 1-16 mille. — La 8e course fut substituée à la 4e Hour Lady 108 Cowley 9.20 4.20 3.60; Logwood 108 Duffy 4.00 3.40; Memphis Lass 108 Mann 15.20. — Temps 1.49 4-5. — Ont aussi couru: Luke Commoner, Barcardi Sweep, La Mascota, o-Silk Covering, o-Burgoo, Lonesome Pine, o-Diamond Digger, Let Her Play, Shady Gate.

Cinquième course 1 mille 70 vges. — Zenka 112 Canfield 7.40 5.00

3.60; Pargo 112 Hill 9.20 5.80; Nes-sus 112 Packer 6.40. — Ont aussi couru: Denelaire, Grumble, oUnion o-Scotty's Pride, Anna V. L., Fand-an, The Mauler, Spanish Art.

Sixième course 1 1-16 mille. — Toby Tyler 100 Duffy 14.80 6.40 4.40; Banish Fear 105 F. Smith 4.00 3.20; Shoeless Joe 111 Bryant 4.00. Temps 1.46. — Ont aussi couru: Countess Ann, o-Hollyhock, Sir Michael, Reel On, Dorothy B., Flag Cadet, o-Kievson, Dutch Uncle.

Septième course 1 1-16 mille. — On Leave 108 Haritos 4.40 3.00 2.60 o-Jim Ormont 113 Jackson 9.80 6.00; Hey Flirt 111 Duffy 3.40. — Temps 1.48 2-5. — Ont aussi couru: Pot au Mint, o-Rolling Wheels, Viper, Goron, o-Masked Coella, Genial Edna, Helen Bab, Lanqua, Dame Grundy.

Kimberly gagne à Vienne par 2 à 1

VIENNE, 13. — Le club de hockey Kimberley Dynamiters, maintenant en Autriche, après une invasion fructueuse en Allemagne et en Tchecoslovaquie, a défait ce soir un club d'étoiles de Vienne par 2 à 1.

Trois mille spectateurs se sont rendus à la patinoire Moedling près de la capitale. Tous les points furent comptés durant la deuxième période, Ralph Redding et Kenny Campbell comptèrent pour les détenteurs de la coupe Allan et Novac pour le club de Vienne.

Résultats de Santa Anita

Première course 3 furlongs. — Flight On, Rosengarten 160.60 71.40 14.20; Bottle Top 118 Robertson 9.80 4.00; c-Auxiliary 118 Knapp 2.40. Temps 36. — Ont aussi couru: Predilection, Rich Boy, Minimum, b-Pala Chief, Acapulco, Mis-chief Time, c-Solarium, Compre-hend, b-Rich Daddy.

Deuxième course 6 furlongs. — Sky Wind 105 G. Smith 4.00 3.00 2.40; Proud Santa 109 Dotter 3.80 2.80; Kelconard 100 Longden 3.00. Ont aussi couru: Sweeping Shot, Flint Ridge, Proud Indian, Major George, San Jose.

Troisième course 6 furlongs. — Dunlin Lady 115 Gray 35.20 17.20 12.40; Zebulo 122 Thompson 8.20 6.20; Glynda 116 Pollard 9.80. Ont aussi couru: Ebilis, Beaver Lake, Khayyam, Wild Play, Genial Manners, Tanlike, Rae Marie, Bert Reid et Granny's Trade.

Quatrième course 6 furlongs. — Flying Breeze 116 Corbett 6.60 3.80 3.00; Pandisco 100 Robertson 8.60 4.80; Putzen 112 Beasy 5.60. Temps 1.15. — Ont aussi couru: Barger, Rirect, Silver Palm, Boom Town, Peace River, Take Me, Queenfull, Lateral Pass, Alice Jean.

Cinquième course 6 furlongs. — Brown Jade 111 Richardson 5.60 4.00 3.20; Dolaway 113 Dotter 5.20 3.90; Old Maid 109 Peters 8.20. — Ont aussi couru: Balco's Maid, Not Asleep, Fond Memories, Phonologist, Fancy You.

Sixième course 1 1-16 mille. — Make and Break 107 James 7.20 3.80 2.40; Borsodi 112 Sena 7.40 8.20; Apprentico 118 Workman 2.60. Temps 1.48 3-5. — Ont aussi couru: Advancing, Mar Pal, Hope E-fernal et Dignified.

Septième course 1 mille. — Am-lfo 110 Dotter 8.00 3.40 3.00; Eluxie 112 Neves 3.60 3.20; Rare Ben 112 Chali 5.60. Temps 1.42 4-5. — Ont aussi couru: Propagandist, Guidelight, Centennial, Help Your-self, Bohemian Lass, Little Lad, Screen et Early Hour.

EN BLANC ET EN NOIR

PAR ARMAND JOKISCH

Le docteur Clément veut un délai

Le docteur Clément a refusé de prendre une décision immédiate lorsqu'on lui a demandé de revenir sur sa décision au sujet de sa démission comme président du Groupe Senior. Nous ne voyons pas bien comment il pourrait revenir sur cette décision dans la position où on l'a placé.

A la façon dont la motion a été formulée lors de l'assemblée de mardi soir, si le docteur Clément acceptait, il ne ferait que venir quêter son poste. Arthur Therrien, gérant du club Verdun a tenté à maintes reprises de présenter une motion voulant que le Groupe Senior refuse d'accepter la démission du président, mais bien que tous aient semblé être favorables à cette mesure, personne n'a voulu seconder la motion, et tous les délégués ont refusé d'admettre qu'ils avaient eu tort, et ont formulé une autre motion de telle façon qu'au lieu d'admettre leur erreur, ils forcent l'ex-président à faire les premières démarches.

Des explication fort intéressantes

Des explications qui éclaircissent beaucoup les faits, mais qui semblent absoudre complètement le docteur Clément, ont été fournies lors des cette assemblée. M. Ross du club Victoria, a déclaré que le comité de trois avait été censuré après qu'il y eut division dans ce comité.

Il a déclaré que le président Clément avait insisté auprès des deux membres, George Slater et Eddie Gronau, pour qu'on ne traite que de ce qui s'était passé après la joute dans l'affaire Reeves-Murray, et que c'est sur ce point qu'on s'était mis pour censurer le comité, et particulièrement le président.

Or, certaines autres déclarations au cours de la soirée ne cadrent pas très bien avec cette attitude. En premier lieu, il faut bien réaliser que pour la bataille qui se livre au début de la joute, les deux joueurs reçoivent chacun une majeure, ce qui devait couvrir l'offense. De plus, on a admis à l'assemblée qu'Herman Murray avait déclaré devant le comité d'enquête qu'il ignorait si Reeves l'avait atteint intentionnellement ou accidentellement.

Dans les circonstances, si le joueur lui-même ignore si le coup a été accidentel ou prémédité, comment le bureau des directeurs peut-il renverser la décision du comité et lui imposer une suspension d'une joute pour l'acte qu'il a commis durant la joute.

Nous ne pouvons blâmer le docteur Clément pour avoir laissé l'assemblée si les délégués adoptaient une attitude qui manque autant de logique.

Il n'a jamais existé de constitution

Le Groupe Senior n'a jamais eu et n'a pas encore, bien qu'il doive en avoir une sous peu, de constitution. Dans le passé, il a toujours été gouverné par les règlements de la Q. A. H. A. et de la C. A. H. A., et lorsqu'on demanda au président de la ligue de prendre une décision dans cette bagarre, le docteur Clément découvrit qu'il n'avait aucune autorité pour sévir contre les fauteurs.

Les règlements professionnels ont maintenant été adoptés par les amateurs, et dans le professionnel, si un cas du genre se présente, le président de la ligue met le joueur en cause à l'amende, mais on peut très difficilement mettre un joueur amateur à l'amende.

Le docteur expliqua sa position aux directeurs du Groupe et on décida de former un comité, demandant à celui-ci de traiter de l'affaire au meilleur de sa connaissance.

Voici qu'après avoir demandé à trois personnes de décider d'une chose sans avoir quoi que ce soit pour se baser, on censure ces mêmes personnes pour s'être acquitté de leur tâche d'une façon intelligente et équitable.

La question de Reeves reviendra le 20

La question de la suspension de Roland Reeves n'a pas pu être étudiée mardi soir. Une motion dans les minutes avait renvoyé cette affaire au 20 prochain.

Il est à espérer qu'en cette occasion, les directeurs du Canadien Amateur sauront faire valoir leurs droits et démontrer que la suspension qui a été infligée à ce joueur n'a pas sa raison d'être.

Il semble s'il faut en croire certaines paroles entendues, mardi soir, que la suspension imposée à Reeves aurait été donnée plutôt dans le but de donner un exemple aux autres joueurs de la ligue que toute autre chose.

Si cependant, comme l'a laissé entendre M. Ross, on se base sur les faits qui se sont déroulés durant la joute, cette punition est bien mal vue, car on n'a jamais prouvé qu'en aucune occasion Reeves avait été l'agresseur.

Constitution et préparation

On est actuellement à dresser une constitution pour le Groupe Senior, et celle-ci ne viendra jamais assez tôt. Il est assez difficile de croire que cette organisation, qui existe depuis nombre d'années et qui opère sur des bases importantes depuis quatre ou cinq ans, n'a jamais eu de règlement pour diriger ses actes.

Il n'est donc pas surprenant qu'une organisation aussi importante que celle-là n'ait toujours été qu'un mannequin aux mains des organisations importantes qui ont fait la pluie et le beau temps sans que les clubs n'aient rien à dire.

Le détail fixé au 23 mars dans la N.H.L.

HERSHBERGER ET McQUINN A NEWARK

NEW-YORK, 13. — Les New-York Yankees ont annoncé aujourd'hui le renvoi sans condition du premier but George McQuinn et du receveur Willard Hershberger au club Newark de la Ligue Internationale. Ces deux joueurs vinrent aux Yankees de Newark en 1933.

Ligue de balle molle semi-professionnelle

Le Garage Bonin appartiendra l'été prochain à une ligue de balle molle semi-professionnelle, la ligue Métropolitaine, qui remplacera la ligue Indépendante de l'an dernier.

Le championnat de cette ligue est doté du trophée Rolland et Daigneault, et seuls les clubs appartenant à cette ligue pourront concourir pour le championnat provincial l'an prochain, ce trophée étant l'emblème de ce championnat.

Tout club désirant faire partie de cette ligue est prié de se mettre en communication avec le Garage Bonin, à St-Laurent. Pour informations, téléphoner à BYwater 0555, après six heures, le soir.

LA RAQUETTE

MONTREAL AURA-T-IL SON CONGRES INTERNATIONAL DE LA RAQUETTE EN 1938?

En vue du grand congrès international des raquetteurs qui doit se tenir à Ottawa les 30 et 31 janvier courant, l'Union des Clubs de Raquetteurs de Montréal, représentant à elle seule plus de onze clubs avec un effectif de près de mille membres tous affiliés aux unions canadienne et américaine, comprenant un total de 35 clubs ou huit mille membres, a décidé de tenir une assemblée genre "get together" au Queen's Hotel, vendredi soir, le 15, à 9 heures afin de discuter des probabilités de tenir la prochaine convention ou congrès international dans la métropole en 1938, et d'en faire la demande lors de l'assemblée du Congrès à Ottawa. Des démarches ont été faites auprès des intéressés.

Ce genre de congrès a toujours été de plus en plus intéressant, qu'il ait eu lieu au Canada ou aux Etats-Unis, alternativement. En plus des milliers de raquetteurs venus de toutes les parties du pays et des Etats-Unis, des milliers d'amis et de touristes en ont profité de ces excursions et des magnifiques programmes ou attractions que leur réservait en pareille circonstance.

Une réunion du genre de celle de vendredi soir devrait nécessairement porter fruits puisque toute notre métropole s'en ressentirait et empêcherait par son offre de céder le pas à d'autres villes qui seraient très désireuses de l'obtenir. Divers événements coïncideront aussi en même temps avec ce grand congrès international puisqu'il y aura deux vieux clubs, dont le Montagnard et le Canadien de St-Henri, qui fêteront respectivement leur 50 et 60e anniversaire de fondation.

PARADE D'EGLISE DE NOS RAQUETTEURS DIMANCHE

Dimanche prochain le 17, aura lieu la parade d'église annuelle de nos raquetteurs de la métropole. Plus de 500 raquetteurs prendront part à cet événement religieux en assistant à la messe spéciale de 10 heures qui sera chantée en l'église Sainte-Catherine, coin des rues Amherst et Robin. Onze clubs seront représentés. Le départ aura lieu du Carré St-Louis à 9 heures a.m. La parade se mettra ensuite en marche et défilera par les rues Amherst, DeMontigny jusqu'à la rue DeLorimier alors que s'effectuera le défilement. En cas de pluie, il est entendu que le départ se fera du Marché St-Jacques, à 9 h. 15.

Dans l'après-midi, à 1 h. 15, arrivée des athlètes qui prendront part à la marche Adhémar Tremblay et aux courses en raquettes. La distribution des prix aura lieu dans la grande salle de la Pa-

A une assemblée tenue à New-York, hier on fixe cette date pour les éliminations. Le Canadien perd son protêt avec Maroons

NEW-YORK, 13. — La Ligue Nationale de Hockey a fixé le 23 mars comme la date d'ouverture pour le détail pour la coupe Stanley; elle a rejeté le protêt du Canadien dans l'échange Paul Runge-Bill McKenzie, et a élu Bill Dwyer, des Américains de New-York, comme membre du bureau de direction.

Un petit changement a été fait dans les règlements du détail, au sujet des parties entre les clubs deuxième et troisième dans le classement. En cas d'égalité dans les points, le club qui aura le plus de parties gagnées aura l'avantage d'ouvrir la série sur sa patinoire.

Le Canadien, qui échangea Runge aux Maroons pour McKenzie et ensuite disputa le droit qu'avaient les Maroons d'employer Runge avant le 28 décembre, a perdu son protêt. Le président Frank Calder dit que les Maroons avaient le droit d'aligner Runge dans n'importe quelle partie après le 4 décembre.

Pour les détails pour la coupe Stanley, la date finale sera soit le 27 ou le 28 mars, cela dépendra des circonstances.

Le président Calder a laissé entendre que la réorganisation financière des Américains de New-York était plus que satisfaisante et que la situation serait probablement éclaircie vers la fin de la saison.

Parce que le gérant Conny Smythe du Toronto Maple Leafs n'a pas parlé du protêt concernant une punition infligée à Sylvanus Apps, centre du Toronto, dans une partie de la Ligue Nationale, à Chicago, aucune action n'a été prise par les gouverneurs de la ligue à l'assemblée d'aujourd'hui.

Comme résultat du protêt pour une punition infligée à Apps pour avoir frappé la rondelle, alors qu'il n'était pas en possession de son bâton, la règle concernant un tel incident fut éclairci.

La règle fut amendée comme suit: "Si un joueur frappe la rondelle alors que son bâton est brisé ou qu'il n'en a pas du tout, il y aura une mise au jeu et pas de punition".

Les gouverneurs ont aussi recommandé que les patinoires adoptent un appareil mécanique semblable à celui employé à Toronto pour désigner la fin de chaque période. A Toronto, la cloche du chronomètre est aussi attachée à des lumières vertes à chaque file, qui s'allument au son de la cloche.

TORONTO, 13. — Art Jackson, meneur chez les comptes de la ligue Internationale Américaine, jouera pour les Maple Leafs de Toronto, ici, samedi soir, alors que ces derniers s'attaqueront aux Black Hawks de Chicago. Le joueur de centre du Syracuse a pratiqué avec les Leafs, aujourd'hui.

Conny Smythe, qui envoya Jackson à Syracuse au commencement de la saison, afin qu'il prenne de l'expérience, déclara que tout dépendra de sa tenue de samedi soir contre le Chicago pour savoir si oui ou non il restera avec le club de la Ligue Nationale.

MAURICE GOSSELIN ET ROMEO MASSE EN FINALE A LA SALLE ST-EUSEBE, DEMAIN

Le promoteur Julien présentera encore une soirée de lutte de premier choix, à la salle St-Eusèbe, située rue Fullum, entre Rouen et Larivière, demain soir. En finale, les amateurs verront à l'œuvre deux lutteurs dont les styles sont tout à fait différents, puisqu'ils verront Maurice Gosselin, le "bad-man" de Québec, rencontrer le scientifique Roméo Masse, de Montréal.

Cette rencontre sera de 2 dans 3 et le gagnant rencontrera le champion Henri Dufresne pour le titre et la ceinture Lion d'Or. C'est donc dire que tous deux s'efforceront pour remporter la victoire et que les amateurs seront témoins d'une rencontre intéressante.

Arthur Proulx, le brillant lutteur de l'Est qui est si populaire auprès des foules rencontrera une de ses adversaires les plus acharnées Cyclone Lecavalier dans la semi-finale. Proulx qui est en grande forme se croit capable de

continuer sa série de victoire pour s'acheminer vers le championnat de sa classe qu'il a déjà détenu.

Le 30 minutes spécial mettra aux prises Jean-Louis Renaud, le champion de la savate contre le rude Al Tucker.

Johnny Bélanger et Anthime Arbour mesureront leurs forces dans le premier 30 minutes.

Le premier match qui est limité à 20 minutes ou une chute mettra aux prises deux jeunes "bad men" locaux, Young Marquette et Guy Potvin.

LE HOCKEY EN ANGLETERRE

LONDRES, 13. — Deux clubs se font la lutte pour la première position dans le classement de la Ligue Nationale de Hockey, ce sont les Wembley Lions et les Harringay Racers qui sont beaucoup en avant

lestre du National immédiatement après les événements sportifs. L'on compte sur plus de 80 participants aux différents événements qui se produiront au cours de l'après-midi et l'on compte sur un bon encouragement de la part du public pour être sur le parcours, soit autour du Parc Lafontaine. Cette marche a toujours suscité un grand enthousiasme tant dans le public que dans les marcheurs et l'on s'attend à un réel succès. A défaut d'inclémence dans la température, la course sera remise à dimanche prochain, le 24, à la même heure.

des neuf autres clubs de la ligue. Les Races ne sont maintenant qu'à deux points de la première position à la suite de leur victoire d'hier soir contre les Harringay Greyhounds par 4 à 0.

Voici le classement à date:

	G.	P.	N.	Fr.	Ct.	Pts.
Wembley						
Lions	17	4	1	85	46	35
Harringay						
Racers	15	6	3	103	63	36
Harringay						
Gray	11	7	4	77	65	26
Earls Court						
Rangers	11	6	3	72	56	24
Streatham	9	8	5	75	66	23
Brighton						
Tigers	10	10	1	71	69	22
Wembley						
Monarchs	10	11	1	69	73	21
Shampton						
Vikings	7	10	2	77	54	16
Manchester						
Rapids	4	10	5	66	72	13
Richmond						
Hawks	5	15	2	63	115	12
Earls Court						
Royals	1	15	9	68	113	9

Les Black Hawks rencontrent les Maroons

Affichant une tenue surprenante le Chicago sera un dangereux adversaire pour le club de Tommy Gorman. Détroit et Rangers à N.-Y.

En dépit du fait qu'ils aient battu les Black Hawks à trois reprises depuis le début de la saison, les Maroons peuvent s'attendre à rencontrer un ennemi formidable, lorsqu'ils feront de nouveau face au Chicago, ce soir, au Forum. Les Black Hawks arrivent, ici, au cours de leur plus belle série de victoires de la saison à date, deux victoires consécutives, un exploit qu'ils ont accompli à deux reprises au cours des deux dernières semaines.

Ils ont gagné quatre de leurs six dernières parties, alors qu'ils ne remportèrent que deux victoires au cours des 17 premières parties de la saison, pendant que les Maroons leur infligeaient trois défaites durant ce temps.

La joute de ce soir sera la deuxième sur la glace locale entre ces deux équipes. Lors de leur dernière visite ici, les Black Hawks ont été défaits par le score de 2 à 1. A Chicago, les Maroons les avaient écrasés par les scores de 4 à 0 et 3 à 1.

On déclare que les Black Hawks ont mis de côté leurs tactiques défensives, et leurs récents succès seraient dus à cette tactique. Lors de leur dernière visite il a fallu beaucoup d'efforts de la part des Maroons pour les faire sortir de leur zone défensive.

Il semble que le club a retrouvé son aplomb, et ceci a été prouvé lorsqu'ils ont défait les Bruins, à Boston, mardi soir, tout en étant sans les services de Paul Thompson, leur meilleur compteur et de Art Wiebe. Mush March et Glenn Brydson, ce dernier autrefois avec Maroons, comptèrent tous deux chacun deux points.

Les Maroons ici aujourd'hui

Les Maroons reviendront ici aujourd'hui déterminés à reprendre leur série de victoires après avoir

absorbé un blanchissage de 4 à 0 aux mains des Américains, mardi soir.

Il est peu probable qu'il y ait aucun changement sur l'équipe, car apparemment tous les joueurs s'en sont tirés sans blessure dans la joute à New-York.

La seule autre rencontre ce soir mettra aux prises les Red Wings de Détroit et les Rangers à New-York, et en cette occasion, la première position dans la section Américaine sera en jeu.

Le Red Wings, défaits ici par Canadien, mardi, n'ont qu'une avance de deux points sur les Rangers. Cette rencontre entre les hommes de Lester Patrick et les champions du monde sera la quatrième de la saison, et les deux clubs ont remporté la victoire sur leurs patinoires.

Les Red Wings ont défait les Rangers par 5 à 2 et 2 à 0 à Détroit et ont été battus par 1 à 0 à New-York lors de leur visite précédente.

Canadien sera inactif ce soir mais reviendra en action, samedi soir, alors qu'il rencontrera les Maroons dans la cinquième joute intracité de la saison.

Les Black Hawks arrivent ici au cours d'une dure tournée. Ils ont joué à Boston, mardi, et devront jouer à Toronto samedi soir, avant de retourner à Chicago pour rencontrer le Détroit.



MUSH MARCH, rusé joueur d'avant des Black Hawks, que les Maroons devront suivre de près au Forum, ce soir. March semble avoir retrouvé son aplomb et sera une menace continuelle pour Connell.

MARTIN RENCONTRERA ARMSTRONG A TORONTO

Frankie Martin, champion poids coq du Canada, ne pouvant plus trouver d'adversaire à l'heure actuelle dans sa division, a été forcé de passer aux poids plumes et rencontrera Spider Armstrong dans un combat de dix rondes, au Maple Leaf Gardens, à Toronto, mercredi soir prochain.

Sam Gibbs, gérant du boxeur qui est placé au troisième rang chez les poids coqs, et un aspirant au championnat détenu par Sixto Escobar, a déclaré, hier soir, que les arrangements avaient été complétés pour cette rencontre. Armstrong, qui fut le représentant du Canada aux Jeux de l'Empire à Londres en 1934, et qui vient d'arriver d'une tournée fructueuse en Angleterre, est placé parmi les meilleurs poids mouches du Canada. Cette rencontre sera disputée à 126 livres.

Tournoi annuel de l'Ass. de quilles de Montréal

Le 5e tournoi annuel de grosses quilles de l'Association de Quilles de Montréal, aura lieu au allées Régat, 1411 rue Aylwin, du 6 au 14 février. Ce tournoi est le plus important du genre dans l'est du Canada.

Les entrées seront closes le 5 février à 12 heures p.m. Les retardataires pourront s'enregistrer jusqu'au 9 février.

Le comité suivant sera en charge cette année de ce tournoi qui promet de faire époque dans les annales de quilles: Président: M. Harry Brown; secrétaire: J.-H. Clooney; 1er vice-président: J. Chappell; 2e vice-président: R.-C. Baird; directeurs: MM. Bill Thomas, Bill Landry, Geo. Austin, R. Jobin, A. Cousineau, T. Suarez, A. Roussseau et B. Kyle.

S. H. le maire A. Raynault fera probablement l'ouverture officielle de ce tournoi, samedi le 6 février, à 2 heures p.m. Il sera accompagné de MM. les échevins Dave Rochon, R. Quinn, de M. Cecil Hart, Bill Brosseau et de nombreuses autres personnalités sportives.

Les villes de Malone, Plattsburgh, Québec, Ottawa, Trois-Rivières, Beauharnois, Sorel, Valleyfield, St-Jérôme enverront de nombreuses délégations. Le président M. Harry Brown a invité l'American Bowling Congress des Etats-Unis à envoyer son représentant à ces joutes importantes.

Le banquet annuel de l'Association de Quilles de Montréal, aura lieu le 3 avril prochain dans le salon espagnol de l'hôtel Queen's.

ASSEMBLEE IMPORTANTE DE LA LIGUE MONT-ROYAL, A L'ARENA, VENDREDI

La ligue de hockey Mont-Royal tiendra, vendredi soir, le 15 janvier, une importante assemblée dans les bureaux de l'Aréna Mont-Royal. Ce caucus commencera à 8 h. 30. La question des détails y sera discutée ainsi que l'affaire C.A.H.A. vs A.A.U. La ligue ne s'est pas préoccupée de cette dernière chicane et n'entend pas se mêler à cette affaire, il est pratiquement entendu que le circuit dominical demeurera avec la Q.A.H.A.

Dimanche prochain le président Morin présente un programme de gala à l'Aréna Mont-Royal et nul doute que l'empirisme du Nord de la ville sera pris d'assaut lorsque les Aigles de Champêtre s'attaqueront aux Stars de Snowdon. Les Aigles étaient sortis victorieux lors de leur première rencontre et les Stars n'ont connu que les victoires depuis ce temps.

Dans la deuxième rencontre la brillante équipe juive s'attaquera aux joueurs du gérant Walter Evans, le Rosemont Federal. Cette joute à elle seule vaudra le prix d'entrée, les hommes de Jimmy Lortie ont subi une défaite contre Rosemont au début de l'année aussi se promettent-ils de prendre une douce revanche.

A Iberville le club de l'endroit recevra les hommes de Marcel Mather du club Mont-Royal. Les Blancs ont enregistré une brillante victoire sur Rosemont dimanche dernier. Ils semblent avoir secoué la guigne qui les poursuivait depuis le début de la saison.

Les Coqs des Trois-Rivières recevront dimanche prochain l'équipe du Verdun Caporal. Ce dernier club n'était pas au complet lorsqu'il rencontra Trois-Rivières le 6 janvier dernier et dimanche l'équipe du gérant Labelle sera au grand complet. Lucien Trotter arbitrera avec P. Goyette à Iberville tandis que Buck Tahamont et Jos Brouillette seront les pacificateurs de la joute Trois-Rivières vs Verdun.

Joe Cronin commence la réorganisation des Red Sox.—Yawkey ne se décourage pas

NEW-YORK, 13. — Tom Yawkey, qui a investi \$3.600.000 dans le club Boston Red Sox, qui a fini la saison en sixième place, a écouté, aujourd'hui, les plans du gérant Joe Cronin pour faire rapporter cet argent. Joe recommanda deux joueurs, deux changements dans l'alignement et beaucoup de patience et Yawkey, le propriétaire du club accepta tout.

Cronin veut Julius Solters des Browns ou Joe Vismick des Indiens. Il veut changer Pinky Higgins du troisième but au deuxième et faire de la place pour une couple de jeunes dans le champ, mais comme Yawkey lui disait, Solters et Vismick ne sont pas à vendre.

Yawkey a profité de l'occasion pour démentir les rumeurs au sujet de Cronin.

"Je crois que l'achat de Cronin est la meilleure transaction que j'aie faite", dit-il. "Il fait un excellent gérant".

Rien ne peut diminuer l'enthousiasme de Yawkey. Billy Evans, gérant des affaires du club dans les ligues mineures, reporta que les \$50.000 dépenses par Yawkey dans les mineures la saison dernière ne produiraient pas un seul joueur pour les Red Sox cette année et probablement aucun l'année prochaine.

Evans dit toutefois, que dans deux ans les Red Sox auront probablement "deux ou trois recrues". Cette affirmation a plu à Yawkey.

Les magnats du baseball croient toutefois que les Red Sox ont choisi trois des meilleurs joueurs produits dans les mineures cette saison.

Ils sont les jours de champs: Fabian Gaffke, de Minneapolis, et Buster Mills, de Rochester, et un deuxième but, Bobby Doerr de San Diego.

"Une grande part de nos succès dépend sur la valeur de ces trois recrues", déclara Cronin. "Roger Cramer est assuré d'une place dans les champs extérieurs. Mais il est le seul".

Cronin croit que les Red Sox auront un extérieur de bons frappeurs et un meilleur département de lanceurs. "Johnny Marcum est le meilleur des lanceurs", dit Joe. "S'il joue à son meilleur, nous aurons difficile à battre".

UN CLUB A ALBANY

ALBANY, 13. — William McCorry, ancien gérant des clubs Albany de la Ligue Internationale et des ligues de l'Est, a commencé une campagne pour conserver à Albany une place dans le baseball organisé. McCorry a dit qu'il négocierait pour acheter la franchise du Scranton dans la Ligue New-York-Penn afin de la transférer à Albany.

Sam Chuck réglera ses comptes avec Pat Barry, à la salle Municipale, demain

Le programme de lutte à l'affiche, à la salle municipale de St-Henri, demain soir, semble destiné à fournir des sensations. La rencontre principale, mettra aux prises, le bouillant Sam Chuck, et le non moins brutal Pat Barry. Il appert que ces deux lutteurs ont un certain petit compte à régler, et que Chuck profitera de cette occasion pour faire l'affaire de Barry.

Il y a quelque temps, Sam Chuck rencontrait Armand Courville à St-Henri, et Pat Barry, qui se trouvait dans l'assistance, profita du fait que Courville venait de lancer son adversaire hors des cables pour lui asséner un coup de bouteille alors que Chuck était sans défense sur le plancher.

Chuck reconnut son assaillant et réclama immédiatement un match avec celui-ci. Il a vu son désir comblé et s'est déclaré bien déterminé à régler son compte avec son brutal assaillant.

En semi-finale, Armand Courville sera opposé à Bob Birno et on sait que cette rencontre ne le cédera en rien au combat principal.

John Carrochia et Young Sonneberg feront les frais du 30 minutes spécial, pendant que les préliminaires verront Young Biondi et Ramé Lajole; Vic Vincent et Pit Lemieux, aux prises.

Dans l'Internationale Américaine, hier soir

Victoire des Reds

ALIGNEMENTS

CLEVELAND — Buts: Roberts; défenses: Bretto et Foster; centre: Cook; ailes: Bill Cunningham et Bartholomew. Subs.: Hanson, Les Cunningham, Schultz, Daley, Roche, Brenneman, Teasdale.

PROVIDENCE — Buts: Byrne; défenses: McInerly et Kalbfleish; centre: Keating; ailes: Kuhn et McManus. Subs.: Bauer, Duguid, Dumart, Rivers, Lowery, Motter, Lesieur, Leduc, Schmidt.

Arbitres: Billy Coutu et Bob Trapp.

SOMMAIRE

Première période
1—Providence: Kalbfleish (Duguid, Bauer) . . . 15.16
Pun.: Teasdale 2. Leduc.

Deuxième période
2—Providence: Rivers (Motter, Lowery) . . . 3.15
3—Providence: Lowery (McInerly) . . . 9.26
Punition: aucune.

Troisième période
4—Providence: Keating . . . 1.25
5—Providence: Motter (Rivers, Lowery) . . . 3.47
6—Cleveland: Hanson (Roche, Brenneman) . . 11.25
7—Cleveland: Roche (Brenneman) . . . 19.40
Pun.: Kuhn.

Springfield écrasé

ALIGNEMENTS

SPRINGFIELD — Buts: Grant; défenses: Smith et McBride; centre: Toupin; ailes: Lafrance et Filmore. Subs.: Conn, Carrigan, Jerwa, Jack, Frew, Wilson, McGoldrick, Raynond, McCully.

PHILADELPHIE — Buts: Gardiner; défenses: Gustafson et Ayres; centre: Roubell; ailes: Mason et Krol. Subs.: Patrick, Molyneaux, Smith, Hextall, Connolly, Cox, Kirk, Wares, Barton.

Arbitres: Shay et Stevenson.

SOMMAIRE

Première période

1—Philadelphie: Mason (Krol, Roubell) . . . 11.11
2—Philadelphie: Hextall (Molyneaux) . . . 17.58
Punition: aucune.

Deuxième période

3—Philadelphie: Molyneaux (Wares, Smith) . . . 6.37
4—Philadelphie: Connolly (Barton) . . . 11.14
5—Philadelphie: Hextall (Wares, Smith) . . . 16.46
6—Philadelphie: Hextall . . 19.58
Pun.: Roubell, Toupin, McCully.

Troisième période

7—Springfield: Filmore (Lafrance) . . . 15.27
8—Springfield: Toupin (Lafrance, Filmore) . . 15.42
9—Springfield: Toupin (Filmore) . . . 19.28
Pun.: Krol.

RESULTATS DU HOCKEY

GROUPE SENIOR

McGill 5, Ottawa 2.
Royal 7, Canadien 1.

Internationale-Américaine

Philadelphie 6, Springfield 3.
Providence 5, Cleveland 2.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Chicago à Maroons.
Détroit à Rangers.

HASLIN SIGNE

NEW-YORK, 13. — Le joueur de champ intérieur Mickey Haslin a signé aujourd'hui un contrat pour 1937 avec les New York Giants. Haslin, qui a été acquis des Bees de Boston le 4 décembre dernier, sera employé principalement comme substitut.

Mc Gill et Royal remportent des victoires, hier

Les Etudiants triomphent des Sénateurs par le score de 5 à 2.—Royal bat Canadien, 7 à 1. Aucun point pendant plus de 41 minutes de jeu

Le McGill et le Royal ont remporté des victoires dans le Groupe Senior, hier soir, devant l'une des plus nombreuses assistances aux joutes du Groupe Senior, cette saison. Plus de 5,000 personnes ont vu les étudiants de l'université anglaise triompher des Sénateurs d'Ottawa par le score de 5 à 2, dans la première joute, et le Royal vaincre le Canadien par le score de 7 à 1. Personne ne s'attendait de voir le Royal gagner par un tel score, aucun point n'ayant été enregistré au cours des deux premières périodes. Ce fut dans l'ultime engagement que ce déluge de points fut enregistré.

Aucun changement n'est effectué dans le classement à la suite des issues de ces parties, le McGill détenant encore un avantage de deux points sur le Royal. McGill a présentement 24 points, tandis que le Royal en a 22. Les Sénateurs d'Ottawa et le Canadien, les vaincus d'hier, sont encore sur un pied d'égalité avec chacun 13 points à leur crédit.

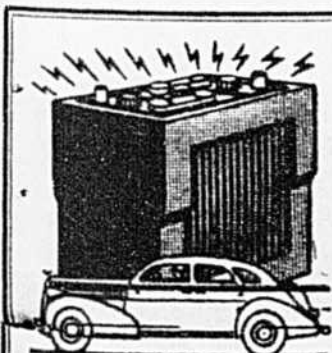
Issue inattendue

La deuxième joute, la plus importante au programme, mettant en vedette deux équipes rivales quant à leur nationalité, s'est terminée de façon surprenante et inattendue. Après avoir été pendant 40 minutes sans pouvoir enregistrer aucun point et avoir tenu l'assistance sur le qui-vive, les deux équipes sont arrivées sur la glace avec la ferme détermination de briser l'égalité. Ce fut le Royal qui y réussit le premier, dès les premières minutes de jeu.

En moins de six minutes, quatre points ont été enregistrés, et ce fut le Royal qui en eut le meilleur avec trois à son crédit, tandis que le Canadien, pendant ce laps de temps, n'a réussi à prendre aucune marque en défaut à une seule reprise, pour être la seule de la partie.

Perras faible dans les buts

Après avoir donné une belle démonstration de ses capacités dans les deux premiers engagements, Lloyd Perras, le cerbère du Canadien a soudainement faibli, surtout après le premier point compté contre lui. Ce premier point produit par Ken Murray, Doug MacQuisten et Dave Neville était grandement mérité. Perras fit l'impossible pour l'arrêter, mais fut complètement impuissant devant cette ruée des joueurs du Royal, au début de la période. Ce point démolissait quelque peu Perras, et deux minutes après Buster Mundy réussissait à le prendre en défaut pour une deuxième fois. Ce fut le comble. Par la suite, Perras complètement découragé montra beaucoup de faiblesse contre les tenaces porte-couleurs du Royal qui en profitèrent pour augmenter leur pointage de façon sensationnelle.



SOYEZ PRETS...
pour les temps froids

Changez votre vieille batterie pour une NEUVE

\$4.95 et plus

Généreuse allocation pour votre batterie actuelle

Laurier Battery Service

98, Laurier O., angle St-Urbain
Tél. DOLLARD 8332

A la cinquième minute de jeu, Jotkus avec l'aide de Buddy O'Connor déjouait Perras, pour le troisième point de la partie. Jusqu'à ce moment les joueurs de Bill Brousseau ne paraissaient pas complètement décontenancés, et vingt secondes après que Jotkus eut compté son point, Paul Gagnon enregistrait ce qui devait être l'unique point du Tricolore, sur des passes de Thurrier et de Reeves. Quatre autres fois par la suite, les combattifs joueurs du Royal logèrent le disque en arrière de Perras.

Ken Murray se signale

Ken Murray, qui fut l'objet de tonnerre d'applaudissements au début de la troisième période pour son exploit de briser l'égalité de 0 à 0, après 41 minutes de jeu, a été l'une des principales vedettes de son club avec deux buts à son crédit. Ses coéquipiers sur la première ligne, Dave Neville et MacQuisten se sont aussi signalés. Le premier a obtenu deux assists, tandis que MacQuisten en a obtenu un.

Morin, Heffernan, ont également obtenu chacun un point contre Perras tandis que les jeunes, mais brillants, Buddy O'Connor et Bastien ont eu chacun une assistance.

La défense du Royal se signale

Jete Jotkus, Buster Mundy et Herman Murray ont été très solides sur la défense pour les vainqueurs. Ils ont également été fort dangereux et furent une aide précieuse à l'attaque. Le gros Pete Jotkus en plus de briser nombre de montées à l'arrière-garde, s'est signalé en comptant deux points, pour être avec Ken Murray, l'étoile de la joute. Buster Mundy a également brillé en comptant un point après une montée individuelle.

Desroches fait du gros travail

Pendant les deux premières périodes, la machine du Canadien a fonctionné à merveille. Tous les joueurs d'attaque donnèrent une belle exhibition de patinage rapide et d'habileté à manier le bâton, mais ne purent rien faire pour vaincre complètement en échec. Pendant les quarante minutes de jeu, Joe Desroches est un de ceux qui ont fait le plus gros travail sur l'équipe. Très rapide dans ses montées, il revenait immédiatement à l'arrière, où il se signala en brisant nombre de courses de ses adversaires.

Il est regrettable qu'après une telle exhibition dans les deux premières périodes, les porte-couleurs du Canadien aient ralenti pendant que leurs adversaires, eux, étaient à leur plus fort.

Les Gagnon, Thurrier et Aubuchon à l'attaque, tandis que les Tapin et Laroche ont également brillé, jusqu'au moment où le Royal a commencé ses ravages. Quelques minutes après le début du troisième engagement, toute la machine du Canadien était désorganisée, et toutes les chances étaient contre eux.

Pidcock-McConnell-Duff

Ce trio a été le plus redoutable des étudiants de l'Université anglaise. A lui seul, il a assuré la victoire au McGill sur les Sénateurs d'Ottawa. Paul Pidcock, l'élégant et brillant joueur du McGill s'est

signalé en comptant trois des points de son club. McConnell qui figure sur la même ligne que lui s'en est également assuré un, tandis qu'Alex Duff s'est signalé en fournissant les quatre passes qui ont contribué à ces points. Pidcock en plus de ses trois buts s'est vu attribuer une assistance sur le deuxième point de la partie compté par McConnell. Ce dernier eut deux "assists" à son crédit.

Les Etudiants ont accumulé un avantage de 3 à 0 avant que les Sénateurs parviennent à déjouer Emerson, le cerbère du McGill. Ce fut Maundrell, qui a réussi à diminuer l'avantage d'un point, après une montée individuelle. Maundrell a été la vedette des vaincus, étant le seul à prendre Emerson en défaut au cours de la joute.

Dès le début des hostilités, il était visible que le McGill n'aurait aucune difficulté à s'assurer leur huitième triomphe de la saison, tant les étudiants étaient supérieurs à leurs rivaux. Cependant ce ne fut que dans la deuxième partie de la période initiale, que les étudiants ont commencé leur ravage contre Becker. En quatre minutes, la ligne de Pidcock, McConnell et Duff a donné une avance de deux points au McGill. Peu après, Crosby enregistra un autre point, qui devait être le seul de la joute auquel le fameux trio ne prit pas part.

La première partie a été marquée d'une bataille. Pop Irvine d'habitude si calme, en est venu aux prises avec Dickson après que ce dernier lui eut appliqué un "cross check" à la figure. Les deux combattants tombèrent sur la glace et continuèrent à se chamailler.

Ils furent vite séparés par les arbitres Bell et Mallinson.

Dans la deuxième partie, deux majeurs ont été infligés. La première à Médéric Martel, à la troisième période, pour avoir blessé Herman Murray à la figure avec son bâton. Griffiths eut une punition majeure, pour offense semblable, un peu plus tard.

Jimmy Wilson, l'assistant instructeur de l'équipe, a repris sa place sur l'alignement du Canadien. Inactif depuis plus d'un mois, Wilson a fait sa première apparition après 38 minutes de jeu.

Toutes les punitions infligées au Canadien, soit un nombre de six, ont été données par l'arbitre Georges Mallinson. Avait-il ordre de surveiller seulement cette équipe, et Bell de surveiller le Royal? Non, ce n'est qu'une coïncidence.

(Première partie)

ALIGNEMENTS

OTTAWA — Buts: Becker; défenses: Hoch et Dunn; centre: Day; ailes: Séguin et McIntyre. Subs: Porteous, St. Germain, Kinsella, Irvin, Millar, MacPherson et Maundrell.

McGILL — Buts: Emerson; défenses: Meiklejohn et Elie; centre: Duff; ailes: McConnell et Pidcock. Subs: MacKay, G. Crutchfield, B. Crutchfield, Lamb, Crosby, Walker et Dickson.

Arbitres: Bell et Mallinson.

SOMMAIRE

Première période

1—McGill: Pidcock, (Duff, McConnell) . . . 11.55
2—McGill: McConnell, (Pidcock, Duff) . . . 15.05
3—McGill: G. Crutchfield, (Lamb) . . . 16.11
4—Ottawa: Maundrell . . . 17.20
Pun.: Elie, Maundrell, Walker et MacKay.

Deuxième période

5—McGill: Pidcock (Duff) . 18.42
Pun.: Hoch, Pidcock, Elie et MacKay.

Troisième période

6—Ottawa: Maundrell, (Millar) . . . 7.26
7—McGill: Pidcock, (Duff, McConnell) . . . 11.53
Pun.: Meiklejohn, Kinsella, Dunn Maundrell (mineurs); Dickson et Irvin (majeurs).

(Deuxième partie)

ALIGNEMENTS

ROYAL — Buts: Bourque; défenses: Mundy et H. Murray; cen-

JACK GANSON PREND UN REPOS BIEN MERITE A SA RESIDENCE EN CALIFORNIE

Jack Ganson, le populaire matchmaker de lutte, qui a fait revivre ce sport dans la métropole canadienne, l'été dernier, jouit actuellement d'un repos bien mérité à sa résidence sur la Côte du Pacifique, en Californie.

Jack Ganson est parti de Montréal quelques jours avant la Noël, traverser les Etats-Unis, jusqu'à Boulder Dam, où, après avoir passé quelques jours chez un parent, qui occupe un poste important à l'immense usine électrique de l'endroit, il prit un avion la veille de la Noël pour arriver à San Francisco à temps pour les Fêtes. Il fit venir sa voiture plus tard.

Dans cette ville, Jack Ganson, qui est fort populaire auprès des journalistes a été l'objet d'une magnifique réception. Lors de la visite de l'équipe de football de St-

Mary's en Canada, Jack Ganson fut leur hôte à Montréal, et le compliment a été remis à Jack à son arrivée en Californie.

Le Jour de l'An, Jack Ganson a assisté à la fameuse joute de football au Rose Bowl à Pasadena. Il est actuellement à Los Angeles, en compagnie de Mme Ganson, et a l'intention de passer encore une couple de semaines sur la Côte du Pacifique avant de se mettre en route pour Montréal, où il a l'intention d'organiser d'autres séances de lutte au cours de la saison d'été.

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE

(Section Canadienne)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Canadien	14	9	2	69	58	30
Maroons	9	10	6	51	55	24
Toronto	8	12	2	50	55	18
Américain	7	15	3	52	73	17

(Section Américaine)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Détroit	13	7	4	61	53	30
Rangers	12	7	4	63	45	28
Boston	11	9	3	58	56	26
Chicago	6	11	6	32	41	18

LIGUE INT-AMERICAINE

(Section de l'Est)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Philadelphia	13	7	6	73	58	32
Springfield	11	5	7	56	54	29
Providence	11	11	2	59	65	24
New Haven	9	11	3	54	54	21

(Section de l'Ouest)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Syracuse	13	8	3	87	61	29
Pittsburgh	8	12	2	57	70	18
Cleveland	3	14	5	40	64	11

GROUPE SENIOR

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
McGill	8	2	1	43	22	24
Royal	5	2	2	50	27	22
Québec	9	6	1	47	36	19
Canadien	5	7	2	45	39	13
Ottawa	6	8	1	55	53	13
Verdun	3	10		23	71	6

x—McGill joue des matchs de 4 points contre tous les clubs excepté Québec et Ottawa.

R. Brouillette. Dans l'autre joute, le Laurence s'est emparé de la troisième position dans le classement de la ligue en déclassant le club Le Relais par le score de 5 à 3.

Dutch Veldie rencontre le champion Paul Descoteaux, au marché Maisonneuve, ce soir

Dutch Veldie, la sensationnelle attraction australienne, maintenant ex-champion du monde, rencontrera dans la grande finale, le champion provincial des mi-moyens, Paul Descoteaux. Le rapide distributeur de la savate, Jean-Louis Renaud fera face dans le numéro spécial à l'arabe, Al Tucker.

Eddy Ben Jackson, le scientifique athlète poids moyen du nord de la ville, qui est un des plus sérieux et loyal lutteurs locaux, viendra au marché Maisonneuve, jeudi soir, pour se mesurer contre le champion provincial de sa division John Carochia.

Le matchmaker Spivio a sans hésité garanti une somme rondelette à ces deux gladiateurs qui se livrent habituellement de si magnifiques combats, que les salles où ils figurent ensemble, sont toujours remplies à capacité par le public estimant fortement leur intelligente démonstration.

Une autre rencontre d'une demi-heure, sera fournie par le toujours populaire Roland Brousseau et le maître du coup de beller, Young Sonnenberg tandis que la rencontre d'ouverture, mettra en vedette le courageux Young Marquette qui

affrontera le rude Alfredo Sandoval.

La salle du marché Maisonneuve qui sera le théâtre d'un tel programme de lutte composé avec les plus brillants artistes du matelas que les amateurs aiment à voir à l'oeuvre, sera envahie à bonne heure par la foule qui se pressera demain soir pour goûter au meilleur spectacle de la saison. Cette salle est située rue Ontario est, angle boulevard Morgan. Pour toutes informations et réservations de billets. S'adresser soit en appelant ou en se rendant à la,

• TAVERNE •

ARCHAMBAULT

Angle Letourneux et Ontario
Téléphones: FRONTENAC 0082
ou DOLLARD 6176

MONTREAL, JEUDI,
14 JANVIER 1937Vol. VII — N° 128 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

Les Black Hawks rencontrent les Maroons



On voit assez rarement de joueurs de hockey portant des verres. Montréal en a possédé un pendant de nombreuses années dans la personne de Lucien Brunet, mais voici qu'un club américain possède un gardien de buts portant des verres. On voit ci-haut GEORGE MAHONEY, gardien de buts du club Harvard faisant partie de la ligue intercollégiale, et que l'on verra tout probablement en action au Forum, cet hiver. On le voit ici portant le masque spécial pour se protéger contre les durs lancers.



On commence déjà à parler de baseball, et certains clubs ont déjà commencé leurs préparatifs en vue des périodes d'entraînement. On voit ici LEFTY GOMEZ, fameux lanceur des champions du monde, préparant ses malles avec l'aide de sa femme. Ils doivent partir pour les Bermudes, samedi. Gomez suit toujours un entraînement spécial avant de se joindre au club.



"PIT" LEPINE, le grand blessé du Canadien. — Après avoir été forcé de subir une opération pour une blessure reçue à New-York, les médecins ont décidé de remédier à un malaise dont il souffrait à la hanche et lui ont pratiqué hier une deuxième opération qui a nécessité 122 points de suture. Pete, qui devra être environ trois semaines sans jouer, devrait avoir été remis à neuf par une telle opération.



JOE CRONIN, gérant des Red Sox, qui a commencé la réorganisation de cette fameuse équipe qui a lamentablement failli à la tâche l'été dernier.



Le docteur PHIL EDWARDS, de Montréal, qui a été premier à faire graver son nom sur le trophée Lou W. Marsh, décerné au meilleur athlète à chaque année. On voit ici le docteur Edwards examinant le trophée dont il recevra une réplique miniature en souvenir.



EDDIE BEN JACKSON, qui rencontrera ce soir John Carrochla, le champion provincial, dans une des deux finales à l'affiche à la séance de lutte offerte au Marché de Maisonneuve. Dutch Veldie et Paul Descoteaux feront les frais de l'autre finale.